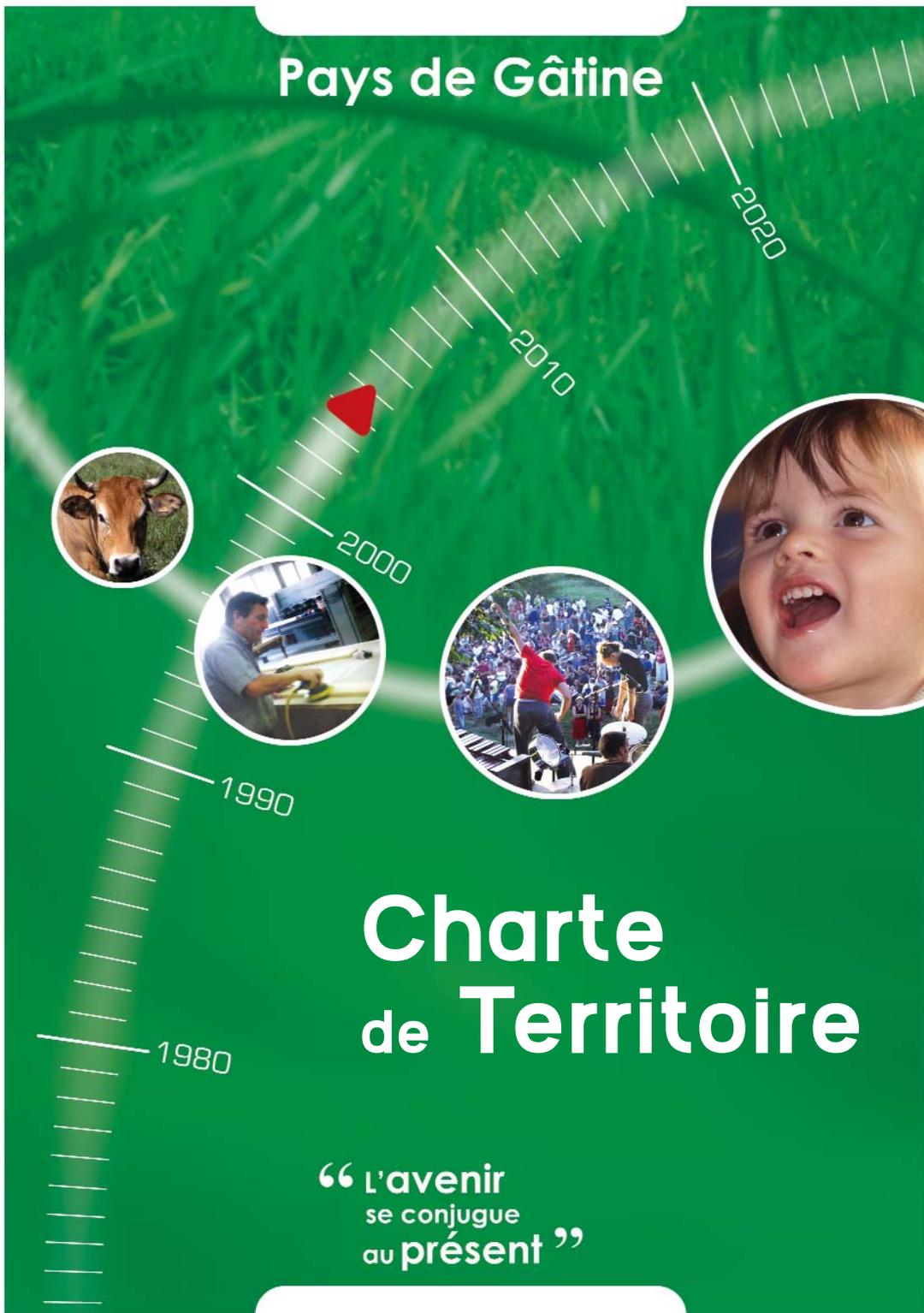


Pays de Gâtine



Charte de Territoire

“ L’avenir
se conjugue
au présent ”

Charte de développement durable du Territoire Gâtine 2000-2010



Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine

46, Bd Edgar Quinet
B.P. 505
79208 PARTHENAY CEDEX

Tél. : 05 49 64 25 49
Fax : 05 49 94 21 22

pays-de-gatine@cc-parthenay.fr
www.gatine.org



Éditorial

En Gâtine, la participation des habitants au développement local est une réalité. Cette culture du travail en commun est

ancienne puisqu'elle a été expérimentée dès le début des années 1970.

La récente loi d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires n'a fait que confirmer une méthode de travail déjà pratiquée depuis longtemps. De la même façon, cette loi a encouragé la création des Pays, la mise en place de Conseils de Développement et l'élaboration d'une Charte de Territoire. En Gâtine, la "Commission Prospective" avait précédé le Conseil de Développement et le projet Gâtine 2000-2010 préfigurait ce qui devait devenir la Charte de Territoire.

Aujourd'hui, le Conseil de Développement, représentation des acteurs de la vie culturelle, sociale et économique du territoire, travaille en étroite collaboration avec les élus dans le respect des prérogatives de chacun. Ce travail en commun exige une volonté d'écoute et d'acceptation des différences. Je me réjouis de constater que c'est bien le cas en Gâtine où tous ont à cœur de faire prévaloir l'intérêt collectif.

A tous les niveaux le Pays favorise donc la «gouvernance», c'est-à-dire la participation des habitants à la définition des choix et des priorités de l'action publique. Certains voient quelquefois dans ce mode de concertation qui associe les habitants d'un territoire, une forme d'atteinte au pouvoir de l'élu. Je pense pour ma part que l'enjeu n'est pas celui du pouvoir que l'on confisquerait à l'élu. Bien au contraire, c'est une chance pour l'expression démocratique des citoyens et c'est un plus pour le développement local.

Le Pays, j'en suis fermement convaincu, est l'espace le plus pertinent pour la recherche puis la mise en œuvre d'actions pouvant contribuer au développement économique et culturel d'un territoire homogène, et ce dans une approche solidaire et respectueuse de l'environnement.

L'ensemble du Conseil d'Administration du Pays de Gâtine et moi-même remercions très sincèrement toutes celles et ceux qui ont bien voulu partager leurs savoirs, faire connaître leurs projets et donner de leur temps pour l'élaboration de notre Charte de Territoire.

Gilbert FAVREAU

Sommaire

Introduction et carte d'identité du Pays de Gâtine

P 9

Chapitre I

P 13

Présentation de la Gâtine : un espace cohérent d'aménagement du Territoire

A. Une identité historique et culturelle	14
B. Une organisation territoriale fondée sur la solidarité intercommunale	16
C. Des programmes de développement témoins de la cohésion du Pays	20

Chapitre II

P 25

L'élaboration du Projet de Territoire Gâtine 2000-2010 : une démarche participative

A. La méthodologie participative adoptée	26
B. La conduite du Projet de Territoire Gâtine 2000-2010	28
C. L'engagement du Pays dans une démarche de développement durable	30

Chapitre III

P 33

Un territoire : diagnostic et enjeux

A. Un diagnostic partagé	34
1. Situation et évolution démographique	34
2. Des activités économiques diversifiées : le tissu local d'entreprises, l'agriculture	43
3. Le patrimoine environnemental : l'identité du Pays	67
4. L'activité en Gâtine et les profils de l'emploi	74
5. L'habitat en Gâtine	79
6. Les services à la population	84
7. Une richesse touristique, patrimoniale et une forte culture de Pays	98
B. Conclusion	
- Bilan de la dynamique de Pays	105
- Enjeux de développement durable du territoire	110

Sommaire

Chapitre IV

P. III

Les orientations stratégiques du Projet de Territoire Gâtine 2000-2010

A. Axe 1 : Identité, Image, Communication	113
B. Axe 2 : Observation, Innovations sociales et Economiques	115
C. Axe 3 : Solidarité des populations et cadre de vie	120
D. Axe 4 : Environnement, Agriculture et Agroalimentaire	127
E. Axe 5 : Tourisme, Culture et Patrimoine	131
F. Synthèse des orientations	136

Chapitre V

P. 149

Mise en oeuvre du Projet de Territoire Gâtine 2000-2010

A. La mise en oeuvre du Projet de Territoire	150
B. Le suivi et l'évaluation du Projet de Territoire	154

Annexes

156

A. Communes du Pays de Gâtine	157
B. Membres du Conseil d'Administration du Pays de Gâtine	158
C. Membres du Conseil de Développement	159
D. Membres Commission Prospective (1999)	160

—○ Introduction



Avant propos

Le Pays, qui apparaît aujourd'hui comme un concept nouveau, s'inscrit en réalité depuis longtemps dans les mentalités françaises.

Défendu depuis plusieurs siècles par les géographes, le Pays recouvre différentes notions liées au milieu naturel, à l'héritage historique et au sentiment d'appartenance. En 1844, un géographe, Omalius d'HALOY, a ainsi proposé de découper le territoire français en 7 régions et 360 Pays.

En 1978, François BOUCHET, dans le Manifeste Poitevin, associe le pays à une micro-région.

Il prône dans cet ouvrage la reconnaissance des Pays poitevins comme base de la région moderne, relais de la planification et de l'animation économique du territoire : "le niveau de la petite région est le niveau le plus adéquat pour résoudre nombres de problèmes locaux de développement et d'aménagement" *. Dans les années 1970 des territoires portés par diverses structures s'affirment donc autour d'une ville centre ; c'est le cas de la Gâtine.

Ainsi, de cette notion de Pays et de l'émergence du concept de développement local est né le Pays de Gâtine. Depuis plus de vingt ans, élus et acteurs du développement contribuent à cette cohésion historique, culturelle, économique et sociale du territoire.

La Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) promulguée le 25 juin 1999, vient ainsi conforter cette démarche en prévoyant l'organisation du Pays autour de la Charte de Développement. Cette loi renforce l'implication des citoyens et des élus pour penser et pour prendre en main le développement et l'organisation de leur territoire, de façon cohérente et humaine au travers notamment des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).



Pays de Gâtine

*Bouchet F , 1997 Le Manifeste Poitevin.
Club du nouveau contrat social, p 53



—○ Carte d'identité du Pays de Gâtine

A- Présentation du Pays



- **Nom :** Pays de Gâtine ○
- **Département :** Deux-Sèvres ○
- **Région :** Poitou-Charentes ○
- **Nombre de communes :** 99
- **Nombre d'habitants (SDC) :** 75 662
- **Densité :** 39 hab/km²
- **Superficie :** 1950 km²

Chefs lieux de cantons

Airvault : 3 234 hab	Moncoutant : 2 985 hab
Champdeniers : 1 491 hab	Parthenay : 10 466 hab
Coulonges sur l'Autize : 2 146 hab	Saint Loup Lamairé : 1 001 hab
Mazières en Gâtine : 874 hab	Secondigny : 1774 hab
Ménigoute : 864 hab	Thénezay : 1 424 hab

- **Structure juridique :** Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine
- **Président :** Gilbert FAVREAU
Vice-Président du Conseil Général des Deux-Sèvres
Conseiller général du canton de Parthenay
- **Date de création :** 1976

- **Coordonnées :** 46, Boulevard Edgar Quinet
BP 505
79208 PARTHENAY Cedex
Tél. : 05 49 64 25 49
Fax : 05 49 94 21 22

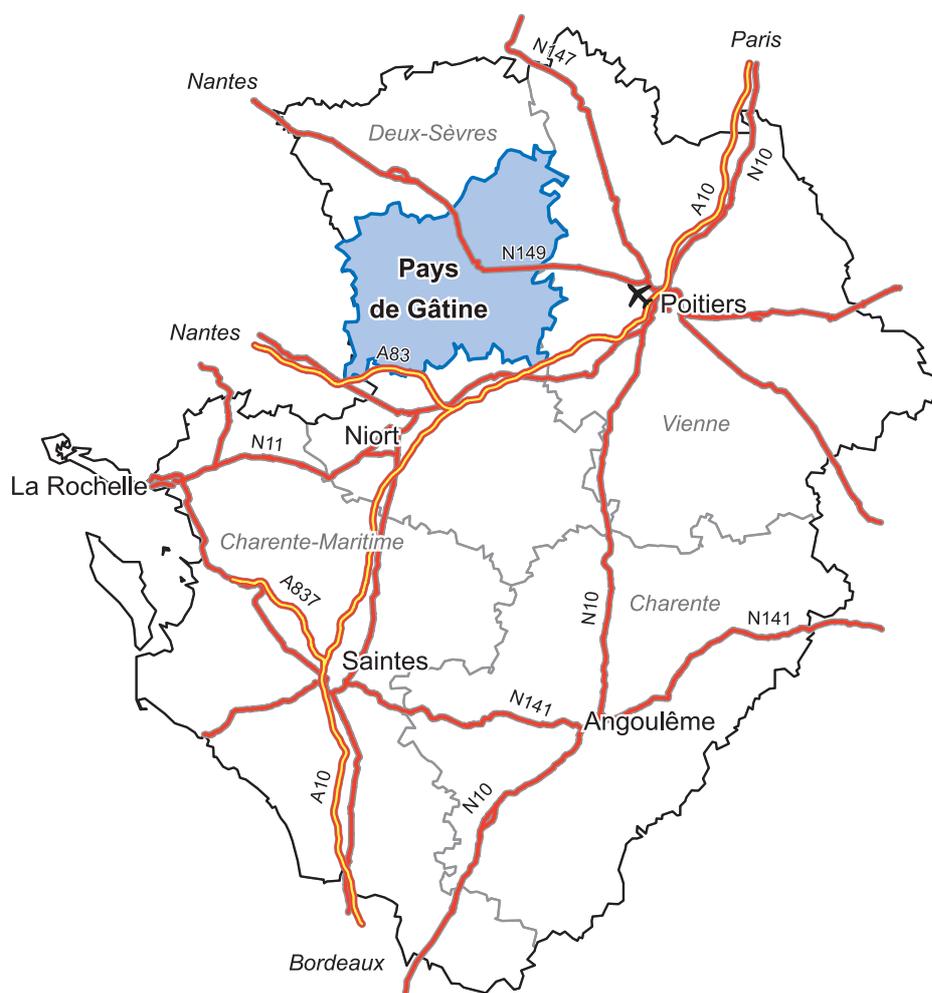


Site internet <http://www.gatine.org>
E-mail : pays-de-gatine@cc-parthenay.fr





Le pays de Gâtine en Poitou-Charentes



I A A T

© IGN-Paris-Route500 ® 2002



Chapitre I



Présentation de la Gâtine : un espace cohérent d'aménagement du territoire

1995

A- Une identité historique et culturelle

B- Une organisation territoriale
fondée sur la solidarité intercommunale

C- Des programmes témoins de la cohésion du Pays

1990

— A Une Identité historique et culturelle

On décrit encore trop souvent la Gâtine comme un espace rural marqué par l'immobilisme. Il n'en est rien. Le Pays fait régulièrement la preuve de son dynamisme.

● Le Pays de Gâtine : un espace, des hommes, des projets

Au cœur du Poitou historique, la Gâtine est une région où la solidarité n'est pas un vain mot. Elle s'exprime au quotidien entre les Gâtinais. La Gâtine, ou "terre gâtée" est régulièrement décrite dans les livres d'histoire, comme une région pauvre, fermée sur elle-même, voire arriérée.

Bien au contraire, sa population témoigne de sa capacité d'innovation par la mise en place de structures et de projets répondant à ses besoins et à son développement, tout en cherchant à respecter son environnement. Le milieu rural n'est pas un désert d'initiatives économiques ou culturelles. Les entreprises (métallurgie, filature etc...) sont à la pointe de la modernité. Les artisans sont le ciment de la vie économique. En matière de technologies de l'information et de la communication, Parthenay a donné le ton, et la Gâtine s'est associée à cette démarche innovante. Le temps ne nous rattrape pas, nous le devançons.

Chirons : chaos granitiques



Ainsi, mondes rural et urbain avancent ensemble, éléments indivisibles d'un même corps.

● La Gâtine : un art de vivre

La Gâtine est une terre de bocage, caractérisée par un habitat dispersé et de petites parcelles traditionnellement bordées de haies vives. L'activité principale est l'élevage de bovins et d'ovins. Par l'effet de l'érosion naturelle de son sol de granit et de schistes, émergent par endroit, d'énormes rochers, appelés "les merveilles" ou "les chirons". Grâce à ce sol imperméable et à des conditions climatiques empreintes de douceur et de nuances saisonnières, de

**"Le milieu rural
n'est pas un désert
d'initiatives
économiques
ou culturelles"**

très nombreux ruisseaux et rivières (le Thouet, le Cébron, la Sèvre Nantaise, la Vonne, l'Egray ou l'Autize...), des lacs et des étangs parcourent ou ponctuent le paysage. On appelle la Gâtine le **Château d'eau des Deux-Sèvres**.



Ces paysages, relativement préservés de l'agriculture intensive, participent au maintien de la population, car en Gâtine, on vit bien, on est "benaise".

● La Gâtine : une culture de la participation

A la création du Pays de Gâtine, dans le début des années 1970, le CARUG avait déjà été à l'origine des premières initiatives de consultations locales.

En 1993, le Syndicat Mixte de Gâtine organisait une journée de mobilisation des élus et des acteurs du développement économique, social et culturel qui réunissait 150 personnes à Secondigny. Cette rencontre devait conduire à la mise en œuvre de différents projets à travers

des programmes régionaux, nationaux et européens (OPAH : Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, ORAC : Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce, programme européen LEADER II, etc...).

Fin 1998, une période charnière s'annonçait avec la préparation de la troisième génération de contrats de territoire, la négociation du Contrat de Plan Etat/Région et la nouvelle programmation européenne pour la période 2000-2006. Face à ces grandes orientations, les élus du Pays voulaient anticiper sur l'avenir du Pays en affichant clairement leur volonté d'associer un grand nombre d'acteurs à la préparation d'un projet de territoire pour les 10 années à venir.

Carug : Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine. Association créée en 1974.

Gâtine : le nom du Pays trouve son origine étymologique dans le mot "gâter". La Gâtine désigne en effet une terre gâtée difficilement cultivable.

— (B) Une organisation territoriale fondée sur la solidarité intercommunale

L'origine de la constitution du Pays de Gâtine remonte aux années 1970, période durant laquelle l'exode rural touche durement ce territoire. La situation est alarmante : la population connaît une réelle hémorragie, le tissu d'entreprises est peu développé et les infrastructures routières insuffisantes conduisent à l'enclavement du territoire.

● Historique de la constitution du Pays

L'histoire du Pays remonte aux années 70 avec la création en 1974 d'une association, le CARUG (Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine). Pour la première fois des élus et des acteurs socio-économiques se réunissent afin de réaliser un diagnostic et dégager les orientations permettant de limiter la dévitalisation du territoire.

Puis, face aux exigences des politiques publiques et à la mise en place des premiers contrats de Pays, les territoires vont être encouragés à se doter d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

C'est ainsi qu'est né, en 1976, le Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine (SMAEG).

L'objet initial du SMAEG est la mise en œuvre des contrats de Pays, qui ont pour objet l'aide au développement des petites régions rurales et de leur ville centre. Malgré la fin de ces contrats, la Gâtine a conservé son organisation jusqu'à la génération des contrats de territoire régionalisés en 1995.

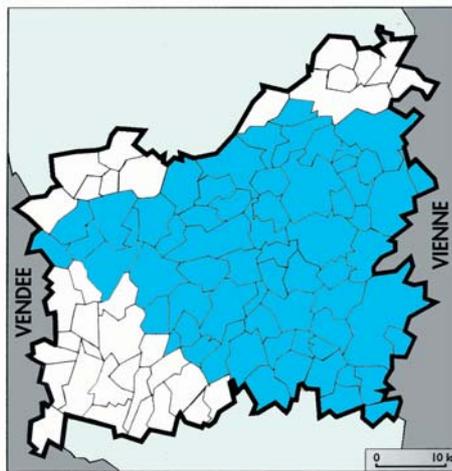
Le CARUG a, quant à lui, continué à développer ses actions en s'orientant vers l'animation et le soutien logistique aux projets culturels se déroulant en Gâtine. Cette association existe encore aujourd'hui et intervient en tant que maître d'œuvre dans différentes opérations développées sur le Pays.



Inauguration des locaux du Syndicat Mixte d'Action et d'Expansion de la Gâtine. Septembre 1998

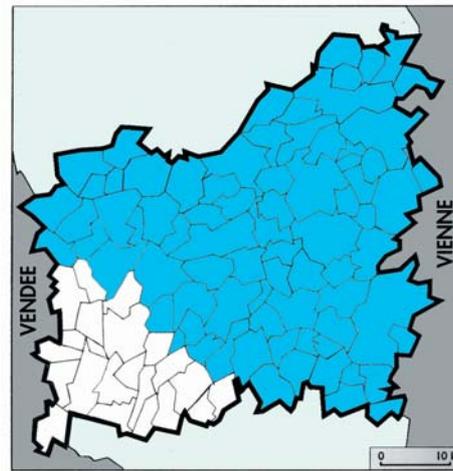


Evolution du périmètre du Pays



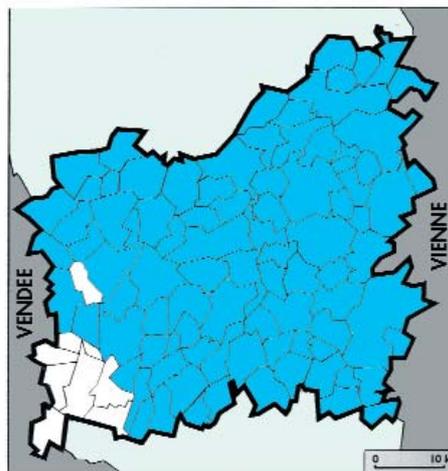
Syndicat Mixte de Gâtine (1976)

Territoire du Syndicat Mixte de Gâtine Périmètre d'étude



Syndicat Mixte de Gâtine Pays Pasqua (1997)

Territoire du Syndicat Mixte de Gâtine Périmètre d'étude



Syndicat Mixte de Gâtine (1999)

Territoire du Syndicat Mixte de Gâtine Périmètre d'étude



● **Une cohésion territoriale
qui s'organise autour
d'une coopération intercommunale**

Faisant suite à la loi sur l'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992, instaurant la création des établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre, les premières communautés de communes ont vu rapidement le jour en Gâtine. L'intercommunalité s'est progressivement développée, et elle a été soutenue par la création de

postes d'agents de développement dans les communautés de communes.

Aujourd'hui, Le Pays de Gâtine s'étend sur 10 cantons. Il regroupe 99 communes et compte 75 662 habitants. Il couvre à peu près 30 % de la superficie des Deux-Sèvres.

L'intercommunalité est présente sur la majeure partie du territoire et s'est constituée pour l'essentiel sur les mêmes territoires que les cantons.





Périmètre du Pays et groupements des communes
(au 11 janvier 2002)



nombre de communes.....	99
nombre d'habitants* (1999).....	75 662
superficie (km ²).....	1 950
densité (hab./km ²).....	39
communes supérieures à 15 000 hab....	0



IAAT

*population sans doubles comptes
©IGN Paris-BD CARTO®2002
Sources : Préfecture, INSEE



— © Des programmes de développement témoins de la cohésion du Pays

I- Les principales initiatives de développement menées à l'échelle du Pays depuis 10 ans

D'abord centrée sur l'agriculture, l'action du Pays s'est progressivement élargie, notamment au début des années 80, aux secteurs économique, touristique et à l'action sociale.

● Le développement d'actions en faveur de l'emploi et de l'insertion

Les initiatives dans le domaine de l'emploi sont nombreuses. L'implication des jeunes dans les projets économiques développés par le Pays est un souci primordial, de même

que la mise en synergie sur le territoire de l'ensemble des acteurs locaux qui participent à l'insertion sociale et économique.

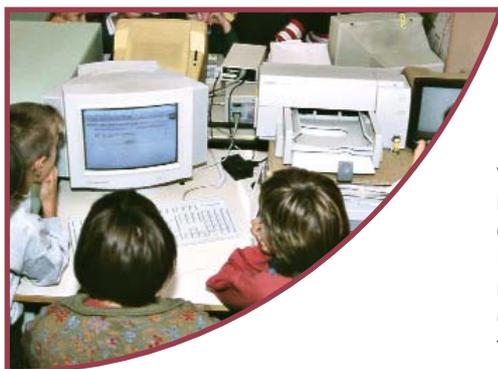
Le Pays de Gâtine a initié en 1998 la création de l'association "Gâtine Emploi". Cette structure gère un certain nombre d'initiatives, dont les relais PAIO (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation), la Route du Jeune, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).



Eglise et place du Tallud.

● Le soutien au développement économique du Pays

Le développement économique du Pays de Gâtine s'effectue en liaison avec divers organismes et structures, qui, par leur rôle d'accueil et de conseil, contribuent à la mise en place et à la réalisation de nombreux projets d'entreprises : le service économique de Parthenay qui a développé le "Point Chance" et "Gâtine Initiative", les relais territoriaux des Chambres Consulaires, le Club des Entrepreneurs du Pays



● Le développement des Technologies d'Information et de Communication

Profitant de l'expérience de "Parthenay ville numérisée", le Pays de Gâtine a initié en décembre 1997 un projet de développement des T.I.C. sur le territoire. "Internet en Gâtine" doit susciter l'émergence d'une véritable communauté électronique micro-régionale d'information, de communication et de transactions intégrant l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, culturels et administratifs.

de Gâtine, la Jeune Chambre Economique, les associations de commerçants, les centres de formation et récemment le Magasin Ecole de Parthenay.

● La valorisation de l'habitat et du cadre de vie dans les bourgs et villages de Gâtine

Par ailleurs, le Pays s'investit dans le soutien au développement économique en faveur des TPE (Très Petites Entreprises), avec la mise en place d'une ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) en 1996, et le lancement d'une ORC (Opération Rurale Collective) sur les métiers de bouche sur la période 2002-2004.

Les habitants de la Gâtine apprécient leur environnement naturel et paysager, qui leur procure une certaine qualité de vie. La valorisation du patrimoine architectural et la dynamisation de la vie sociale et commerciale passent par une politique globale d'aménagement des centres bourgs et la réhabilitation des logements. L'inévitable vieillissement de la population a des répercussions importantes, qui nécessitent de prendre en compte l'organisation et l'offre de services de proximité sur le territoire.

De plus en plus, le Pays intervient pour accompagner certaines expérimentations pouvant contribuer au développement économique et agricole de son territoire.

"De plus en plus, le Pays intervient pour coordonner et accompagner certaines expérimentations pouvant contribuer au développement économique de son territoire"



● **Le développement touristique et culturel**

Le développement touristique et culturel a été un élément catalyseur dans la mise en place des premiers contrats de Pays. La prise en compte des ressources locales comme vecteur de développement a donné naissance à d'importants pôles,

qui sont aujourd'hui les fers de lance du tourisme en Gâtine : le Pays d'Art et d'Histoire à Parthenay, Mouton Village à Vasles, la Chevalerie du Thouet à Aubigny, le réseau des Jardins Enchanteurs de Gâtine.

L'ouverture en 2001 du Centre International Nature et Pêche PESCALIS constitue indéniablement un atout pour la Gâtine et plus largement pour les Deux-Sèvres.



La fanfare Gonzo



2- Une dynamique de Pays renforcée par une ouverture sur l'Europe

Les expérimentations et les échanges entre territoires ruraux européens, que permettent les Programmes d'Initiative Communautaire LEADER et INTERREG, sont une porte ouverte à la coopération européenne.

Le programme LEADER II a contribué à développer des opérations autour de la valorisation de l'environnement et de la qualité des produits, à travers :

- le soutien à la filière viande : produits de qualité de haut de gamme avec la première certification d'une race ovine en Poitou-Charentes (agneau Mouton Village).
- la mise en place d'une filière touristique autour de la création de jardins à thèmes.
- la coopération transnationale avec le soutien du Réseau Européen du Mouton et des Hommes (Espagne, Portugal, Gâtine).

Depuis 2002, le Pays de Gâtine conduit un deuxième programme LEADER PLUS sur la thématique de l'eau "La Gâtine, Château d'eau du Poitou".

Le programme INTERREG III B Espace Atlantique prévoit l'étude et la mise en place d'un pôle technique et scientifique autour de la laine de mouton.

Enfin, de nombreuses structures liées à la jeunesse ont eu recours au programme "Jeunesse pour l'Europe" pour créer des échanges partout en Europe, diffusant ainsi l'idée d'une Europe proche des citoyens.

"Outre la recherche d'un développement coordonné de ses actions locales, le Pays doit rayonner et valoriser ses ressources au delà de ses frontières"

LEADER II : Programme d'Initiative Communautaire Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale.

INTERREG Espace Atlantique : Programme d'Initiative Communautaire mis en place sur au moins deux territoires européens situés sur les Espaces Atlantique et Sud Ouest de l'Europe.

Chapitre II



L'élaboration du Projet de Territoire Gâtine 2000-2010 : une démarche participative

A- La méthodologie participative adoptée

B- La conduite du Projet de Territoire
Gâtine 2000-2010

C- L'engagement du Pays dans une démarche
de développement durable

— (A) La méthodologie participative adoptée

Dès 1998, les élus du Pays de Gâtine ont voulu engager une réflexion sur l'avenir du territoire. Une commission prospective* a été mise en place, chargée de conduire ce travail et de proposer un projet pour la Gâtine à l'horizon 2010.

La commission prospective avait pour objectif d'impliquer et de mobiliser un grand nombre d'acteurs du territoire afin de faire ressortir une volonté commune de développement. Un partenariat a été conclu avec l'Inter-Consulaire (association des Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie et de Métiers) autour d'une méthodologie de "programmation participative" proposée par un

intervenant extérieur, Henri FRANCHET. Le Pays a donc orchestré une véritable consultation auprès d'un grand nombre d'élus et d'acteurs du développement de la Gâtine pour que ceux-ci expriment leurs attentes, leurs besoins et proposent des choix d'avenir, des projets ou des actions à privilégier comme leviers du développement du territoire à l'échelle 2000-2010.



Rassemblement des acteurs du Pays - Lycée d'enseignement professionnel Les Grippeaux - 23 janvier 1999



Méthodologie de Programmation Participative et Analyse Causale DPPAC*

Une méthodologie qui facilite l'expression
d'une volonté commune de développement

Cette méthode de travail repose sur l'identification des problèmes et de leurs causes par les acteurs eux-mêmes. Afin d'amoindrir les problèmes qui leur paraissent prioritaires, ils définissent ensemble des objectifs puis des actions.

La façon d'aborder ce travail avec l'aide d'outils simples permet de travailler ensemble de façon consensuelle. Elle a pour premier impact, avant même l'écriture du projet, de renforcer l'écoute et les réseaux entre acteurs, et pour objectifs :

- obtenir un Projet de Territoire qui soit le fruit d'un large consensus,
- favoriser le maintien, le renforcement et le développement de projets dans tous les secteurs d'activités du Pays,
- s'appuyer sur une méthode participative pour que les idées les plus porteuses de développement soient celles les mieux portées par les Gâtinais et leurs partenaires.

Les participants sont eux-mêmes amenés à identifier les problèmes et leurs causes. Ainsi, très souvent, des acteurs de secteurs différents se rapprochent pour trouver des solutions ensemble. Le travail réalisé a démontré, à la fois aux élus et aux différents partenaires, l'importance d'une démarche transversale et pluridisciplinaire. Chacun entend désormais la poursuivre au sein du Conseil de Développement.

* Henri Franchet (Historique, contenu, limites et situation d'applications de la démarche, Cours Université Lyon I Paris VII, ORSRA. 1996/1997/1998/1999 & Guide d'accompagnement des responsables de projet à une démarche de programmation participative, en cours de publication).

— (B) La conduite du projet de territoire Gâtine 2000-2010

Tableau récapitulatif de la démarche

Démarche	Etape	Actions	Contenu
1 Lancement de la démarche Organisation et Méthodologie	Octobre à Novembre 98	- Mise en place de la Commission Prospective autour de 7 thèmes de travail : • Economie NTIC • Agriculture • Tourisme • Culture patrimoine • Environnement - Cadre de vie - Social et solidarité • Habitat infrastructures	- Mobilisation des élus des Communautés de communes et des agents de développement. - Communication sur la démarche (dépliant, presse, mailing, site internet, relais locaux).
	Décembre 98 à mi janvier 99	"Foisonnement d'idées" Mobilisation des acteurs pour observer la situation, leur vision du territoire et leurs attentes	Organisation à l'échelon local de la Gâtine par les développeurs locaux (outil tableau SWOT)
	Du 13 au 22 janvier 99	- Recueil des données. Plus de 800 constats et idées	Parallèlement un diagnostic est réalisé par le Pays, abondé par les résultats du foisonnement d'idées.
	15 et 16 janvier 99	Formation des personnes volontaires à la méthodologie DPPAC	42 personnes formées pour être animateur, rapporteur, observateur en vue de la journée de rassemblement du 23 janvier.
2 Préparation du projet	23 janvier 99	- Journée de rassemblement avec 150 acteurs de Gâtine	A partir du foisonnement d'idées et d'un état des lieux de la situation, les participants analysent les problèmes et définissent les objectifs prioritaires à développer d'ici 2010.
	9 février 99	- 2 ^e journée de formation/action	- Travail de synthèse et analyse à partir des objectifs élaborés le 23 janvier.



Démarche	Etape	Actions	Contenu
2	Mars à septembre 1999	Travaux des comités de travail et des groupes projet 1 - Identité image communication 2 - Observation innovation 3 - Les jeunes en Gâtine 4 - Entreprendre en Gâtine 5 - Filière agro-alimentaire 6 - Tourisme 8 - Environnement paysage agricole 9 - Maintien accueil des populations 10 - Patrimoine culture	- Chaque comité programme les actions correspondant aux objectifs définis le 23 janvier. - Les acteurs présents le 23 et d'autres sont de nouveau invités à participer à la définition des actions. (150 acteurs programment ensemble)
3 Validation du projet et restitution aux acteurs	Octobre 1999	- Mise en place du Comité technique (composé de la Commission Prospective).	- Validation technique des actions. - les 10 thèmes de travail se regroupent en 5 axes stratégiques : 1 - Identité Image Communication 2 - Observation, Innovations sociales et économiques 3 - Solidarité des populations et Cadre de vie 4 - Environnement Agriculture agro-alimentaire 5 - Tourisme Culture Patrimoine
	2 novembre 1999	- Validation par le bureau syndical	Une cinquantaine d'actions programmées à terme.
	2 décembre 1999	Restitution publique du projet de Territoire	400 participants
4 Mise en oeuvre et réalisation	2000 à 2002	- Le conseil de développement provisoire participe à la mise en oeuvre du projet : - Préparation du Contrat de Territoire 2001 - 2003 - Le Pays est retenu dans le programme Leader Plus sur l'eau - Mise en place d'un module de suivi du projet sur l'Intranet - 10 janvier 2001 : le périmètre d'étude du Pays est reconnu par la CRADT - 7 novembre 2002 : mise en place du Conseil de développement du Pays de Gâtine	Les actions et projets s'inscrivent dans des programmes régionaux, européens et départementaux. La commission Prospective devient le conseil de développement.
5 Suivi et Evaluation	Jusqu'à 2010	- Elaboration d'une démarche d'évaluation du projet de territoire (avril 2003) - Mise en place de journées de formation au développement durable (2002- 2003)	- Définir les objectifs et programmes prioritaires à évaluer dans le cadre du projet de Pays. - Engager les acteurs dans une démarche de développement durable

— © L'engagement du Pays dans une démarche de développement durable

Agenda 21

Le développement durable est devenu un défi majeur du XXI^e siècle pour l'ensemble des pays d'Europe. La Gâtine en fait un axe prioritaire dans ses projets de développement.

L'agenda 21 local Un plan d'actions pour le 21^e siècle

La notion d'Agenda 21 résulte notamment du Sommet de la Terre de Rio en 1992.

C'est un projet politique local, partenarial, stratégique et global pour le XXI^e siècle, qui invite les collectivités locales à s'engager dans un programme d'actions à long terme visant à assurer un développement intégré, solidaire et partagé pour les générations présentes et futures.

Il permet d'intégrer dans tous les projets politiques de la collectivité locale, les finalités du développement durable, c'est à dire l'équité sociale, l'efficacité économique, l'amélioration et la protection de l'environnement, la démocratisation des modes de prise de décision.

C'est en particulier pour son inscription dans une démarche participative, en référence à l'un des fondements du développement durable, que la démarche d'élaboration du Projet de Territoire "Gâtine 2000-2010" a été retenue en juillet 2000 et labellisée "Agenda 21" par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Pour autant le Pays est conscient que ce concept doit être partagé et compris par la majorité des acteurs du Pays.

C'est pourquoi, le Pays de Gâtine a élaboré en 2002 en partenariat avec l'IFREE (Institut de Formation et de Recherche à l'Éducation à l'Environnement) un programme de formation à la démarche de développement durable.



L'objectif est de sensibiliser les élus et principaux acteurs du Pays à cette démarche en leur apportant des outils d'analyse, de compréhension et des témoignages sur des expériences menées en France ou à l'étranger. Par ailleurs, le Pays lance un certain nombre de pistes de travail autour d'actions concrètes. A titre d'exemple : l'accompagnement d'un programme de recherche et développement sur le traitement de la laine de mouton dans le cadre d'INTERREG III B.

Des réflexions sont en cours également sur des démarches valorisant la Haute Qualité Environnementale (HQE), et les économies d'énergie dans les projets publics collectifs.

En outre, une convention pluriannuelle a été signée avec EDF pour soutenir le Pays de Gâtine dans des missions liées au développement durable



Avertissement

La méthode d'élaboration du diagnostic de territoire a été présentée dans le chapitre II précédent.

Ce diagnostic réalisé pour l'essentiel entre 1999 et 2001 a la particularité d'être partagé par les acteurs qui se sont impliqués dans ce projet.

Néanmoins, il n'est pas pour autant exhaustif et l'on peut relever des absences ou lacunes concernant certaines informations.

La mise en œuvre des orientations d'ici 2010 permettra de réajuster et approfondir au fur et à mesure ce diagnostic.

Chapitre III



Un territoire : diagnostic et enjeux

A- Un diagnostic partagé

B- Conclusion :

- Bilan de la dynamique de Pays
- Enjeux de développement durable du territoire

— A Un diagnostic partagé

I- Une situation et des évolutions démographiques caractéristiques de l'espace rural

Le Pays de Gâtine présente les caractéristiques d'une zone rurale avec une population qui diminue depuis les années 1960 et une faible densité démographique (39 habitants par Km² pour 57 habitants par Km² dans le département). On dénombrait en 1999 sur ce territoire 75 662 habitants, soit 22% de la population du département.

● Un Pays composé d'une majorité de petites communes

Le territoire de la Gâtine est constitué d'un tissu de petites communes.

Sur les 99 communes du pays :

○ 80% des communes ont moins de 1000 habitants

○ Plus de 50% des communes ont moins de 500 habitants.

Avec 39 habitants, Puy Hardy (canton de Coulonges sur l'Autize) est la plus petite commune du Pays.

Seize communes, entre 1000 et 2900 habitants, se distinguent par leur taille intermédiaire.

Parthenay, chef-lieu d'arrondissement, est la commune la plus importante avec 10466 habitants et constitue le principal pôle urbain de la Gâtine. La ville s'est développée dans les années 40 et a longtemps drainé la population des alentours, notamment avec son marché aux bestiaux et ses commerces. Le canton de Parthenay regroupe 27% de la population du pays dont 14% pour la seule commune de Parthenay.

Airvault et Moncoutant constituent 2 pôles secondaires de 3000 habitants environ.

Les communes de la couronne de Parthenay comptent parmi les principales communes du Pays : Châtillon sur Thouet (2727 habitants), Le Tallud (1868 habitants), Pompaire (1812 habitants) et Viennay (1018 habitants). Les communes chefs-lieux de canton sont aussi les plus peuplées, telles que les communes de Saint Loup Lamairé (1001 habitants),



Le marché de Coulonges sur l'Autize



Champdeniers (1491 habitants) et Coulonges sur l'Autize (2146 habitants).

En revanche, sur d'autres cantons, on observe que le chef-lieu n'est pas le seul pôle urbain. C'est le cas des cantons de Secondigny, de Thénézay et de Coulonges sur l'Autize :

- Au sein du canton de Secondigny, les communes de Secondigny (1774 habitants) et de Saint Aubin le Cloud (1796 habitants) se partagent près de la moitié de la population.
- Le canton de Thénézay comprend deux communes importantes : Thénézay (1424 habitants) et La Peyratte (1080 habitants)
- Sur le canton de Coulonges sur l'Autize, la commune de Coulonges sur l'Autize (2146 habitants) est suivie dans

une moindre mesure par Ardin (1149 habitants).

Enfin, pour certains cantons, la commune la plus peuplée n'est pas le chef-lieu. C'est sur certains cantons de Ménigoute, Vasles est la commune la plus importante (1564 habitants) et pour le canton de Mazières en Gâtine, la commune de Saint Pardoux (1291 habitants).

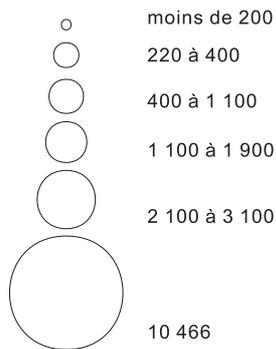
● Une situation démographique contrastée

Le Pays de Gâtine connaît une baisse de sa population depuis les années 1960. L'observation des taux de variation annuelle de population, pour les périodes 1982-1990 et 1990-1999, indique que cette évolution de population n'affecte pas le pays de façon uniforme.

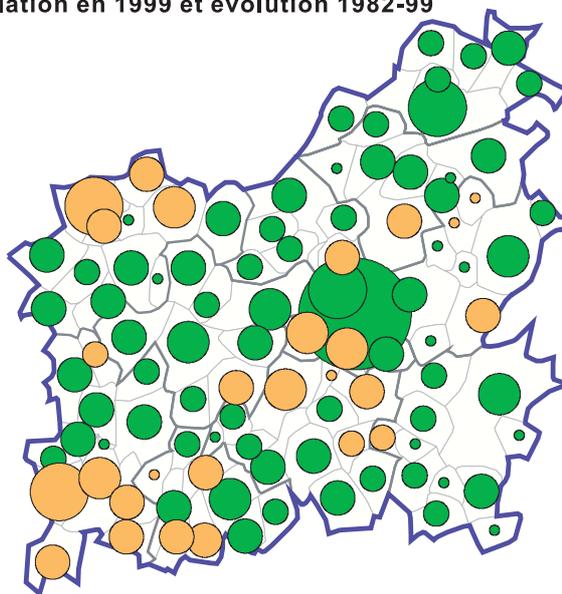


Répartition de la population en 1999 et évolution 1982-99

Population 1999 (nb hab.)

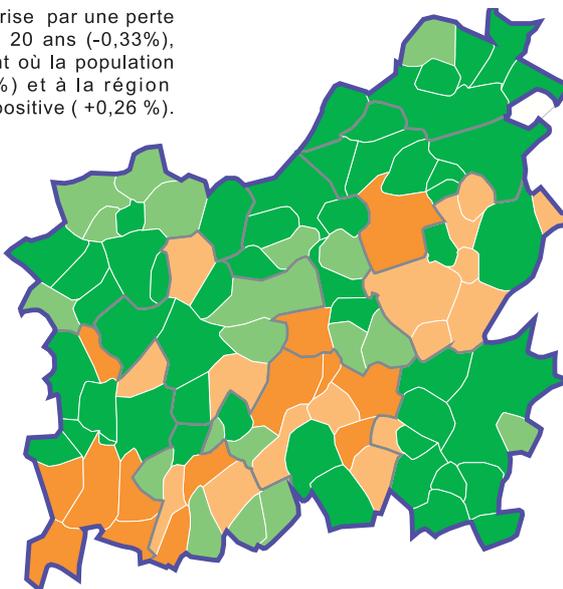


Evolution 1982-1999



Le Pays de Gâtine se caractérise par une perte globale de population depuis 20 ans (-0,33%), contrairement au département où la population est quasi-stable (+ 0,03 %) et à la région Poitou-Charentes où elle est positive (+0,26 %). Seuls les espaces péri-urbains connaissent une croissance démographique, essentiellement due au solde migratoire (Parthenay, Niort, Bressuire, et plus récemment Poitiers).

Typologie de l'évolution



I A A T

Source : INSEE, RP 1990/99

0 10 km

© IGN-Paris-Route500 © 2002



● Pour la période 1990-1999

La Gâtine connaît dans son ensemble une baisse de population moins marquée que sur la période inter-censitaire précédente (- 0,30% de baisse annuelle entre 1990 et 1999 contre - 0,36% entre 1982 et 1990).

Par contre, la baisse de population des cantons d'Airvault (- 0,73%), de Saint Loup Lamairé (- 0,67%), et de Moncoutant (- 0,61%) s'est accentuée par rapport à la période précédente.

Les pôles urbains :

Parthenay et sa couronne, ainsi qu'Airvault et Moncoutant perdent de la population, mais de façon modérée.

La régression de la population se poursuit d'une manière générale sur les petites communes.

Le canton de Champdeniers maintient sa population à un niveau d'équilibre (- 0,08 %) et trois cantons voient même leur population augmenter de façon significative : Coulonges sur l'Autize (+ 0,14%), Mazières en Gâtine (+ 0,12%) et Thénézay (+ 0,08%).

● Les soldes naturels et migratoires

Sur la période 1990-1999, les soldes naturels continuent à diminuer sur l'ensemble du Pays.

On observe en revanche un inversement de tendance pour les soldes migratoires.

● Pour la période 1982-1990

Les cantons de Ménigoute et de Thénézay sont les plus affectés par la baisse du nombre d'habitants (respectivement - 0,86% et - 0,76%). Durant cette période, Moncoutant maintient sa population à l'équilibre (- 0,01%) et Champdeniers est le seul canton connaissant une hausse de sa population (+ 0,14%).

Certaines communes gagnent en population comme celles de la couronne de Parthenay (Viennay, Pompaire, Le Tallud, et La Chapelle Bertrand). Les communes situées au sud du canton de Moncoutant et au nord des cantons de Coulonges sur l'Autize et Champdeniers bénéficient aussi d'une hausse de leur population.



Les soldes migratoires sur le Pays de Gâtine

	Solde naturel 1982/1990	Solde migratoire	Solde naturel 1990/1999	Solde migratoire
Pays de Gâtine	-272	-2045	-1157	-961

Source : INSEE, RGP 1982, 1990, 1999

Une hausse significative des soldes migratoires s'est produite sur les secteurs de Coulonges sur l'Autize, Mazières en Gâtine et Thénézay, contribuant à l'augmentation de population observée sur ces cantons. Leur situation

**"Les plus de 65 ans
représentent 23,5 %
de la population totale"**

géographique (proximité de pôles urbains), l'accessibilité (passage des principaux axes routiers) et la politique d'amélioration de l'habitat ont favorisé depuis quelques années l'arrivée de "citadins actifs" sur ces cantons.

Ce nouveau phénomène migratoire s'accompagne également d'une arrivée non négligeable de familles de nationalité anglaise et néerlandaise, ainsi que d'un retour de retraités originaires du Pays. On peut noter également l'arrivée de populations en difficulté qui viennent en campa-

gne en espérant y vivre plus facilement.

Hormis peut-être pour les retraités, on observe que le renouvellement de ces nouveaux arrivants est important : ils ne s'installent souvent pas de façon définitive et repartent au bout de quelques années. Cela demandera à l'avenir de mieux prendre en compte et d'anticiper les besoins des populations afin de les fixer durablement sur le territoire.

● Une population vieillissante

En 1999, les moins de 25 ans représentent en Gâtine 26,3% de la population totale (15,7% pour les 0-14 ans et 10,6% pour les 15-24 ans). Comparativement, la moyenne nationale s'élève à 31%. Le Pays de Gâtine enregistre une proportion de personnes âgées particulièrement élevée. Les plus de 65 ans représentent 23,5% de la population totale, alors que la moyenne nationale ne s'élève qu'à 16,7% pour cette tranche d'âge.

Répartition de la population par tranches d'âges

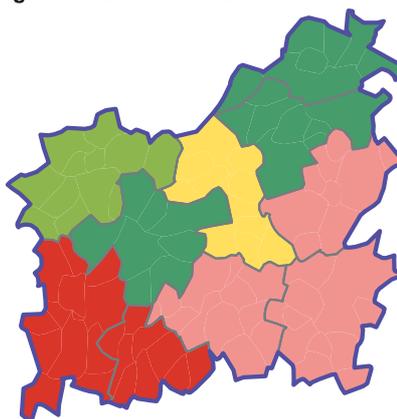
	De 0 à 4 ans	De 15 à 24	De 25 à 44 ans	De 45 à 64 ans	De 65 à 74 ans	75 ans et plus
Pays de Gâtine	15,7	10,6	26,2	24%	12,5	11%

Source : INSEE, RGP 1999

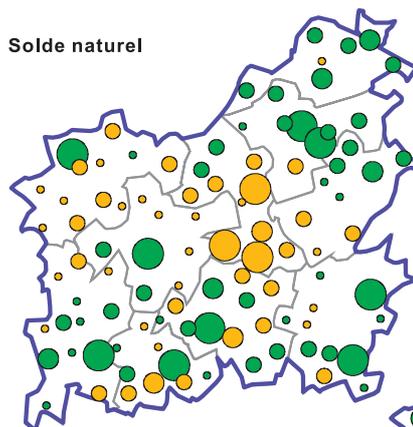


Evolution des soldes naturels et migratoires entre 1982 et 1999

Soldes	1982/90		1990/99	
	naturel	migratoire	naturel	migratoire
■ (Red)	-	+	-	+
■ (Pink)	-	-	-	+
■ (Yellow)	+	-	+	-
■ (Light Green)	+	-	-	-
■ (Dark Green)	-	-	-	-

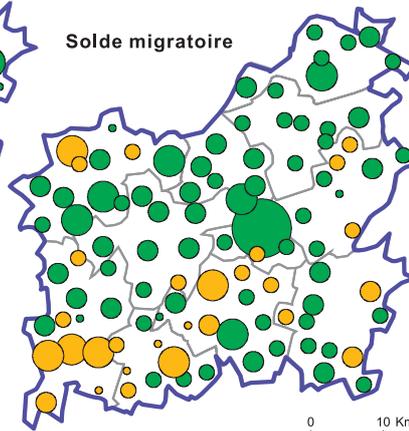


Solde naturel

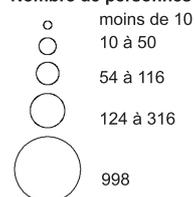


Le solde migratoire favorise surtout le sud du pays, particulièrement les cantons de Coulonges-sur-l'Autize et Champdeniers-Saint-Denis et plus récemment les cantons de Ménigoute, Mazières-en-Gâtine et Thénezay.

Solde migratoire



Nombre de personnes



Evolution



Source: INSEE, RP 1982/90/99

I A A T

0 10 Km
© IGN-Paris-Route500 © 2002



● Une population à faibles revenus

La Gâtine est caractérisée par une population vieillissante et parmi les cantons les plus vieillissants, on trouve celui de Ménigoute avec 29,3% de plus de 65 ans dans sa population totale.

Le vieillissement de la population observé en Gâtine est aujourd'hui accentué par un contexte démographique peu favorable. On doit, en effet, s'attendre à une diminution des jeunes pour les 10 années à venir : l'évolution du nombre des moins de 15 ans serait entre 1990 et 2010 de l'ordre de - 18% en Deux-Sèvres contre - 3% en France (Source : Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation, projections démographiques, novembre 1999).

De plus, on observe en Gâtine un départ important des jeunes actifs vers des bassins d'emplois plus dynamiques, phénomène qui vient appuyer la baisse générale des moins de 25 ans.

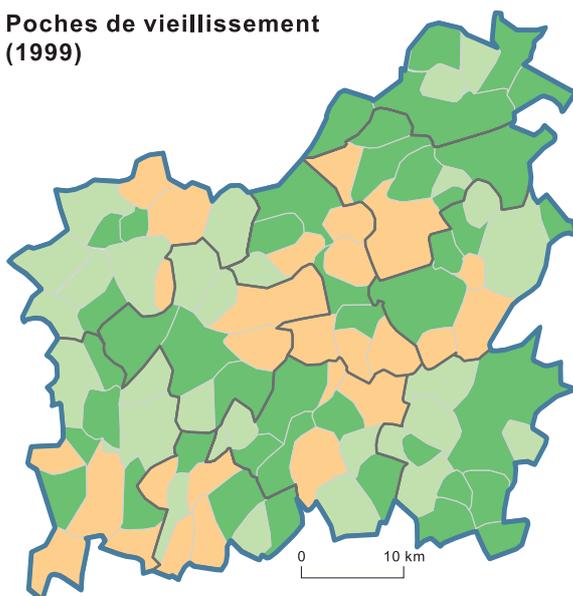
Le Pays présente de faibles revenus par habitant vis à vis de l'ensemble du département (en 1998 : 10 608 € de revenus nets imposables moyens sur le Pays contre 12 255 € en Deux-Sèvres). Cette situation est vraisemblablement due à une forte représentation des mutuelles sur l'agglomération Niortaise, tandis que la Gâtine présente des activités plus traditionnelles, moins lucratives, et un taux de chômage qui demeure important chez certaines catégories de population.

Excepté pour le canton de Parthenay dont le niveau de revenus atteint quasiment celui des Deux-Sèvres (et dans une moindre mesure les cantons de Champdeniers et de Saint-Loup Lamairé), il n'y a pas d'autres secteurs dynamiques pour compenser cette relative pauvreté des ménages Gâtinais.

Dans ce contexte, des priorités doivent être données à l'action sociale en faveur des familles et des personnes, sans toutefois négliger l'importance d'autres domaines d'intervention comme l'action culturelle et économique pour l'accueil et l'intégration des populations sur le territoire.



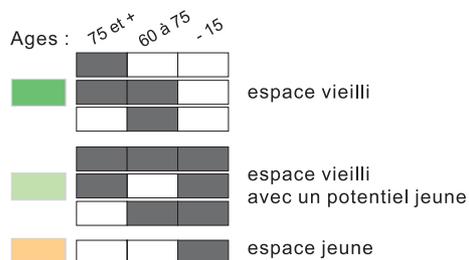
Poches de vieillissement (1999)



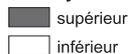
Le Pays de Gâtine contient des " poches de vieillissement ", caractérisées par l'importance des plus de 60 ans. Elles recouvrent une grande partie du canton de Ménigoute, le long d'un axe Vernoux-en-Gâtine / Mazières-en-Gâtine, communes dans lesquelles la tranche d'âges 60-75 ans représente 20 à 30 % de la population, celle des 75 ans et plus, 13 à 17 %.

Ce sont les zones où une perte de population est enregistrée depuis 20 ans.

La population des moins de 15 ans reste majoritairement en deçà de 20 %.



Position par rapport à la moyenne du pays :



Part dans la pop. du pays (1999)

75 ans et plus	:	11 %
60 à 75 ans	:	18,3 %
moins de 15 ans	:	15,7 %

I A A T

© IGN-Paris-Route500 FI 2002
Source: INSEE, RP1999



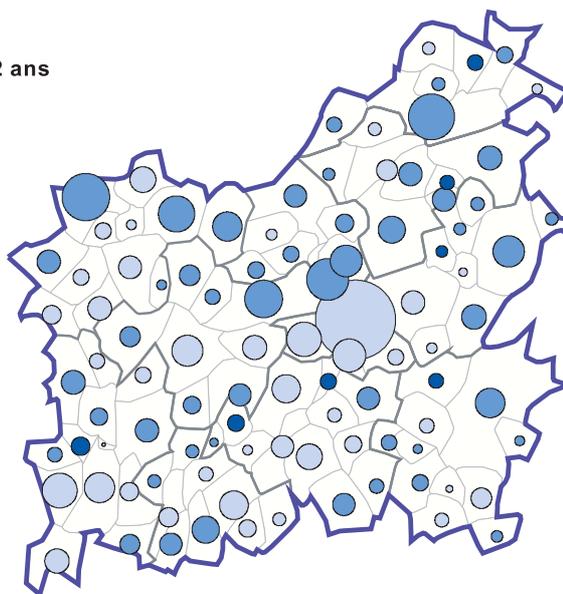
Population jeune

Population âgée de 6 à 12 ans (1999)

Part dans la population des 0-16 ans (%)

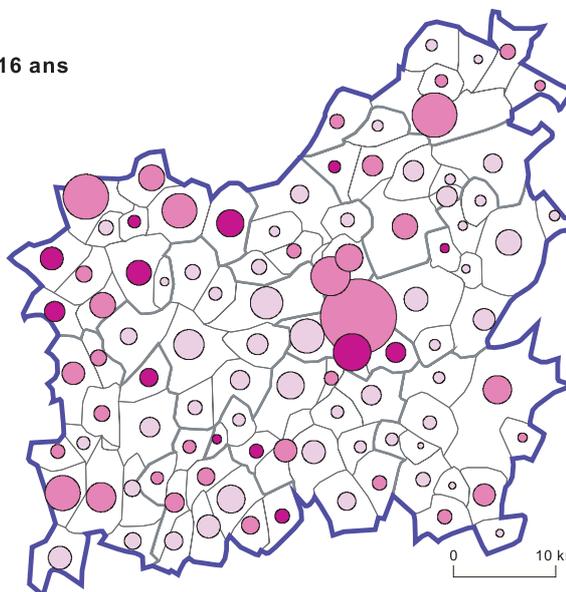


Nombre de personnes



Population âgée de 12 à 16 ans (1999)

Part dans la population des 0-16 ans (%)



I A A T

Source : INSEE, RP 1990/99

© IGN-Paris-Route500 © 2002



2- Des activités économiques diversifiées

2-1 Le tissu local d'entreprises

Si l'économie de la Gâtine a pu être parfois considérée comme un point faible au regard de ses voisins, elle a su sortir des différentes crises et s'adapter.

Supérette à la Peyratte

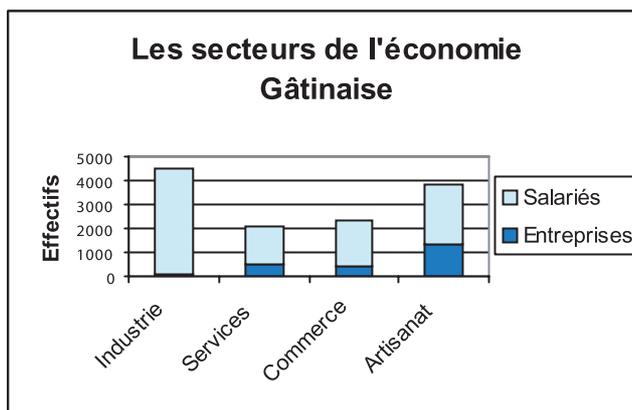


mique départemental (entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés). Les différents secteurs de l'économie se répartissent comme suit:

Industrie : 108 entreprises, 4377 salariés, **Commerce** : 381 entreprises, 1962 salariés, **Services** : 465 entreprises, 1635 salariés, **Artisanat** : 1346 entreprises, 2459 salariés.

L'économie de la Gâtine est aujourd'hui caractérisée par un tissu de PME-PMI qui, marqué par une activité traditionnelle, poursuit une phase de mutation. Les entreprises gâtinaises représentent d'ailleurs plus de 20% du tissu écono-

Dans l'économie locale, l'artisanat est le secteur dominant en nombre d'entreprises. Le secteur de l'Industrie, quant à lui, est celui qui emploie le plus grand nombre de salariés (4377 personnes recensées au RCS en juillet 2001).



Sources : RCS 2001



● **Une dynamique industrielle née de la valorisation des ressources locales**

Le tissu industriel de Gâtine est marqué par des activités plutôt traditionnelles et diversifiées (travail des métaux, agro-alimentaire, bâtiment, textile, bois). Certaines ont su évoluer et se hisser aux plans national et international comme le secteur de la mécanique.

C'est un tissu constitué de PMI créées localement puis, pour une part d'entre elles, rachetées par des groupes durant la période de crise et de restructuration industrielle des années 1980. Actuellement, environ 50 % des entreprises de + de 50 salariés dépendent de centres de décision extérieurs au

département. L'industrie demeure aujourd'hui un secteur moteur de l'emploi en Gâtine et l'activité d'autres secteurs comme les services à l'entreprise et les services du transport, est directement liée au tissu industriel local. Il est

"11 établissements industriels emploient plus de 100 salariés soit plus de 40% des salariés du secteur"

à noter que 11 établissements industriels emploient plus de 100 salariés soit plus de 40% des salariés du secteur et que les 3 plus gros employeurs de Gâtine (+ de 200 salariés) sont dans l'agro-alimentaire, et dans la fabrication de meubles.

Trois pôles géographiques concentrent un nombre important d'entreprises et d'emplois industriels : les cantons de Parthenay, Moncoutant et Airvault (les 3 chefs-lieux de cantons concentrent les plus forts effectifs salariés).



TLD, entreprise du secteur aéroportuaire à Saint-Lin



Les cantons de Ménigoute, Saint Loup sur Thouet et Champdeniers sont en revanche les moins industrialisés.

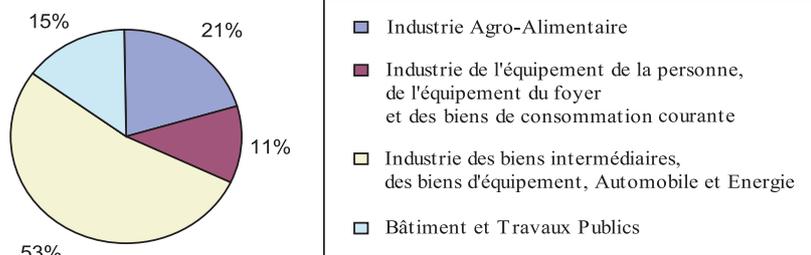
La dynamique industrielle est donc globalement plus forte sur le nord de la Gâtine que sur le sud. Cette configuration du tissu d'entreprises reflète la situation centrale du Pays en Deux-Sèvres, entre le nord du département fortement industrialisé et le sud où l'industrie est moins représentée.

Les facilités d'accès et l'offre de services conditionnent de manière importante l'implantation des entreprises sur le terri-

toire. Le passage de l'autoroute A 83 est à ce titre une nouvelle opportunité à saisir pour l'implantation d'entreprises dans le sud du Pays. Cette situation est l'occasion de mener une réflexion globale entre tous les secteurs du développement économique (entreprises, collectivités, consulaires, ...).

Parmi les différents secteurs de l'industrie représentés sur le territoire, la Gâtine entretient depuis plusieurs siècles une tradition dans le domaine de la métallurgie qui remonte vraisemblablement à l'époque gallo-romaine avec l'extraction de minerai de fer.

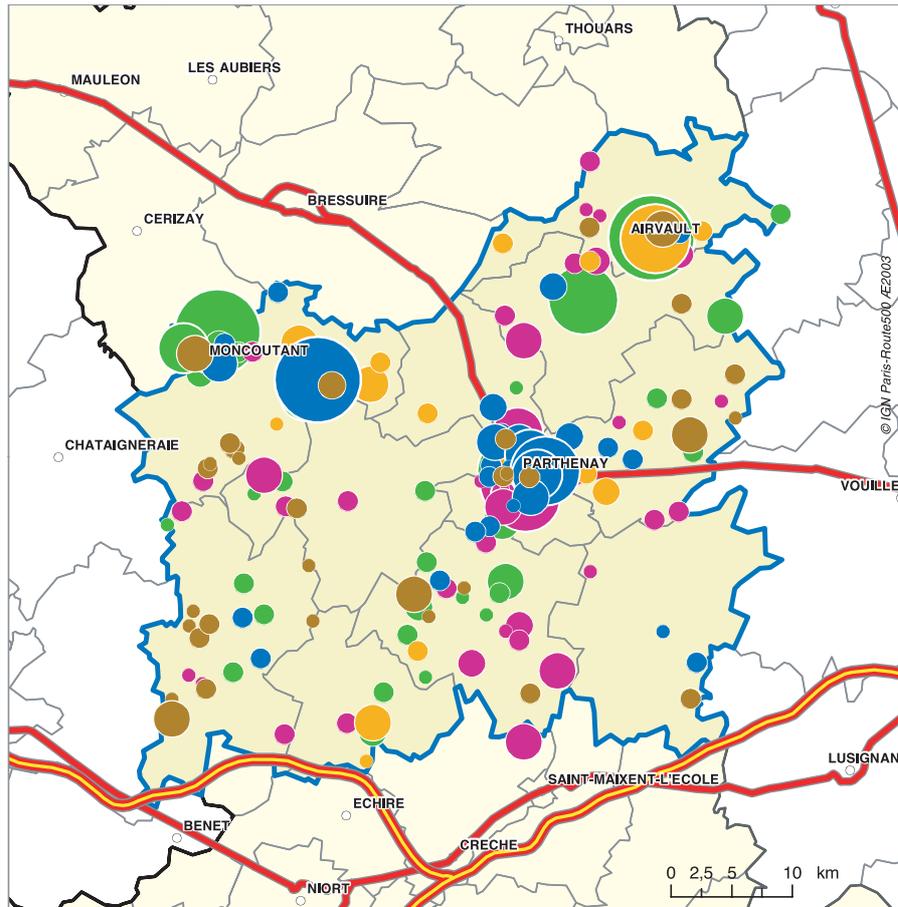
L'industrie : effectifs salariés en 2001



Source : INSEE, RGP 1999



Les établissements industriels (2002)

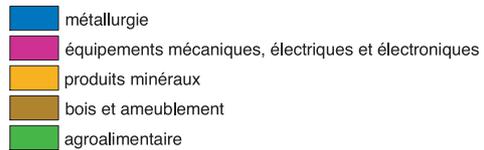


Nombre de salariés par entreprise



Source : CCI des Deux-Sèvres - RCS décembre 2002

Activités industrielles





Le travail du métal, même s'il a beaucoup évolué, reste encore aujourd'hui une caractéristique de l'industrie gâtinaise.

Ainsi, le secteur des biens intermédiaires, biens d'équipements et de l'automobile est le plus représenté (53% des salariés). Ces entreprises de mécanique et de la métallurgie sont bien implantées sur tous les cantons, avec une concentration sur Parthenay.

Bien que moins représentées en nombre, d'autres activités du secteur des biens intermédiaires, biens d'équipements et de l'automobile, peuvent être mentionnées : le secteur de l'extraction/exploitation du sous-sol et des carrières, dont le marché est essentiellement lié aux travaux publics (cimenterie, carrières), le secteur du génie thermique et de la ventilation, le secteur du câblage et celui de l'emballage .

Viennent ensuite les secteurs de l'agro-alimentaire (21%) et du bâtiment (15%).

L'Industrie agro-alimentaire est, elle aussi, très liée à l'histoire et au savoir-faire de transformation des produits agricoles locaux, tout particulièrement la viande (viandes ovines et bovines, plus récemment de porc et de volaille).

Bien qu'une politique de qualité ait été fortement développée ces dernières années, en particulier autour des viandes ovines et bovines, cette activité a souffert des répercussions des crises de la vache folle et de la tremblante ovine.

Les activités de transformation de la viande bovine ont fortement décliné ; le secteur de la volaille est lui resté plus dynamique. La fabrication de plats cuisinés reste encore peu développée, bien que l'on puisse noter l'implantation à Airvault de l'un des groupes n°1 des plats conditionnés en France.

Dans le secteur de la transformation laitière (fromages, beurre, crème) de nombreuses PME, notamment issues de la



Electro-équipements, entreprise de fabrication de matériel de découpe industrielle à Pompaire



diversification des exploitations agricoles sont présentes. Le mouvement coopératif est particulièrement dynamique dans ce secteur avec plusieurs laiteries qui ont su proposer des produits à haute valeur ajoutée : Laiterie de la Viette à Vouhé, Laiterie de Pamplie, Laiteries de la Chapelle Thireuil, de Saint Loup et de Champdeniers.

L'industrie de l'équipement de la personne, de l'équipement du foyer, et des biens de consommation courante est moins développée, sauf pour le secteur du bois et de l'ameublement ainsi que le secteur textile-cuir (qui relève lui aussi d'un savoir-faire ancien mais qui a fortement décliné).

Il est encore ressenti en Gâtine un manque d'innovation ainsi qu'un manque de relations entre les différents secteurs économiques pour valoriser les compétences du territoire à l'extérieur.

Or, malgré la volonté des entreprises locales de s'ouvrir vers l'extérieur et de valoriser l'image du tissu économique local,

les démarches entreprises dans ce sens semblent encore insuffisantes.

Le déficit d'image du territoire et de son tissu économique est préjudiciable au dynamisme de l'activité.

En effet, les entreprises locales connaissent quelques difficultés pour recruter le personnel qualifié dont elles ont besoin et regrettent le départ du Pays des jeunes formés.

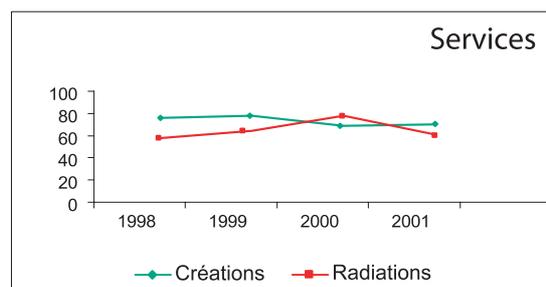
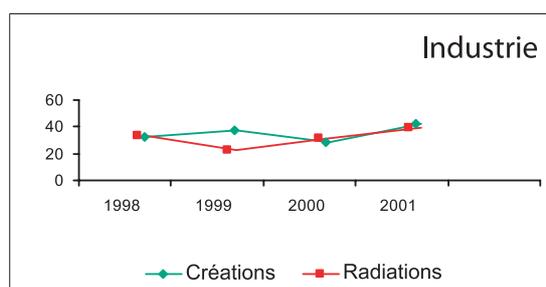
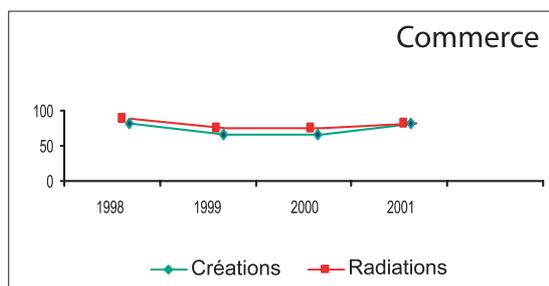
C'est ainsi qu'en 1998, les entreprises, Chambres Consulaires et collectivités se sont retrouvées au sein du Club des Entreprises de Gâtine pour favoriser les échanges et prendre en compte les préoccupations liées à l'emploi et à la formation.



La Viette, Maître beurrier depuis 1896



L'évolution de la création d'entreprise



Source : ICA 79



● Des services encore peu développés sur le Pays

Le secteur des services se concentre principalement autour de Parthenay

(40% des entreprises sur le canton). Les entreprises de services sont caractérisées par de petits effectifs. Plus de 80% des entreprises de services en Gâtine ont moins de 5 salariés.



Les effectifs salariés en 2001



Sources : RCS 2001

Au sein du secteur des services, c'est l'activité du transport qui est la plus fortement implantée en Gâtine et qui concentre le plus d'effectifs.

L'activité de transport de marchandises et de logistique s'est développée au départ à partir des besoins du tissu local (carrières, agro-alimentaire et élevage). Si cette activité continue à travailler aujourd'hui avec le tissu local, elle doit essentiellement son expansion à son orientation vers de nouveaux marchés nationaux voire internationaux.

Cependant, les préoccupations environnementales pourraient modifier sensiblement le contexte des transports et toucher ce pan d'activité.

Les activités de services aux entreprises (19% des effectifs salariés) et les services aux particuliers (16%) montrent aussi un bon dynamisme.

"Au sein du secteur des services, c'est l'activité des transports qui est la plus fortement implantée en Gâtine (48 %)"

La restauration représente la première activité en nombre d'entreprises et de salariés pour les services aux particuliers. L'activité hôtelière est, quant à elle, plus réduite. Ces deux secteurs pourraient d'ailleurs tirer parti

du développement touristique du Pays.

Le secteur de la santé et de l'action sociale reste encore limité mais pourrait à l'avenir se développer avec l'augmentation de la demande en services à la personne.



● Des commerces concentrés sur Parthenay

Le canton de Parthenay constitue le principal pôle commercial de la Gâtine. 50% des commerces sont concentrés principalement sur Parthenay et ses communes limitrophes Pompaire, Viennay, Châtillon sur Thouet et Le Tallud. Moncutant est le second pôle. Les autres chefs-lieux de canton concentrent, à quelques exceptions près, la majorité des commerces du canton.

Le commerce de détail et l'artisanat alimentaire sont des éléments importants du cadre de vie et font partie des premiers services de proximité attendus par les habitants.

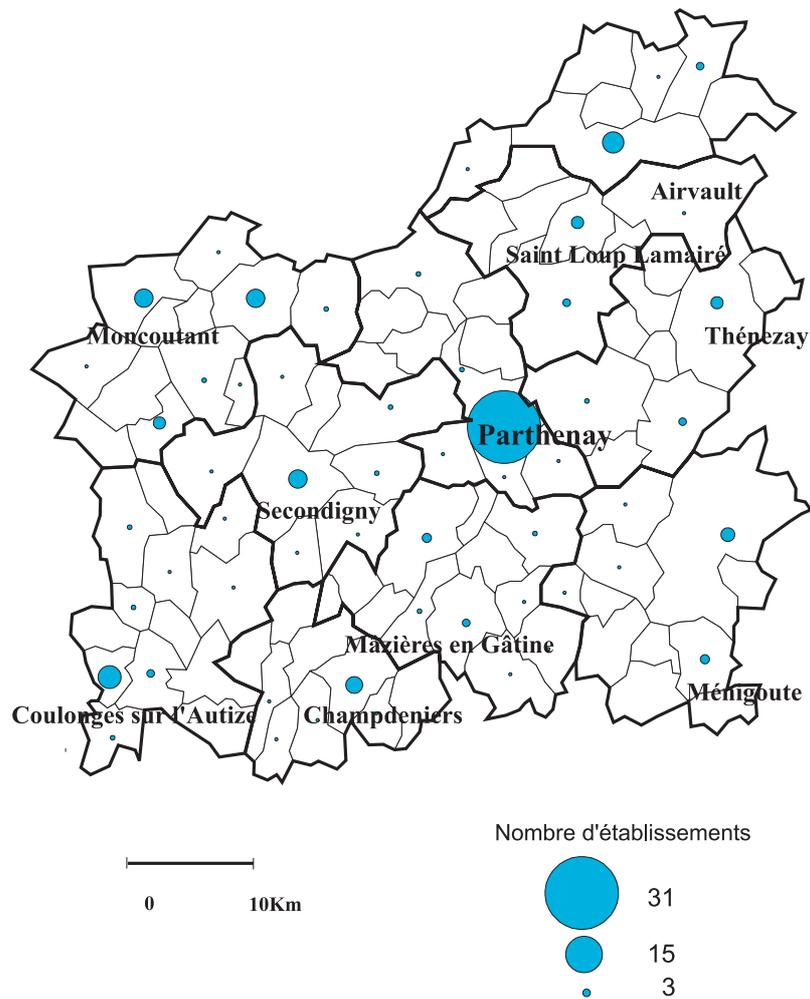
La ville de Parthenay et dans une moindre mesure les chefs-lieux de cantons, sont les principaux pôles disposant de ces services. De nombreuses communes rurales en sont aujourd'hui dépourvues puisque 43 communes sont concernées en Gâtine. Beaucoup de municipalités ont d'ailleurs mesuré l'enjeu que représente le maintien des commerces de proximité et soutiennent actuellement leur dernier commerce, avec l'implantation de multiservices.

La situation du commerce de détail, en particulier dans le secteur de l'alimentaire, semble ainsi sur la période récente s'être équilibrée et certaines communes voient se réinstaller des commerçants (on note entre 1996 et 2001 une évolution positive du nombre de commerces sur le Pays). Cette bonne tendance traduit sans doute les effets de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC), menée sur la Gâtine entre 1995 et 1997 mais elle risque néanmoins d'être enrayerée par l'absence de jeunes dans les filières de formation aux métiers de bouche.

Si la situation semble progressivement se stabiliser, voire se redresser dans les cantons ruraux, elle a évolué négativement à Parthenay avec la disparition d'entreprises principalement en centre-ville. Cette baisse de dynamisme du centre ville a touché tout particulièrement les commerces du secteur de l'équipement de la personne qui ont connu une forte baisse entre 1997 et 2000 (-20%). En revanche un nombre important de grandes et moyennes surfaces se sont développées sur Parthenay avec deux hypermarchés et un supermarché.



Localisation du commerce et de l'artisanat alimentaire



Source : CCI, Registre du Commerce et des Sociétés,
Réalisation Estelle KERBIRIOU, Map Info, août 2001.



C'est aujourd'hui une question d'aménagement de l'offre commerciale qui se pose pour la ville de Parthenay ainsi qu'une réflexion sur l'attractivité de son centre ville. Il est important qu'une offre variée et de qualité y soit maintenue voire développée afin d'éviter le départ de la clientèle locale vers d'autres pôles (Poitiers, Niort).

● Le poids des petites entreprises artisanales

La Gâtine, comme le département, bénéficie d'un tissu important d'entreprises artisanales. La densité y est supérieure à la moyenne nationale.

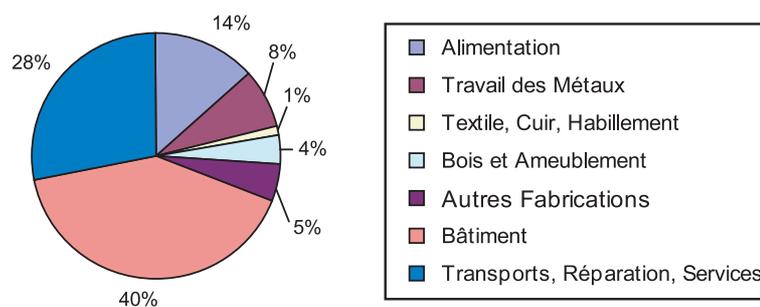
L'artisanat occupe une position transversale et complémentaire par rapport aux autres secteurs de l'économie (Industrie, Commerce, Services, Agriculture).

Au 31 décembre 2000, la Gâtine comptait 1346 entreprises inscrites au Répertoire des Métiers employant 2459 salariés. Certaines sont inscrites également au Registre du Commerce et des Sociétés, c'est le cas pour la majorité des artisans du secteur alimentaire et des services).

Le secteur du bâtiment est celui qui compte le nombre le plus important d'entreprises (40%). Viennent ensuite les secteurs des services (28%), et des activités alimentaires (14%).

Les métiers de la production (travail des métaux, textile, cuir, habillement, bois et ameublement, autres fabrications), bien que peu représentés en nombre d'entreprises, génèrent un grand nombre d'emplois sur le territoire.

Les entreprises de l'artisanat



Sources : Répertoire des métiers, 2000



L'Artisanat est un secteur caractérisé par de très petites entreprises (plus de 50% des entreprises n'emploient aucun salarié).

Depuis 1996, le nombre d'entreprises artisanales est en baisse (- 4,5%). Ce mouvement de disparition d'entreprises semble davantage affecter les petites entreprises. Les métiers du bâtiment profitent en particulier du contexte favorable du marché de la construction et de la réhabilitation.

Aujourd'hui en Gâtine se pose la question de la transmission des entreprises : on constate en effet une forte proportion de chefs d'entreprises de plus de 50 ans, surtout dans l'artisanat.

L'expérimentation du Magasin-École est l'une des premières initiatives des professionnels pour favoriser localement la transmission d'entreprises par un accompagnement et une formation adaptée des porteurs de projets.

Ce travail doit être poursuivi et renforcé autour de l'expérience de Parthenay et de la politique poursuivie en Gâtine.

La ville de Parthenay est devenue, à partir de 1995, le lieu d'une expérimentation sur les technologies de l'informa-

tion dans le cadre des programmes européens.

Ces programmes ont permis de mettre en place un réseau intranet sur l'ensemble du District de Parthenay. Cet outil, accessible aux habitants, peut également être utilisé par les entreprises locales qui bénéficient de l'infrastructure de communication pour développer diverses applications (possibilités de mise en réseau d'agences, de commerce électronique...).

L'appropriation et la diffusion des T.I.C. sont perçues en Gâtine comme un moyen pouvant contribuer au développement économique, mais l'utilisation effective du réseau internet par les entreprises et l'impact en terme économique restent encore difficilement mesurables.

Ce n'est sans doute qu'à plus long terme que les entreprises tireront parti des domaines de compétence acquis des TIC pour leur développement futur.

Il est à souligner que pour une ville rurale de la taille de Parthenay, l'utilisation d'infrastructures haut débit est un avantage concurrentiel certain.

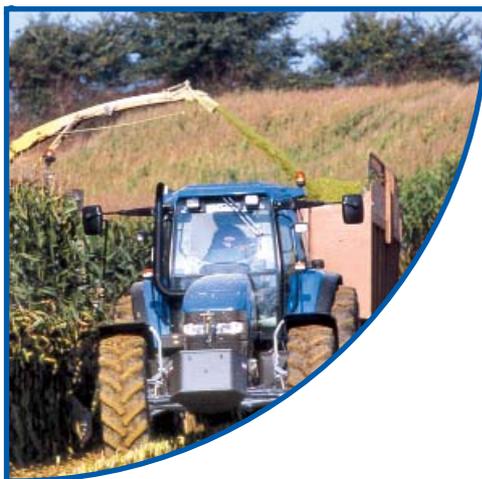
"Le poids des TPE* dans l'artisanat est considérable (plus de 50 % des entreprises n'emploient aucun salariés)"

*TPE : Très Petite Entreprise



2-2 L'Agriculture

La Gâtine reste fortement marquée par l'agriculture. L'élevage extensif, (ovin, bovin) prend une large part dans ce secteur d'activité.



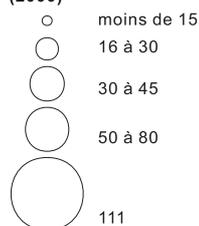
● Des exploitations agricoles en forte diminution depuis plus de 20 ans

La Gâtine comptait 3143 exploitations agricoles en 2000, soit 1/3 des exploitations du département sur seulement 1/5 de sa surface.

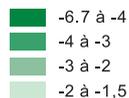
Sur 10 cantons, viennent en tête Moncoutant (15% des exploitations de Gâtine), puis Secondigny, Coulonges sur l'Autize et Mazières en Gâtine. La commune de Vasles (canton de Ménigoute) est celle où l'on dénombre le plus d'exploitations (111)

Exploitations agricoles en 2000 et évolution 1979-2000

Nombre d'exploitations (2000)

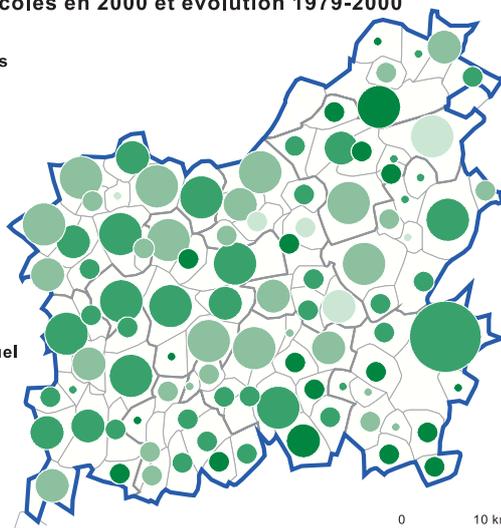


Taux de variation annuel 1979-2000 (%)



I A A T

Source : RGA, 2000



© IGN-Paris-Route500 @ 2002



Vache de race parthenaise



La Gâtine a connu, entre 1979 et 1988, une baisse de 21% du nombre de ses exploitations agricoles. Les cantons de Moncoutant, Coulonges sur l'Autize, Ménigoute et Secondigny qui possédaient le plus d'exploitations à la fin des années 1970, sont ceux qui en perdent le plus.

Les autres cantons voient proportionnellement leur nombre d'exploitations diminuer de manière moins importante. Les cantons de Parthenay et Saint-Loup Lamairé sont les moins touchés avec des communes qui restent à l'équilibre comme Le Chillou, voire qui connaissent encore une légère augmentation comme Viennay (+ 3%).

La baisse s'accroît entre les deux périodes inter-censitaires (- 38% pour l'ensemble du Territoire entre 1988 et 2000). Les cantons d'Airvault et de Ménigoute connaissent les plus fortes baisses (- 56%) avec des communes

comme Saint G n roux et Les Forges qui avaient d j  perdu pr s de 40% de leurs effectifs entre 1979 et 1988, et qui continuent de perdre plus de 50% des exploitations restantes durant la p riode 1988-2000. En revanche, la baisse est moins marqu e pour Th nezay, Moncoutant et Parthenay (environ - 30%).

Sur l'ensemble de la p riode 1979-2000, la G tine a perdu au total plus de 50% de ses exploitations agricoles.

● Une activit  agricole traditionnellement tourn e vers l' levage extensif

En observant les principales productions agricoles sur la G tine, on note une sp cialisation des productions en

fonction de la situation g ographique :

Des zones de transition du bocage vers la plaine comme les cantons d'Airvault, de Saint Loup

Lamair , Coulonges sur l'Autize et Th nezay o  les cultures c r ali res gagnent sur l' levage.

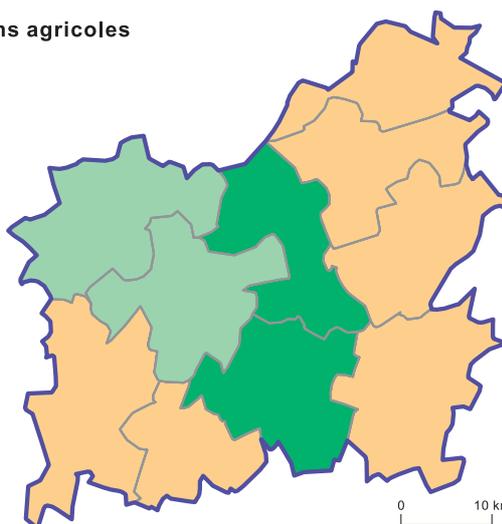
Au c ur de la G tine, l' levage ovin-bovin a toujours un poids important sur les cantons de Mazi res en G tine, M nigoute, Moncoutant, Parthenay, Secondigny.

“Sur l'ensemble de la p riode 1979-2000, la G tine a perdu plus de 50 % de ses exploitations agricoles”



Principales productions agricoles par canton (2000)

-  Elevage dominant
-  Elevage dominant associé au hors-sol
-  Elevage associé aux grandes cultures



Source : DRAF Poitou-Charentes, RGA 2000

I A A T

© IGN-Paris-Route500 © 2002

● L'élevage : activité prédominante de l'agriculture en Gâtine

○ L'élevage ovin est encore très présent sur le territoire. Sur 250 000 brebis que compte le département, l'essentiel est produit en Gâtine. On peut noter que la moitié des brebis est issue d'élevages mixtes ovins/bovins.

L'élevage ovin connaît de fortes caractéristiques :

- 700 élevages se sont engagés dans des démarches qualité (Agneau Poitou-Charentes, Agneau de Gâtine, Agneau Mouton-Village) auprès de structures professionnelles. Cela concerne 60% du cheptel. Ces démarches de qualité ont été

appuyées par le GIE Ovin Poitou-Charentes, et par le programme LEADER II.

- L'âge moyen des exploitants ovin est relativement moins élevé comparativement aux autres secteurs de production (50% des éleveurs ont moins de 45 ans).

- La disparition des fonctions d'abattage et de transformation à Parthenay ne favorise pas le développement de produits autour de la viande ovine.

Néanmoins, le Pays conduit une politique en faveur l'élevage ovin en portant un programme de recherche et développement, dans le prolongement de l'opération Mouton-Village, sur les pistes de valorisation de la laine de mouton.



○ **L'élevage bovin**, bien que fragilisé par les crises successives, demeure l'activité agricole prédominante en Gâtine. Cette activité est symbolisée par le marché aux bestiaux de Parthenay qui a été longtemps au premier rang national.

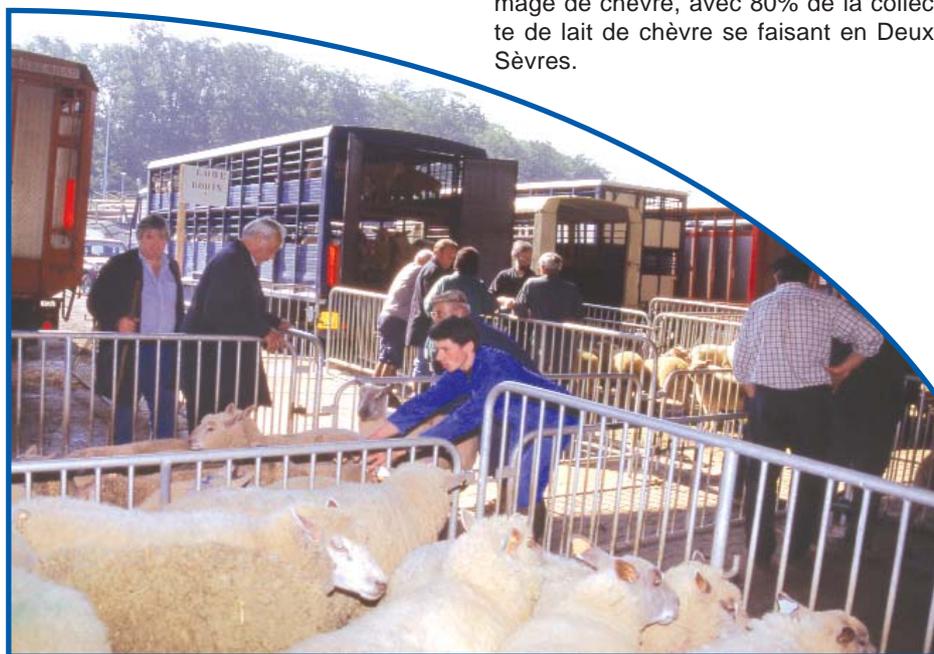
Le nombre d'exploitations en bovin/lait tend à diminuer mais la taille des exploitations restantes est plus importante. Cette situation permet à la production de se maintenir et d'alimenter en partie les entreprises de transformation locales.

La Gâtine est le berceau d'une race bovine, la Parthenaise, qui était à l'origine utilisée pour ses qualités laitières. Elle est aujourd'hui orientée vers une production de viandes de qualité.

Cette production doit répondre à l'attente des consommateurs sur la traçabilité et la sécurité alimentaire. Les démarches de certification des élevages et à terme de la mise en place de labels sont les conditions du maintien d'un bassin de production sur le territoire de Gâtine.

Par ailleurs, de nombreux éleveurs de la race Parthenaise se sont organisés pour produire selon une charte de qualité. Malgré les difficultés de mobilisation des acteurs de la filière viande, ce programme semble avoir jeté les bases d'une politique de viande haut de gamme en Gâtine.

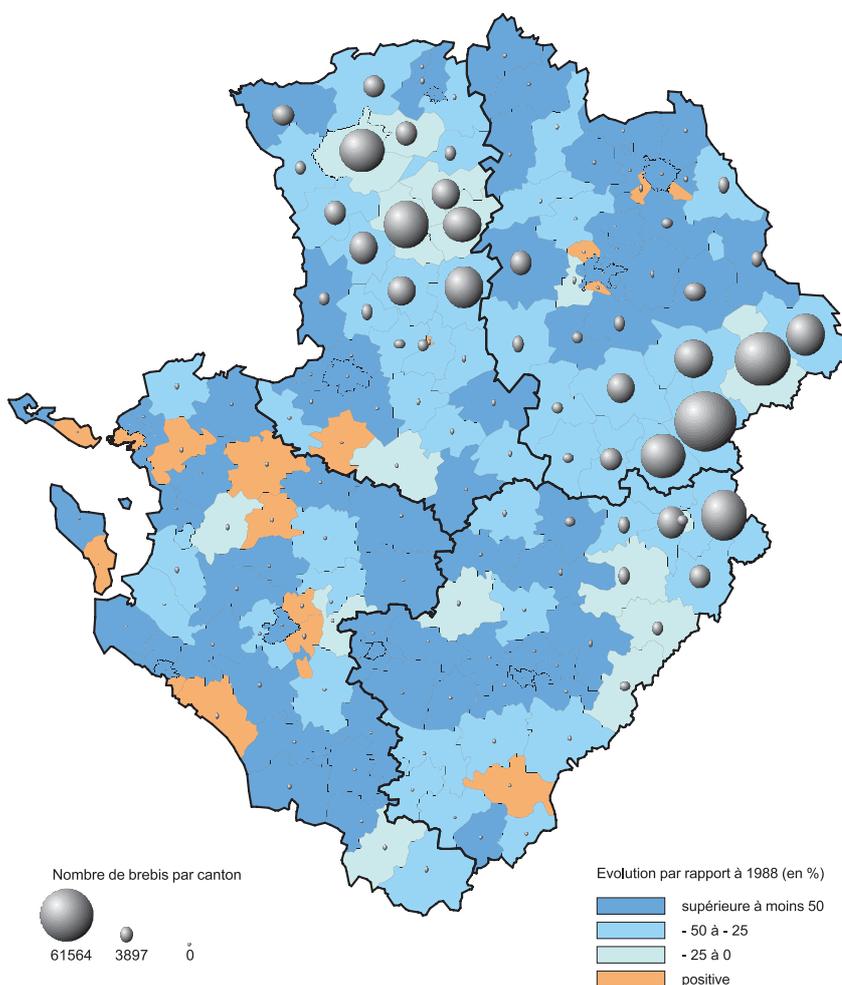
○ **L'élevage caprin** s'est dans une certaine mesure développé en Gâtine en rapport avec la situation du Poitou-Charentes, première région productrice de lait et fromage de chèvre, avec 80% de la collecte de lait de chèvre se faisant en Deux-Sèvres.



Le marché aux bestiaux de Parthenay



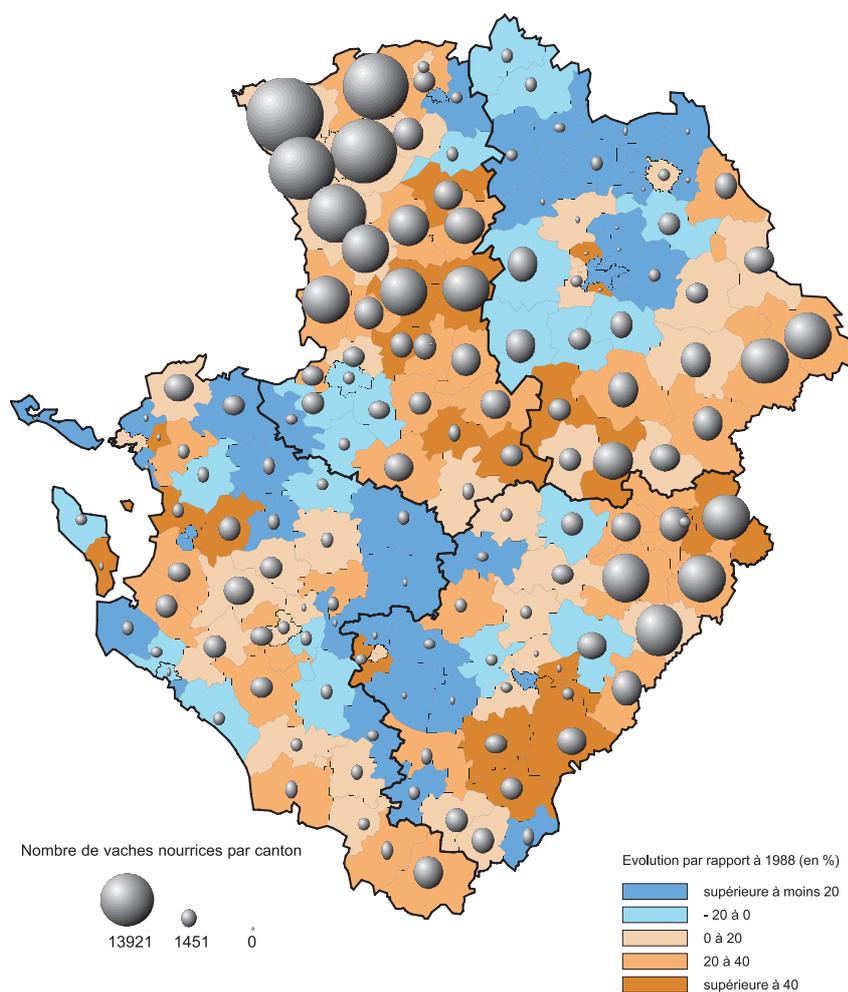
L'élevage ovin en Poitou-Charentes



Source : Agreste - Recensements Agricoles 1988 et 2000



L'élevage bovin allaitant en Poitou-Charentes



Source : Agreste - Recensements Agricoles 1988 et 2000



- **L'arboriculture, un secteur en pleine restructuration**

La production fruitière ne représente pas une activité de premier rang à l'échelle du Pays. Toutefois, dans les cantons de Secondigny et Mazières en Gâtine, la pomme est produite en forte quantité. Les vergers occupent en 2001, sur le Pays, une surface totale de 1500 hectares.

Traditionnellement, c'est une variété locale, la Reinette clochard qui était produite en Gâtine mais, depuis les années 1960, des variétés beaucoup plus productives (comme la Golden) ont été introduites. Ce secteur de l'agriculture de Gâtine connaît une période difficile face à la concurrence mondiale. Quelques tentatives de valorisation de la pomme ont eu lieu (transformation en jus de pomme), mais restent à ce jour encore très limitées.

- **Une diversification agricole en cours**

La diversification de l'agriculture en Gâtine n'en est pas à ses premiers essais : des expérimentations avaient été réalisées

au début des années 1990 dans l'aquaculture mais sans réelles possibilités d'en tirer une activité professionnelle. Plus récemment, on a vu se développer des productions atypiques telles que l'héliciculture (élevage d'escargots) ou la cuniculture (élevage de lapins) à mettre en relation avec l'importance de la transformation agroalimentaire dans ce secteur dans le nord du département. D'autres productions comme la volaille sont en pleine expansion du fait des nouvelles tendances de consommation.

En matière d'agriculture biologique, le Pays bénéficie de la dynamique qui se fait sentir au niveau du département, les Deux-Sèvres détenant le plus grand nombre de certifications en agriculture biologique de Poitou-Charentes, soit 144 producteurs dont une trentaine en Gâtine.

L'activité agro-touristique encore minoritaire en Gâtine a pu être estimée lors du dernier recensement agricole de 2000.



Les pommiers de plein vent



Diversification de l'agriculture

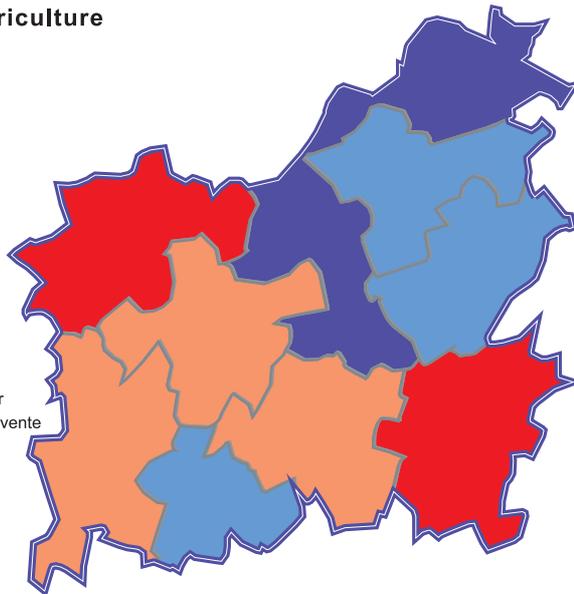
Représentation

- forte
- moyenne
- faible
- nulle

Ont été prises en compte :

- Les ventes directes au consommateur
- La transformation de produits pour la vente
- Les activités liées au tourisme

Source : RA, 2000,
SRSA Poitou-Charentes



Les activités liées au tourisme (restauration, hébergement, activités d'artisanat) restent encore très minoritaires (de l'ordre de cinq exploitants concernés par canton). En revanche 7% des exploitations de Gâtine développent en 2000 des activités de ventes directes comme la vente de fromage ou la vente directe de

pommes notamment sur le secteur de Secondigny.

L'Agriculture en Gâtine semble de plus en plus s'orienter vers la diversification, ce qui peut à l'avenir constituer une réelle opportunité pour le maintien de certaines exploitations.



● **L'importance des surfaces en prairies naturelles**

Entre 1979 et 2000, la Surface Agricole Utile (SAU) totale a peu baissé (- 5%). Cette variation est principalement le fait du boisement des terres agricoles et des terres retirées de la production agricole pour être conservées

dans le patrimoine familial (et liée dans une moindre mesure à l'urbanisation).

En revanche, durant cette même période, les surfaces herbagères ont diminué de plus de 50 % en Gâtine et ne représentent plus en 2000 que 1/5 de la SAU totale.

Cette évolution est plus marquée à partir de 1988 (- 46% entre 1988 et 2000 contre - 20% entre 1979 et 1988) et traduit les changements intervenus dans la Politique Agricole Commune. La mise en place, à partir des années 1990, des primes à l'hectare sur les surfaces labourables, a incité les éleveurs à mettre en cul-

ture les prairies naturelles. Ces nouvelles pratiques, nécessitant l'agrandissement des parcelles, ont conduit à l'arrachage de haies et ont accentué la dégradation du paysage bocager. Les pratiques agricoles ont évolué vers l'intensification : la Gâtine, pays d'herbe et d'élevage, a peu à peu été convertie aux cultures.

Or, cette situation semble évoluer depuis peu avec un retour à des systèmes plus extensifs.

- La consolidation des installations agricoles

Sur les 10 dernières années, les installations réalisées en Gâtine représentent en moyenne 40% de celles du département et certains cantons tel que Moncoutant maintiennent un nombre annuel d'installations parmi les plus importants du département.

Cependant, le nombre d'installations diminue chaque année et la baisse représente, pour les 10 années passées, plus de 60% sur l'ensemble de la Gâtine.

"Les surfaces herbagères ont diminué de plus de 50 % en Gâtine et ne représentent plus en 2000 que 1/5 de la SAU totale"

Evolution des surfaces en prairies naturelles depuis 1979

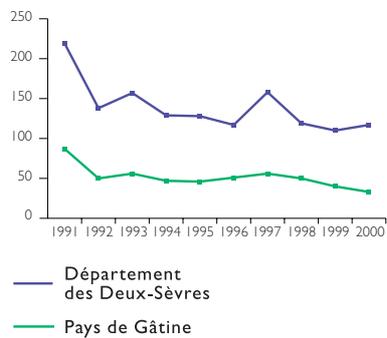
	1979	1988	2000	Evolution 1979-1988	Evolution 1988-2000	Evolution 1979-2000
SAU totale (hectares)	159 136	155 887	151	-2 %	-3 %	-5 %
Surfaces toujours en herbes (hectares)	72 962	58 468	31 412	-20 %	-46 %	-57 %
% de la SAU totale	46 %	38 %	21 %	/	/	/

Source : DRAF Poitou-Charente, RGA 2000



Installations en agriculture 1991 - 2000

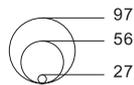
Evolution du nombre d'installations agricoles (1991 - 2000)



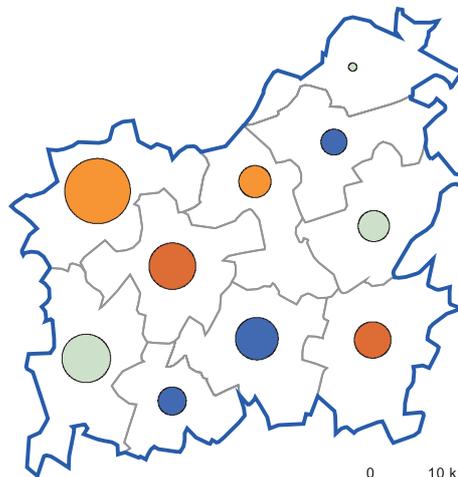
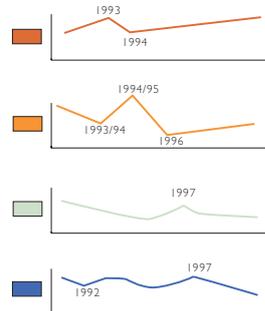
Le territoire est marqué comme les Deux-Sèvres et la Région Poitou-Charentes par une baisse globale depuis 20 ans du nombre des exploitations agricoles et des installations.

Toutefois, on observe une légère reprise de l'installation sur certains cantons où l'élevage associé ou non au hors-sol sont les productions principales dominantes et où la diversification agricole est la plus représentée.

Nombre d'installations en 2000



Profils d'évolution (1991-2000)



0 10 km

© IGN-Paris-Route500 © 2002

Source : RGA, 2000

I A A T



En 2000, les installations de Gâtine ne représentent plus que 28% de celles du département. Une nouvelle baisse est prévisible en 2001-2002, consécutive aux crises successives et on observe déjà un coup d'arrêt des installations en bovin/viande dans certains secteurs, notamment sur le canton de Moncoutant.

Concernant le renouvellement des exploitants agricoles, il peut être estimé pour les 10 années à venir à 1 installation pour 2,5 départs. Sachant que le nombre d'installations risque de diminuer de nouveau, ce taux de renouvellement va encore vraisemblablement baisser dans les prochaines années.

La Gâtine, considérée en Deux-Sèvres comme une zone dynamique en terme d'installations

agricoles, n'échappe donc pas à la tendance générale de baisse du nombre d'installations et le renouvellement des exploitations est plus difficilement assuré qu'auparavant.

Or, malgré ce recul, la Gâtine attire des installations d'une nature différente qui traduisent une évolution vers une agriculture de projet. Des observations récentes montrent, en effet, que ces nouvelles installations sont surtout le fait de personnes extérieures au Pays qui ont décidé de venir s'installer en Gâtine.

L'installation en agriculture est donc aujourd'hui de plus en plus le fait d'un choix de vie et elle est conditionnée par l'image associée au métier. Ces nouveaux agriculteurs sont souvent pluri-actifs et développent des productions de qualité ou des projets innovants.



Ferme hélicicole - T Freret



● L' amélioration récente de l'emploi agricole

On observe entre 1988 et 2000 une baisse générale de - 40% de la population active agricole. Or, après trente années de baisse, les effectifs salariés se sont stabilisés vers 1995 dans l'ensemble de la région Poitou-Charentes.

Certains cantons de la Gâtine voient leurs effectifs augmenter depuis peu, comme à Airvault avec le développement des cultures légumières qui nécessitent plus de main d'œuvre à l'hectare (culture du melon principalement). Cette évolution n'est cependant pas encore perceptible dans le dernier recensement agricole.

Toutefois, le salariat agricole demeure peu attractif du fait principalement de salaires peu élevés et les agriculteurs connaissent toujours des difficultés à recruter du personnel qualifié.

○ L' image des productions locales reste à consolider

La volonté de développer la filière viande de qualité supérieure en Gâtine et des productions dites "de niche" (produits biologiques, fermiers...), liée à des pratiques extensives, se trouve aujourd'hui accentuée en Gâtine du fait des différentes crises traversées par l'agriculture. La demande des consommateurs évolue actuellement vers des produits plus identifiés. Et d'une manière générale, aussi, la société a une demande forte vis à vis des nouvelles fonctions que peut recouvrir l'agriculture, en particulier son rôle

dans la préservation de l'environnement. L'orientation qui a été prise en Gâtine vers une politique de qualité pourrait être renforcée dans ce sens et s'appuyer sur une meilleure communication de l'image des productions locales.

○ Un secteur agro-alimentaire à soutenir

La valorisation des productions agricoles est fortement dépendante de la dynamique des industries agro-alimentaires présentes sur le territoire. Or, la Gâtine peut être davantage qualifiée de zone de production que de transformation. Bien que possédant quelques unités bien implantées localement, comme des laiteries coopératives, le secteur de l'agro-alimentaire régresse depuis plusieurs années.

Cette tendance est plus marquée pour les unités de transformation liées au secteur de l'élevage : en 1999, la fermeture de l'abattoir de Parthenay, principal abattoir de Gâtine, a été révélatrice de cette situation et a marqué les esprits.

Face à cette situation, il est souligné l'importance d'appuyer les entreprises agro-alimentaires existantes dans leur évolution et d'apporter une aide à la création d'entreprises dans la transformation à haute valeur ajoutée, secteur de l'agro-alimentaire encore peu représenté sur le territoire. L'enjeu est aussi de préserver des centres de décisions sur la Gâtine, car c'est le gage d'un réel ancrage territorial pour la filière agro-alimentaire.



3- Le patrimoine environnemental : l'identité du Pays

Dès la fin du 19^e siècle, la Gâtine a été qualifiée de "région naturelle" et remarquée pour ses caractéristiques physiques homogènes (pédologie, terroir agricole, ...)

● Un paysage bocager à préserver

La Gâtine est située à l'intersection de quatre grands ensembles géologiques aux particularités paysagères très distinctes : les bassins calcaires parisien et aquitain, les massifs granitiques de Bretagne et du Massif Central. Localisée à l'extrême sud-est du massif armoricain, la Gâtine présente ainsi des sols humides et difficiles à travailler, ayant essentiellement une vocation bocagère.

Cette situation géologique particulière a contribué à faire de ce territoire une région d'élevage.

Etymologiquement, le nom de "Gâtine" a pour origine "Gât" indiquant une région de terres gâtées, peu productives et caractérisées par une végétation de landes. Le paysage de Gâtine s'est peu à peu transformé en bocage sous l'effet des défrichements entrepris du 16^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle.

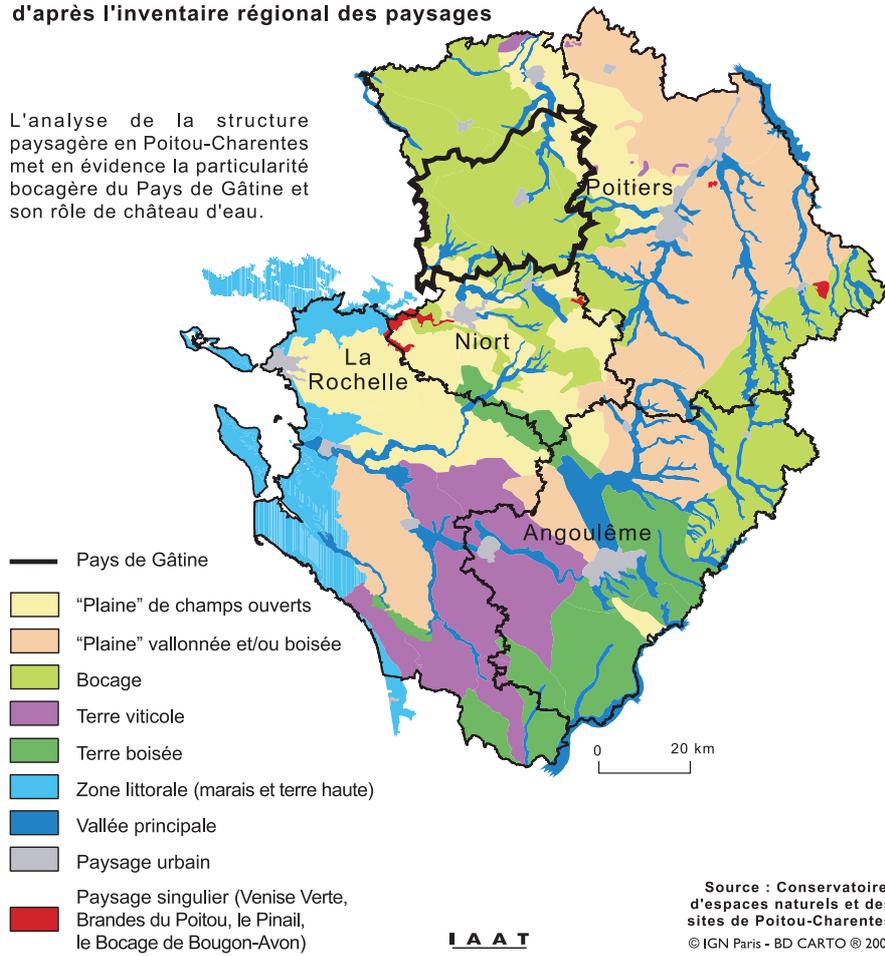


"Une clies" Barrière traditionnelle de Gâtine



Grands ensembles paysagers d'après l'inventaire régional des paysages

L'analyse de la structure paysagère en Poitou-Charentes met en évidence la particularité bocagère du Pays de Gâtine et son rôle de château d'eau.





Le paysage est aujourd'hui caractérisé principalement par le bocage de Gâtine qui s'inscrit au nord-ouest dans le prolongement du bocage bressuirais.

Les principales composantes du paysage bocager sont représentées par un relief vallonné, un réseau de haies important et une forte densité de prairies naturelles.

Le bocage de Gâtine présente des caractéristiques propres : les haies fruitières composées de pommiers clochard dits de "plein vent", les arbres têtards, barrières traditionnelles et les affleurements rocheux formant des chaos granitiques appelés localement "chirons".

Le bocage de l'Entre plaine et Gâtine, comme son nom l'indique, constitue une zone de transition entre la Gâtine et la plaine de Niort au sud dont le maillage bocager est plus lâche.

Cependant, la dégradation du bocage est aujourd'hui de plus en plus perceptible en Gâtine et liée en grande partie à l'évolution des pratiques agricoles.

Il existe depuis quelques années, une prise de conscience de l'accentuation de ce phénomène et une volonté de trouver des moyens pour préserver le paysage bocager en tant qu'élément fort de l'identité du Pays. L'ouverture de chemins ruraux protégés, inscrits au Plan Départemental de Randonnée, a fait partie des premières initiatives menées sur le territoire.

Un certain nombre de mesures ont été prises en Gâtine afin de préserver les sites naturels remarquables.

Recensement des mesures de protection en Gâtine

ZNIEEF I	ZNIEEF II	ZICO	Sites Natura 2000	Arrêtés préfectoraux de protection de Biotopes
28	4	2	4	2

Source : DIREN Poitou-Charentes

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type I signalent la présence d'espèces animales et végétales patrimoniales. Les ZNIEFF de type II correspondent, quant à elles, à de grands ensembles écologiquement homogènes. Si l'inscription d'un site à l'inventaire ZNIEFF ne constitue pas une réelle mesure de protection, elle représente aujourd'hui un élément qui pèse de plus en plus dans les projets d'aménagement.

Deux Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ont été recensées en Gâtine. Elles correspondent à des secteurs de plaines où sont présentes des espèces remarquables telles que l'outarde canepetière (plaine de Niort au sud du pays, plaines de Saint-Jouin, d'Assais les Jumeaux et Doux au nord-est).



Dans le cadre de la mise en place du réseau écologique européen Natura 2000, trois sites ont été retenus en Gâtine : le bassin du Thouet amont, la vallée du Magot et la vallée de l'Autize.

Ces cours d'eau ont été inscrits pour la présence d'espèces protégées dont on peut citer en particulier l'écrevisse à pattes blanches et la loutre d'Europe, espèces indicatrices d'eaux de bonne qualité.

Les 2 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope concernent la retenue du Cébron et la vallée de Magnerolles en limite du pays.

A noter enfin l'intervention du Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes sur le site des Coteaux d'Availles Thouarsais et son assistance technique auprès de la commune de Boussais pour la gestion écologique des landes de l'Hôpiteau et de la Communauté de Communes Orée de Gâtine pour la gestion des sources du Thouet.

Au-delà de ces zones naturelles recensées, la Gâtine présente une grande richesse écologique de par ses surfaces encore en prairies naturelles et le maintien de l'élevage extensif.

● Un réseau hydrographique de grande densité

Située à une altitude moyenne de 200 mètres, la Gâtine présente une pluviométrie beaucoup plus importante que celle des plaines calcaires avoisinantes (500 mm de la plaine de Thouars pour 1100 à 1200 mm en Gâtine). Cela lui vaut régulièrement d'être qualifiée de "Château d'eau des Deux-Sèvres".

L'imperméabilité des sous-sols rend la circulation des eaux essentiellement superficielle et favorise le départ de nombreux cours d'eau de Poitou-Charentes et du département de la Vendée (Le Thouet, la Sèvre Nantaise et les affluents de la Sèvre Niortaise et du Clain). Aussi, la Gâtine se trouve-t-elle à l'intersection des différents bassins hydrographiques importants de l'Ouest de la France :



Gué pierré sur le Thouet



Le barrage de la Touche Poupard



sont d'intérêt patrimonial (batraciens, libellules).

Plus récemment, de nombreux étangs ont été réalisés pour la pêche de loisir et d'autres ont été aménagés pour l'irrigation des cultures et vergers.

Deux retenues : les barrages de la Touche Poupard (150 ha) et du Cébron (196 ha) implantées sur le territoire alimentent en eau potable les secteurs voisins (Niort et Thouars) et assurent une réserve d'eau pour le soutien des niveaux d'étiage ou l'écrêtement des crues.

Le Thouet est la rivière prépondérante en Gâtine. Cette rivière constitue l'élément de cohérence reliant une grande partie des territoires de la Gâtine. Un syndicat mixte a la charge d'assurer les missions de protection, de gestion et de valorisation de la rivière dans le cadre du développement d'un "Plan Thouet" pour les 10 années à venir.

Cette diversité des paysages constitue ainsi l'identité bocagère naturelle et culturelle, mais elle est de plus en plus vulnérable.

Les nouveaux besoins des activités socio-économiques accélèrent le démantèlement du bocage.

- Bassin de la Loire moyenne
- Basse Loire
- Bassin de la Sèvre niortaise
- Bassin de la Vienne

auxquels correspondent cinq sous bassins hydrologiques (bassin versant du Thouet, bassin versant de la Vendée, bassin versant de l'Autize, bassin versant du Clain, bassin versant de la Sèvre Nantaise).

La Gâtine est aussi parsemée d'étangs et de mares qui ont été creusées par l'homme au cours de l'histoire afin d'assurer diverses fonctions. Dans cette région d'élevage, beaucoup de mares ont été créées à l'origine pour abreuver le bétail en été quand l'eau venait à manquer.

Aujourd'hui à l'abandon ou comblées, les mares sont fragilisées ou disparaissent entraînant un impact négatif sur la faune et la flore dont certaines espèces



La régression du maillage bocager entraîne un ruissellement rapide des eaux de pluies et une érosion des terres arables, ainsi que la disparition d'un filtre naturel pour les substances chimiques.

Outres ces premiers constats d'autres problèmes subsistent :

- l'ampleur des assecs sur les rivières, phénomène naturel, accentué par les prélèvements,

- le Thouet présente des crues soudaines et de courte durée concernant notamment les localités de Parthenay, Le Tallud, Saint-Loup Lamairé, Louin, Airvault,

- la dégradation des cours d'eau s'accélère en raison des espèces nouvelles dites "invasives", introduites volontairement ou involontairement comme la Jussie, les écrevisses américaines, les silures, les poissons chats, les ragondins,

- les accès à la rivière restent encore limités du fait du nombre important des propriétés privées qui la jalonnent.



Le Jardin des Sens - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement à Coutières



La gestion de l'eau pose donc la question de la permanence de cette ressource. Bien que la pluviométrie soit importante, elle n'est pas régulière sur l'année. L'irrigation des cultures en été accentue les périodes d'assec sur les rivières.

Néanmoins nombre de projets en faveur de l'environnement se sont développés en Gâtine ces dernières années : l'entretien et la mise en valeur des rivières principales, le Thouet et la Sèvre nantaise, la valorisation des zones naturelles comme à la Fazilière de Vernoux en Gâtine, la mise en place de formations à l'entretien de l'espace rural sous forme de BEP en Maison Familiales, des sentiers d'interprétation (les collines de Gâtine sur Secondigny et la découverte du granit sur Ménigoute).

Pays dispose sur son territoire de structures professionnelles spécialisées dans le domaine de l'animation et de

"La Gâtine qualifiée de Château d'eau du Poitou"

la pédagogie à l'environnement : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement basé à Coutières, réseau des Maisons Familiales Rurales, ...

Ces structures disposent de larges compétences pour assurer la sensibilisation des différents publics et participent à une prise de conscience de la fragilité des ressources naturelles.

L'enjeu environnemental autour de l'eau doit se situer au niveau de la recherche de la qualité dans tous les domaines en se donnant des moyens pour mieux protéger le milieu naturel, notamment les sources, les rivières et par là même le bocage, les haies et les chemins ruraux.

De plus, le

Globalement, l'impact des activités humaines sur l'eau n'est pas suffisamment pris en compte par manque de connaissance, de



Barrage et plan d'eau du Cébron



4- L'activité en Gâtine et les profils de l'emploi

Le Pays de Gâtine est un territoire rural avec une proportion importante de son activité dépendant du milieu agricole. Le taux d'activité relativement faible résulte de la part importante des personnes retraitées.

● L'activité en Gâtine :
des catégories socioprofessionnelles
qui se distinguent de la situation
départementale

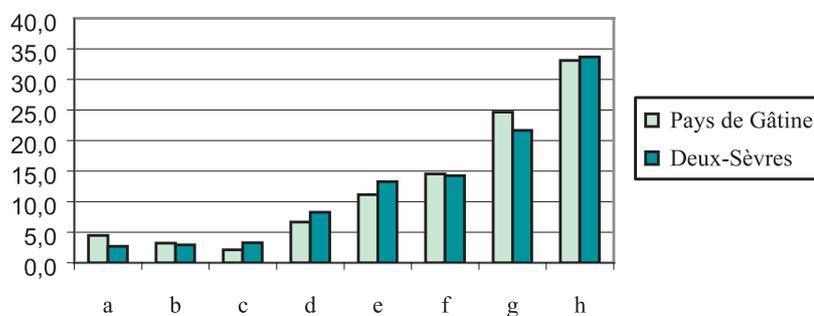
La répartition par catégories socioprofessionnelles montre en 1999, une forte représentation des agriculteurs en Gâtine (près de deux fois le taux départemental). Les retraités constituent une

catégorie de population bien présente sur le territoire, en raison du vieillissement de la population.

Tout comme le département, le Pays de Gâtine compte une forte proportion d'ouvriers et de personnes sans activité professionnelle. En revanche, les employés, professions intermédiaires et cadres, déjà peu représentés en Deux-Sèvres, sont encore moins présents sur le Pays.



Répartition par catégorie socioprofessionnelle en 1999



a : agriculteurs exploitants, b : artisans, commerçants, chefs d'entreprises
c : cadres, professions intellectuelles supérieures, d : professions intermédiaires,
e : employés, f : ouvriers, g : retraités, h : autres personnes sans activité professionnelle.

Source : RGP 1999



● Des évolutions récentes de l'emploi liées aux pôles d'emploi voisins

Le Pays de Gâtine regroupait, en 1999, 32 428 actifs, soit 43,03% d'actifs dans la population totale (45,1% en Deux-Sèvres). Le canton de Parthenay présente un taux d'activité légèrement supérieur à celui du département, tandis que celui de Ménigoute présente le taux d'activité le plus faible (dû vraisemblablement à la proportion importante de personnes âgées sur ce canton).

Entre les deux recensements, la population active est restée stable à l'échelle du Pays. Cinq cantons connaissent toutefois une augmentation de population active durant cette période : Champdeniers, Thénézay, Mazières en Gâtine, Coulonges sur l'Autize et Moncoutant.

Cette situation est sans doute liée à la proximité des bassins d'emploi de Niort

et de Saint Maixent au Sud du pays, de Poitiers à l'Est, et de Bressuire au Nord.

On peut souligner que de nombreuses initiatives ont été développées en Gâtine, autour de l'emploi et de l'insertion. Vis à vis de l'emploi des jeunes, des actions ont été conduites par l'association Gâtine-Emploi depuis 1994.

Cette association gère la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation accueillant les jeunes de 16 à 26 ans et elle a aussi favorisé le développement d'initiatives telles que La Route du Jeune, l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, "Entreprise ouvre toi".

D'autre part, depuis 1998, des chantiers d'insertion se sont mis en place sur les communautés de communes du Pays Ménigoutais, de Terre de Sèvre, de Sud Gâtine et d'Espace Gâtine dans le cadre de la réalisation de jardins à thèmes du Programme européen LEADER II.

Le taux d'activité et l'évolution entre 1990 et 1999 par canton

	Airvault	Champdeniers	Coulonges	Mazières	Ménigoute
1999	43,01	44,79	40,26	42,86	38,19
Evolution 90/99	-0,42 %	0,76 %	0,43 %	0,53 %	-0,21 %

	Moncoutant	Parthenay	Secondigny	St Loup	Thénézay
1999	42,55	45,85	41,91	42,17	42,28
Evolution 90/99	0,03 %	-0,39 %	-0,21 %	-0,07 %	0,74 %

Source : INSEE, RGP 1990, 1999



Indépendamment de ce programme, des chantiers ont été également organisés sur les cantons de Thénezay et Champdeniers, pour la réhabilitation du petit patrimoine et sur le canton de Saint Loup Lamairé et d'Airvault, pour l'entretien du Thouet.

● Des disparités chez les publics touchés par le chômage

Avec 3375 chômeurs, le Pays de Gâtine se caractérise par un taux de chômage qui s'élevait à 10,4% en 1999 selon l'INSEE. Les chômeurs de moins de 25 ans représentent au total 20% de la population sans travail, et ceux âgés entre 25 et 49 ans, 64%.

Fait d'une conjoncture nationale qui s'est améliorée depuis 1999, le taux de chômage a baissé en Gâtine.

D'après l'Agence Nationale Pour l'Emploi de Parthenay, le taux de chômage, en mars 2002, est de l'ordre de 4,8% sur l'ensemble du Pays (ce taux ne concerne que les chômeurs de catégorie I (personnes sans emploi, immédiatement disponibles), tandis que le taux annoncé par le recensement de 1999 prend en compte l'ensemble des personnes s'étant déclarées au chômage à cette date).

Cette amélioration a néanmoins laissé des demandeurs d'emplois qui ne répondent pas à la demande des secteurs porteurs tels que la métallurgie et l'agro-alimentaire ou l'artisanat (manque de qualification, difficultés sociales, etc.).

En Gâtine les femmes sont d'une manière générale plus touchées par le chômage que les hommes. Les emplois qu'occupaient les femmes dans l'industrie du textile ont disparu et les entreprises



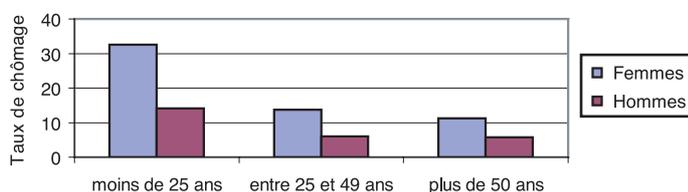
Route du jeune : Gâtine Emploi



de l'agro-alimentaire, de la métallurgie ou du bâtiment, secteurs qui recrutent aujourd'hui du personnel, sont plus réticents à employer une main-d'œuvre fémi-

nine. On constate dans la population des moins de 25 ans que les jeunes femmes diplômées ont plus de difficultés à trouver un emploi que les jeunes hommes.

Le taux de chômage par sexe et tranche d'âge en 1999 sur le Pays de Gâtine



Source : INSEE, RGP 1999

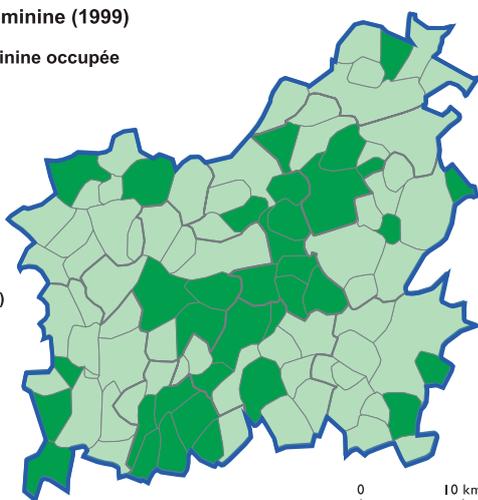
Population active féminine (1999)

Population active féminine occupée

Moyennes :
Pays : 42,3 %
Département : 44,1 %
Région : 44,6 %

Part dans la population active occupée totale (%)

30,8 - 42,3
42,4 - 48,2



Source : RP, 1999

© IGN-Paris-Route500 © 2002

La population active occupée féminine se répartit sur l'axe Parthenay-Niort (taux supérieur à la moyenne du Pays), où se concentre d'ailleurs la population active globale.

L'activité salariée féminine à temps partiel coupe le Pays en deux et se distribue essentiellement dans la partie ouest.

Le poids des femmes dans l'emploi intérimaire est concentré sur deux pôles (Airvault /Thénezay et Secondigny).



Au regard de ces constats, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), en place depuis 1999 sur le Pays, va mettre l'accent sur des actions en faveur des publics jeunes et féminins.

Le PLIE, dont la mise en œuvre a été confiée à l'association Gâtine Emploi, remplace depuis début 2001 une mesure similaire, le Plan Pour l'Emploi (PPE) qui s'est déroulé en Gâtine de 1996 à 1999.

D'une durée de 6 ans, il a vocation à coordonner les acteurs agissant dans le domaine de l'insertion et à favoriser les expérimentations sur le territoire en matière d'emploi et d'insertion.

Ce dispositif vise à réinsérer 250 personnes à l'issue des 6 ans parmi les publics les plus en difficulté dont 70% de femmes.

Il apparaît également nécessaire d'agir en amont sur la formation et de favoriser l'adaptation des ressources humaines. Le taux de chômage élevé chez les

jeunes, en particulier chez les jeunes femmes, traduit sans doute une inadéquation entre les formations initiales dispensées sur le territoire et les besoins des entreprises locales.

En revanche, un manque de jeunes apprentis se fait sentir dans certains secteurs de l'économie locale, en raison d'une désaffection pour ce type de formation professionnelle mais aussi d'une mauvaise information auprès des jeunes.

Il semble ainsi nécessaire de faire connaître, de promouvoir et d'anticiper sur les formations initiales proposées sur le territoire, afin de répondre aux besoins des entreprises locales.

Compte tenu de l'évolution rapide des secteurs porteurs de l'emploi et du problème d'adaptation de certains publics en Gâtine, il semble aussi important de favoriser la formation du personnel tout au long de sa vie.



5- L'habitat en Gâtine : des spécificités et des handicaps à prendre en compte

Différents éléments du cadre de vie et de l'environnement quotidien des habitants conditionnent l'attractivité du territoire. En milieu rural, le développement d'un habitat de qualité représente un enjeu important pour le maintien et l'accueil de nouvelles populations.

En 1999, le Pays de Gâtine comprend 35 792 logements. Les résidences principales sont majoritaires, elles représentent 85,4% du parc total de logements. Les résidences secondaires constituent 7,2% du parc et les logements vacants 7,5%.

● Des résidences principales à adapter aux besoins des populations

Les résidences principales sont, sur l'ensemble du pays, représentées principalement par des logements de type maison individuelle (92% en 1999).

Toutefois, la ville de Parthenay occupe une position particulière avec la proportion de logements collectifs la plus importante (27% des résidences principales sont dans un immeuble collectif contre 70% en maison individuelle). En 1999, le parc locatif du Pays de Gâtine représente plus du quart du parc des résidences principales. Il est essentiellement privé : 20% des ménages occupent un logement locatif privé contre 5 % un logement locatif social HLM. Ce parc de logements sociaux compte en 2001, 1513 logements, détenus principalement par les cantons de Parthenay (50%) et Moncoutant (20%).



Maison Gâtinaise



Or, il est souligné de façon récurrente le manque d'habitat locatif en Gâtine, et notamment pour les logements sociaux. On parle, plus particulièrement, d'un déficit sur Parthenay en comparaison d'autres pôles voisins de taille similaire tels que Thouars ou Bressuire.

De plus, le parc, tel qu'il est actuellement constitué, ne permet pas de répondre aux attentes de certains publics.

Une étude réalisée en 2000 sur l'analyse du besoin des jeunes en Gâtine a mis en évidence les difficultés qu'ils connaissent pour accéder à un logement adapté. Il y a d'une manière générale une inadéquation entre la demande et l'offre, puisque les jeunes recherchent de petits logements à loyer modéré, tandis que le parc locatif social existant est davantage tourné vers l'accueil des familles. Il existe aussi peu de solutions de logement temporaire pour les jeunes en apprentissage ou en travail saisonnier.

Une offre de logements répondant à des demandes spécifiques pourrait également être développée dans les centres bourgs, par exemple pour l'accueil des jeunes et des personnes âgées lorsqu'elles ne

peuvent plus être éloignées des services.

L'attractivité des villages passe donc par l'intégration de l'habitat à la réflexion d'ensemble sur l'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'habitat, une étude a été lancée en 2001 par le Pays en vue d'un Programme Local de l'Habitat. L'objectif de ce programme étant d'élaborer une politique de l'habitat à l'échelle de la Gâtine, prenant en compte à la fois les problématiques du logement, des déplacements et des services aux publics.

**"L'attractivité
des villages passe
aussi par l'intégration
de l'habitat à la réflexion
d'ensemble
sur l'amélioration
du cadre de vie"**

Logement en Pays de Gâtine (1999)

	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	
Total Nombre 1999	30 550	2	2 675	35 792
Part dans le total des logements (%)	85,4	6,8	7,5	100
Evolution 1990-99	+ 1 779	+ 276	- 171	+ 1 732
Taux de variation annuel 90-99	+ 0,67	+ 1,35	- 0,69	+ 0,6

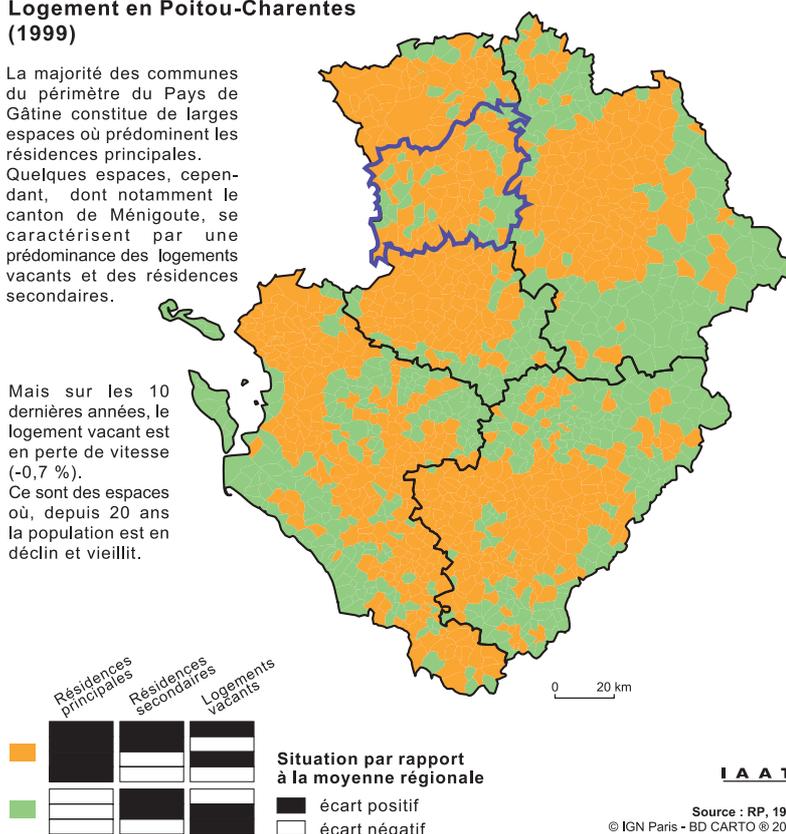
Source : INSEE, RP 1990-99 IAAT



Logement en Poitou-Charentes (1999)

La majorité des communes du périmètre du Pays de Gâtine constitue de larges espaces où prédominent les résidences principales. Quelques espaces, cependant, dont notamment le canton de Ménigoute, se caractérisent par une prédominance des logements vacants et des résidences secondaires.

Mais sur les 10 dernières années, le logement vacant est en perte de vitesse (-0,7 %). Ce sont des espaces où, depuis 20 ans la population est en déclin et vieillit.



● Un Pays attractif pour des résidences secondaires

Le parc de résidences secondaires est relativement important sur le Pays et représente en 1999, 7,2% du parc total de logements.

Des cantons semblent particulièrement attractifs pour la villégiature comme

ceux de Ménigoute (13,2%), Saint Loup Lamairé (12,9%), Thénézay (10,7%) et Airvault (10,8%). D'une manière générale l'implantation des résidences secondaires sur ces cantons peut être liée au faible coût d'achat des bâtiments dans les petites communes rurales. Les communes situées au nord-est du pays ont développé un parc de résidences secondaires important sous l'in-



d'Airvault
(+ 2,62%),
de Ménigoute
● (+ 1,94%) et de
Thénezay (+ 1,05%).

ce fluen-

touristique de la vallée du Thouet. C'est le cas sur le canton de Saint Loup Lamairé pour Le Chillou (19%) et sur le canton d'Airvault avec Saint Jouin de Marnes (23%) et Saint Généroux (21%).

Enfin, l'accessibilité peut aussi jouer, les cantons de Thénezay et Ménigoute bénéficiant d'une bonne desserte routière par la RN149 et la proximité de l'A10.

Il est à noter que la commune des Forges, sur le canton de Ménigoute, présente un parc de résidences secondaires particulièrement important (41%) en lien avec un investissement néerlandais en cours d'implantation.

Entre 1990 et 1999, le parc de résidences secondaires a connu un accroissement annuel de + 0,36%, cette hausse étant plus marquée sur les cantons

Le phénomène de vacance des logements tend à se résorber

En 1999, le taux de vacance est de 7,5% à l'échelle du Pays de Gâtine. Le nombre

"Les logements vacants se situent surtout dans les communes rurales et dans les centres bourgs"

de logements vacants est plus faible sur les cantons de Moncoutant et de Parthenay (avec respectivement un taux de vacance de 5 % et 6,7%). Le phénomène de vacance touche davantage les



cantons de Ménigoute (9,5%), Secondigny (9,0%) et Saint Loup Lamairé (8,8 %). Ces logements vacants se situent surtout dans les communes rurales et dans les centres bourgs désavantagés par des conditions diverses telles que : absence de services et de commerces de première nécessité, voies de circulation générant des pollutions.

Le nombre de logements vacants a connu une baisse importante entre les deux recensements (- 0,96% sur l'ensemble du Pays). Cette régression est due en grande partie aux différentes opérations d'amélioration de l'habitat qui ont eu lieu depuis une dizaine d'années et aussi à l'achat de résidences secondaires.

En effet, depuis 1993, la Gâtine a fait l'objet de cinq OPAH qui ont couvert l'ensemble des dix cantons qui constituent le Pays (deux opérations sont actuellement en cours sur les cantons de Saint-Loup Lamairé/Airvault et Ménigoute/Thénezay). Ces opérations d'une durée de trois ans, permettent, via l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, d'attribuer des subventions aux propriétaires pour des travaux de réhabilitation de leur logement.

Une Opération Expérimentale pour la résorption de logements vacants en milieu rural (OPEX) a également été menée sur le Pays en 1998.

Le bilan de ces différentes opérations est plutôt satisfaisant : les propriétaires ont





6- Les services à la population

Les services de proximité jouent un rôle important et influencent pour partie le choix du cadre de vie des habitants, qu'il s'agisse des services relevant de secteur privé ou du secteur public.

● Le besoin de services aux personnes âgées ne cesse de croître

Compte tenu de la forte représentation des personnes âgées sur le Pays (23,5 % de plus de 65 ans dans la population totale) les services et l'action sociale en faveur des personnes âgées constituent une préoccupation importante en Gâtine.

On recense, en tant que structures d'accueil sur le Pays, 20 maisons de retraite (publiques et privées), 4 villages retraite et un foyer logement répartis sur les 10 cantons, ainsi qu'un service de soins de longue durée basé au Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres, à Parthenay. La capacité d'accueil globale est donc importante.

Les services de maintien à domicile sont assurés par de nombreuses associations (ADMR, Familles Rurales...) et par des collectivités (Communautés de communes, CCAS...). Ils vont des services d'aide à domicile (service d'aide ménagère, portage des repas, surveillance à domicile) aux services de soins (soins infirmiers...).

Le maintien à domicile passe également par des travaux à réaliser pour l'adaptation et le confort de l'habitation. Or, les types d'aides attribuées varient en fonction des régimes de retraite (de l'accord

de prêts à la subvention des travaux), ce qui entraîne pour certaines personnes âgées des difficultés pour la réhabilitation de leur logement.

Si le territoire paraît aujourd'hui être globalement bien couvert en services aux personnes âgées, il convient néanmoins de prendre en compte certaines évolutions :

○ La Gâtine connaît un vieillissement de sa population et le nombre de personnes plus ou moins dépendantes va augmenter à l'avenir. La demande de prise en charge va évoluer dans ce sens et certaines



Service à domicile : portage de repas



structures d'accueil anciennes nécessitent aujourd'hui d'être réhabilitées afin de s'adapter aux besoins des personnes, en particulier en développant l'accueil médicalisé.

Une prise en charge accrue des personnes âgées dans ce type de structure peut être synonyme de nouvelles opportunités en terme d'emploi, mais elle nécessitera une meilleure formation et une professionnalisation du personnel.

○ La multiplication des services existant dans ce domaine rend l'offre pour les familles peu lisible et la communication entre professionnels de l'action gérontologique difficile.

Une meilleure coordination serait à souhaiter sur l'exemple du réseau gérontologique mis en place de façon expérimentale sur 4 cantons de Gâtine.

○ Enfin, l'allongement de la durée de vie implique une offre de services de plus en plus diversifiée, en particulier pour les "jeunes retraités" en matière d'activités sportives et culturelles.

● Une demande en services et accueil autour de la petite enfance

L'action en faveur de la petite enfance vise en priorité à répondre à la demande de garde des jeunes enfants avant et pendant leur scolarisation.

Différentes possibilités existent :

- soit les enfants sont gardés par la famille (un des parents qui ne travaille pas, les grands-parents)



- soit les enfants sont gardés à l'extérieur. Dans ce dernier cas, deux principaux modes de garde peuvent être distingués : l'accueil chez une assistante maternelle et l'accueil au sein d'une structure de type crèche ou halte-garderie.

En comparaison avec les données régionales et départementales, le Pays de Gâtine connaît un sous-équipement en places d'accueil en structures collectives

"La demande des familles évolue avec les modes de vie"

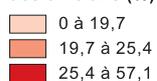
pour les 0-3 ans (2,6 places d'accueil pour 100 enfants), soit 2 fois moins que l'ensemble du département et près de 4 fois moins qu'au niveau de la région.



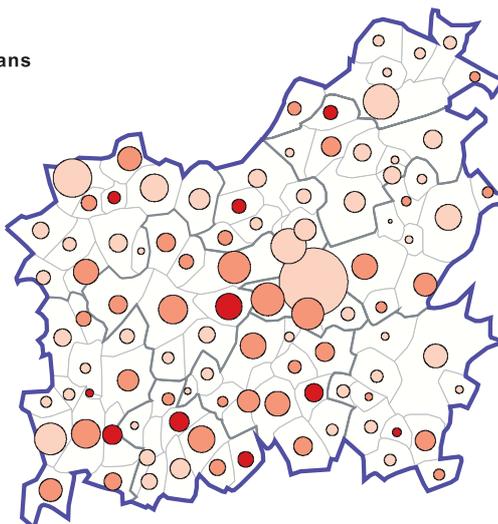
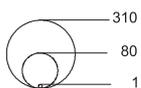
Population jeune

Population âgée de 0 à 3 ans (1999)

Part dans la population des 0-16 ans (%)

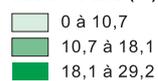


Nombre de personnes



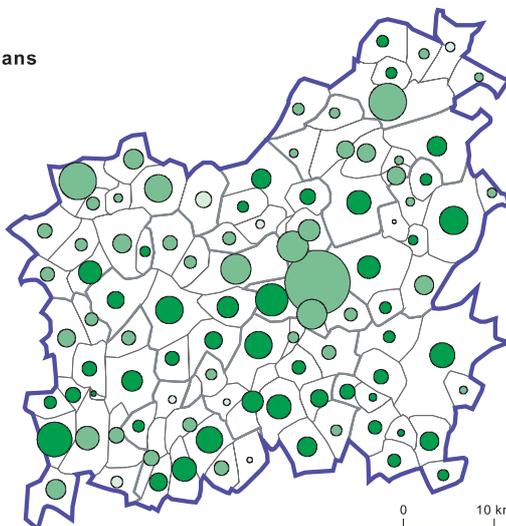
Population âgée de 4 à 6 ans (1999)

Part dans la population des 0-16 ans (%)



La population jeune se situe globalement autour des "centres urbains", tels que Parthenay, Moncutant ou Airvault.

On constate toutefois une différenciation nord-sud dans la répartition et le poids de ces populations. Les 0-6 ans qui révèlent une dynamique jeune sont répartis principalement sur la partie sud du Pays tandis que la population des 6-16 ans est le reflet d'une dynamique de peuplement antérieure concernant le nord du pays.



I A A T

Source : INSEE, RP 1990/99
© IGN-Paris-Route500 © 2002



La population des 0-6 ans est inégalement répartie sur le territoire. Les cantons de Parthenay et de Moncoutant concentrent 44 % de la population âgée entre 0 et 6 ans du Pays de Gâtine.

Entre 1990 et 1999, la population âgée entre 0 et 4 ans a diminué de 5%. Cependant on observe des disparités entre les cantons.

● Les modes de garde pour les 0-3 ans

Le développement des structures collectives est récent en Gâtine et remonte aux années 90 à l'exception de la crèche municipale de Parthenay. Il est fortement lié à l'implication des parents et des associations (Familles Rurales, Centres Sociaux, associations de parents). En revanche les futurs projets sont d'une autre nature car à l'initiative de professionnels, travailleurs sociaux ou Centres Sociaux. Cette nouvelle démarche nécessite une implication plus forte des collectivités locales. En l'absence d'associations, ces dernières devront gérer les nouveaux services à venir.

● Le mode de garde chez l'assistante maternelle reste dominant.

D'une manière générale, l'accueil chez une assistante maternelle agréée est bien plus fréquent dans les communes rurales, du fait d'un habitat relativement dispersé.

Il semble que l'offre de places chez les assistantes maternelles à l'échelle de la Gâtine ne réponde pas suffisamment à la demande des familles. Les places dans les structures collectives sont rares, voire inexistantes sur certains cantons. Or, il semble important que les familles puissent choisir entre différents modes de garde.





● **Les attentes des parents entre la garde individuelle et la socialisation de l'enfant.**

Les attentes des parents se situent de plus en plus sur :

- De la garde ponctuelle, halte garderie.
- Des lieux de rencontre parents-enfants-professionnels, un partage d'informations, des débats autour de l'éducation et de la parentalité.

Par conséquent, l'accueil du jeune enfant ne se limite pas uniquement à la mise en place de structures, d'autant plus que le taux d'occupation de certaines est inférieur à 60%. Mais il y a aussi une exigence de qualité par rapport au service rendu.

Que ce soit pour les services à la petite enfance ou pour les personnes âgées, il est difficile d'avoir une vision globale à l'échelle du territoire. Les intervenants, collectivités ou associations, sont nombreux, mal identifiés et agissent souvent sans concertation.

Les structures intervenant au niveau de l'action sociale (Caisse d'Allocation Familiale, Centre Médico-Social de Parthenay...) couvrent un territoire qui ne coïncide pas avec celui du Pays.

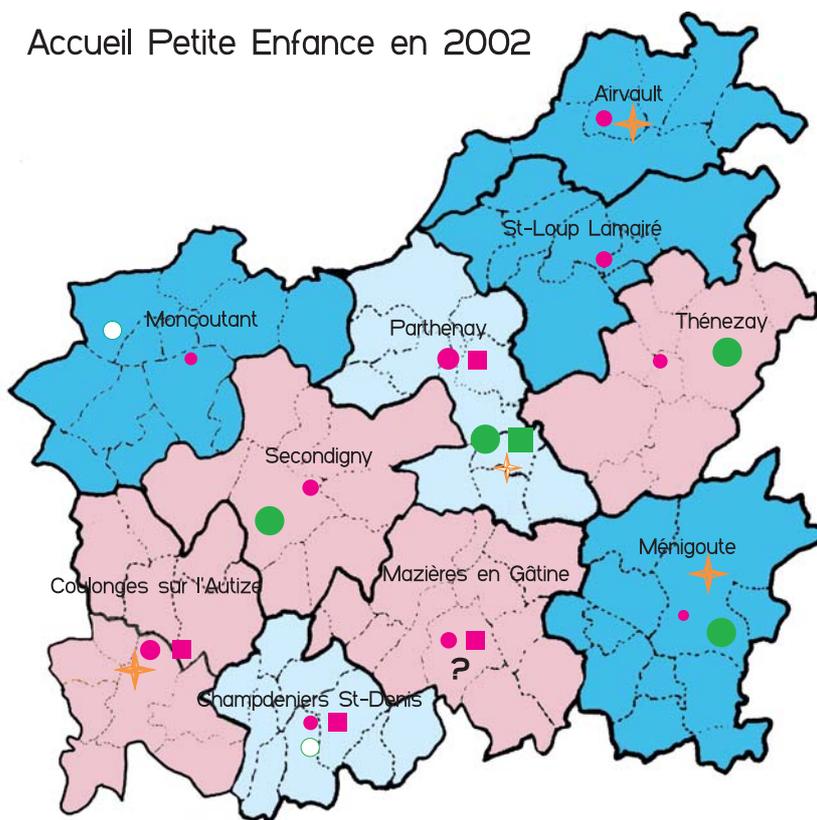
A titre d'exemple, La circonscription d'action sociale de Parthenay ne concerne que 6 cantons sur les 10 que compte la Gâtine. Au regard de cette situation, une réflexion est en cours avec le département pour envisager une concordance de périmètre.

**"L'accueil
chez une assistante
maternelle agréée
est bien plus fréquent
dans les communes
rurales"**

Enfin, la demande des familles évolue avec les modes de vie (travail des femmes, augmentation du temps libre...) et se diversifie en conséquence (besoin d'adaptation des horaires de garde...). Il s'agit aujourd'hui de suivre l'évolution des attentes des populations en matière de services et de rechercher de nouvelles solutions en adéquation.



Accueil Petite Enfance en 2002



L'existant :

- Crèche - Halte Garderie
- Crèche municipale
- ★ Relais Assistantes Maternelles
- Association d'assistantes maternelles

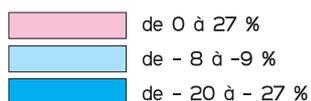
Nombre d'assistantes maternelles



Les projets

- Crèche - Halte Garderie
- ★ Relais Assistantes Maternelles
- ? Réflexion

Démographie des 0-4 ans de 1990 à 1999





● La dynamique associative du Pays de Gâtine

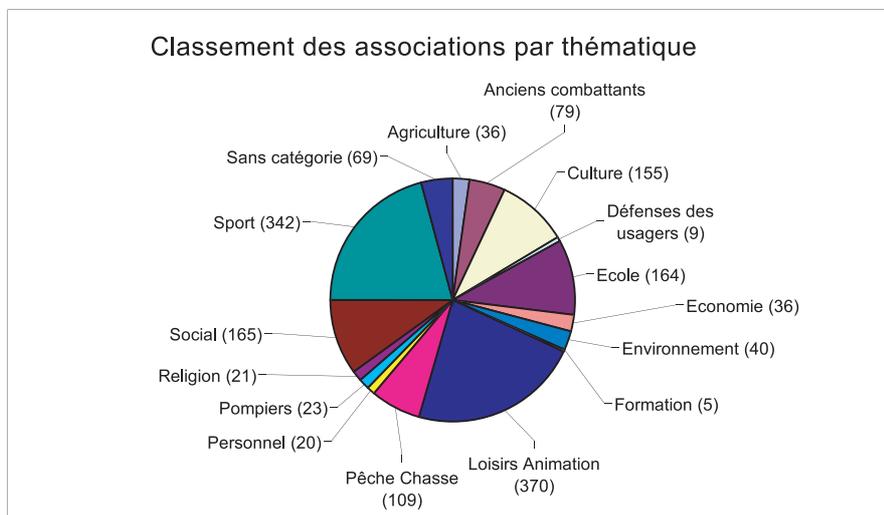
Le développement de services à la population sur un territoire repose fortement sur des personnes, bénévoles ou professionnelles, qui dans un cadre associatif, communal ou intercommunal, organisent et animent la vie sociale, culturelle ou sportive.

Les associations tiennent à ce titre une place essentielle en Gâtine. On peut estimer, d'après une enquête menée par le Pays en 2001, qu'il y aurait environ 1 700

associations animant la vie locale, c'est à dire près d'une association pour 40 habitants contre une pour 90 habitants en Poitou-Charentes, preuve d'un réel dynamisme associatif.

Par ailleurs, de nouveaux besoins en matière de services se font jour et les associations et opérateurs publics se doivent d'y être attentifs. La diversité des activités représentées permet d'ores et déjà de prendre conscience du poids économique et social que pourrait représenter à l'avenir le secteur associatif en Gâtine.

Les différents secteurs d'activité représentés dans les associations de Gâtine



Source : Pays de Gâtine



○ La pratique sportive en Gâtine

Concernant la pratique sportive en Gâtine, le diagnostic s'est limité à un recensement d'associations extra-scolaires. Pour autant, le Pays envisage de conduire un diagnostic territorial plus élaboré en matière d'activités sportives

afin de finaliser des orientations en vue d'une politique sportive territoriale.

Les fédérations les plus représentées sont le football (46 sections soit 20 %), la gym volontaire (23 sections), le tennis (17 sections) et le tennis de table (16 sections).

	Gâtine	Deux-Sèvres	%Département
Nb d'associations	214		
Nb de sections	227	1 077	21,0%
Nb de fédérations	46	85	
Nb de licenciés	13 370	70 815	18,9%
Population	75 662	344 390	22,8%

Nombre de communes
sans association sportive : 38

Nombre de communes
n'ayant qu'une section : 23

Communes ayant le plus de sections :

Parthenay : 37 sections (soit 16%)
Airvault : 14 sections
Moncoutant : 12 sections
Châtillon : 11 sections



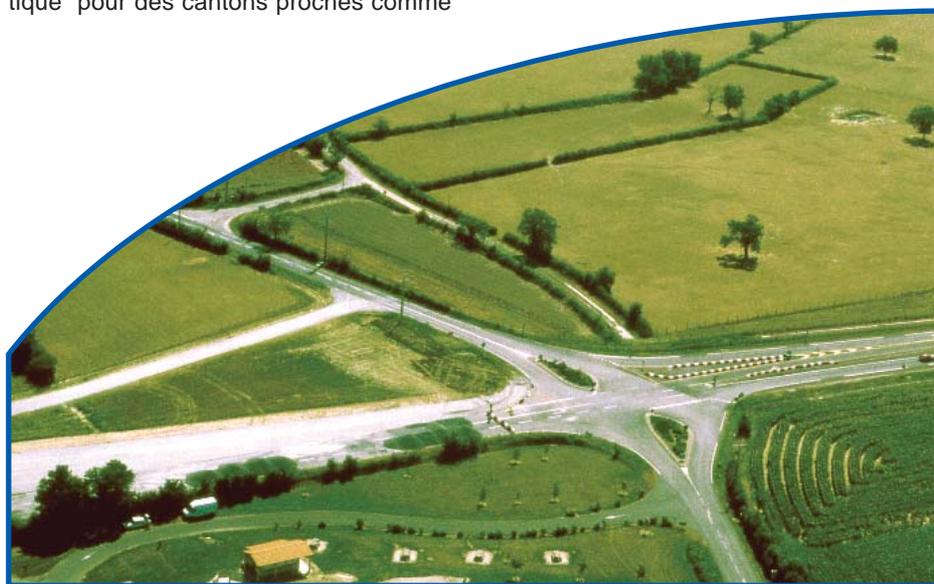
● Des moyens et des infrastructures de transport et de communication à améliorer

Le Pays est doté d'une bonne desserte routière mais ne bénéficie pas d'axe majeur de communication. La RN149 permet de rejoindre Poitiers à l'est du Pays et Bressuire au nord. La D743 facilite la liaison par le sud vers la ville de Niort, Préfecture du département des Deux-Sèvres. Des travaux sont en cours pour améliorer ce réseau routier principal : passage à 2x2 voies de la RN149, et à 3 voies de l'axe Niort-Thouars, la "Sévrienne" (via la D743 et la D 938).

A proximité du Pays, l'autoroute A10 Paris-Bordeaux permet d'accéder aux secteurs situés au sud-est du Pays. L'ouverture récente de l'autoroute A83, au sud du Pays, est considérée comme un atout en terme économique et touristique pour des cantons proches comme

Champdeniers et Coulonges sur l'Autize. D'autres secteurs craignent au contraire d'être pénalisés du fait de leur éloignement.

En dehors des axes principaux, l'accessibilité est plus difficile et le réseau secondaire est jugé insuffisant par les habitants. Cette situation, aggravée par la dispersion de l'habitat, entraîne des problèmes de mobilité pour les habitants de Gâtine, notamment pour les personnes âgées et les jeunes. Les seules possibilités existantes sont les liaisons autocar reliant Parthenay aux grandes villes (Niort, Poitiers). Elles sont organisées par la SNCF qui n'assure plus que le transport de marchandises par voie ferroviaire. Une réflexion serait à mener pour l'organisation des transports en commun de proximité sur l'ensemble du Pays.



Le Carrefour de la Maucarrière, sur la Sévrienne, entre Thouars et Parthenay



● L'organisation de l'enseignement en Gâtine

○ L'école à l'échelle du Pays.

L'école est un des symboles forts de la vie communale et il demeure parfois un des seuls services publics maintenus dans les communes rurales. Son devenir est donc au cœur des préoccupations des collectivités locales et les éventuelles fermetures sont redoutées.

En 2000, 6 875 élèves ont été scolarisés dans les écoles de Gâtine, dont 20 % sur la seule commune de Parthenay. Deux ou trois communes par canton, dont le chef lieu, concentrent les effectifs soit plus de 100 enfants scolarisés par commune. On observe aussi que sur 99 communes prises en compte, 30% n'ont pas d'école contre 26,9% dans le département.

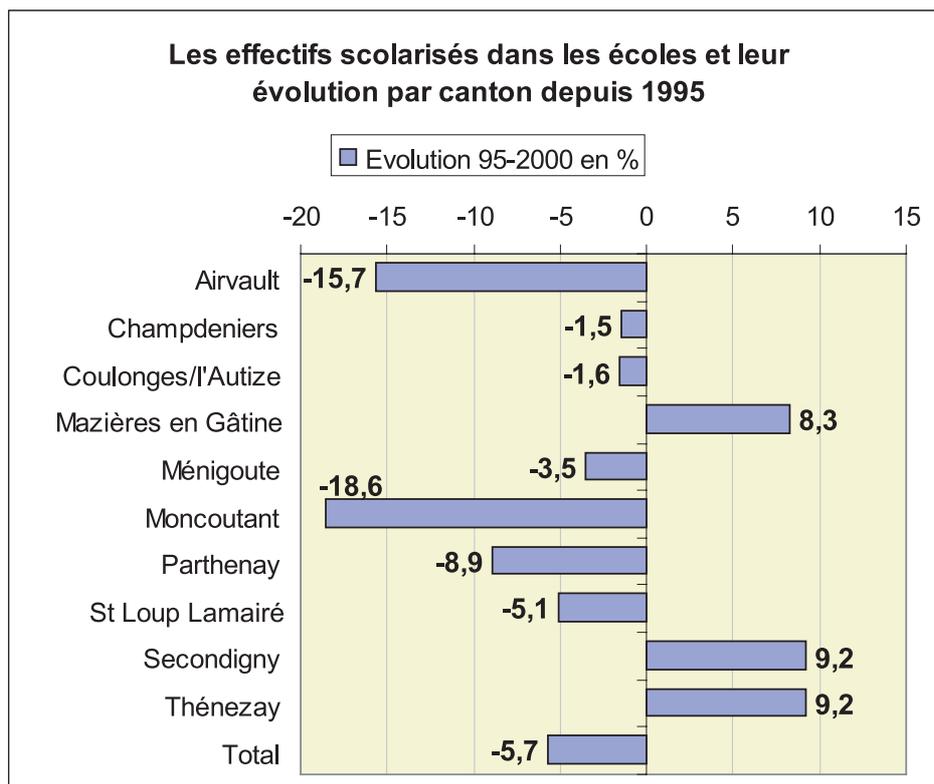
La situation de baisse générale des effectifs scolarisés dans le département se retrouve de façon nette en Gâtine. Le territoire a connu une diminution des enfants scolarisés de près de 6 % entre 1995 et 2000.

Moncutant et Airvault sont les cantons les plus touchés par la baisse (respectivement - 18,6 % et -15,7 %) tandis que

les cantons de Secondigny, Thénézay, et Mazières en Gâtine ont gagné près de 9 % d'effectifs durant cette période (situation qui est probablement dûe pour ces deux derniers cantons à l'augmentation de population observée lors du dernier recensement et donc à l'arrivée de nouvelles familles).

La mise en place des regroupements pédagogiques se pose de plus en plus avec la diminution des effectifs. Elle constitue une première solution pour le maintien d'une structure scolaire en milieu rural. On compte en Gâtine :

- 10 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux Dispersés (RPID), parmi les 32 présents dans le département. Les RPID répartissent les différentes classes entre plusieurs communes, l'ensemble des sites fonctionnant comme une seule école sur le plan pédagogique.
- 3 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux Concentrés (RPIC), sur les 9 comptabilisés dans le département. Les RPIC regroupent les élèves de plusieurs communes et les scolarisent dans une seule école, implantée sur une seule commune.



Source : Inspection Académique 79



L'orientation vers le RPIC semble d'une manière générale se confirmer et peut constituer une solution en milieu rural pour une offre scolaire de qualité.

Une nouvelle forme de regroupement, le Réseau Rural d'Education (RRE) (2 RRE existants en Deux-Sèvres), a été mise en place à la rentrée 2000 sur les communes de Chanteloup, La Chapelle Saint Laurent et Clessé. Il vise à une mise en commun des outils d'enseignement et d'un projet pédagogique.

Toutefois, malgré la mise en place de tels dispositifs, de nombreuses municipalités de Gâtine se sentent dépourvues et sans moyens pour agir sur le maintien de l'école dans leur commune. En outre, les familles se tournent aujourd'hui davantage vers les structures qui concentrent le plus d'élèves, où l'offre pédagogique est plus étendue et

complétée par des activités péri et extra-scolaires (garderie, etc).

Il existe une volonté fortement exprimée de mener une réflexion sur le devenir des écoles au niveau du Pays et d'une manière générale sur le maintien d'une offre éducative de qualité équivalente à celle des pôles urbains voisins.

**"Le maintien
d'une offre éducative
de qualité équivalente
à celle des pôles
urbains voisins"**

L'intercommunalité active en Gâtine pourrait constituer un élément facilitateur de cette démarche et des propositions ont été faites dans ce sens :

- L'organisation d'une carte scolaire à l'échelle des communautés de communes, une "carte de solidarité",





○ L'organisation des "assises de l'école" et l'élaboration d'une charte au niveau du Pays permettant de partager équitablement les effectifs et les charges financières.

● Une ouverture nécessaire pour des collèges et lycées en perte de vitesse

Hormis le canton de Saint Loup Lamairé, tous les cantons de Gâtine disposent d'au moins un collège, public ou privé. Le seul lycée d'enseignement général et technique du Pays, le lycée Pérochon, est situé à Parthenay.

Les collèges présentent de faibles effectifs caractéristiques des collèges ruraux du département (sur les 15 collèges, 13 ont moins de 300 élèves) et la baisse générale des effectifs est importante sur le Pays (- 9 % entre 1995 et 2000).

L'enseignement professionnel est assuré en Gâtine pour la formation initiale par un lycée professionnel, le lycée des Grippeaux à Parthenay, un Centre de Formation des Apprentis (CFA) et trois Maisons Familiales Rurales (MFR) localisées à Saint-Loup Lamairé, Moncoutant et Secondigny.

Dans la perspective d'une baisse accentuée du nombre de jeunes dans les prochaines années, diverses questions sont soulevées comme l'offre de formations plus limitée et un nombre d'enseignants en baisse.

Il est important dans ce contexte de permettre aux établissements scolaires de s'ouvrir à d'autres rôles que l'enseignement proprement dit et de contribuer aux dynamiques locales. Une expérimentation sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, lancée en 1998 par le Conseil Général, a d'ailleurs permis de créer au sein des collèges publics du Pays des centres de ressources informatiques ouverts au grand public après l'école.

Lancée sur l'ensemble du Pays dans le cadre du projet "Plan Net" départemental, cette expérimentation a été relayée dans les collèges de Parthenay par les espaces numérisés préexistants dans le cadre du projet "Parthenay, Ville Numérisée".

Bien que ce constat ne soit pas spécifique à la Gâtine, on relève un déficit de relations entre le corps enseignant et les

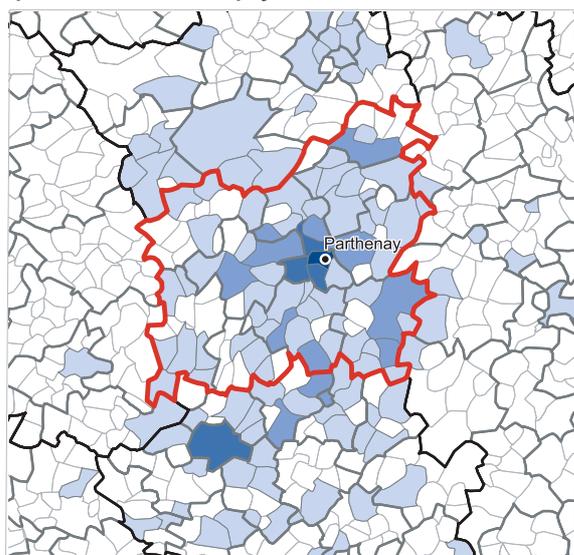
**"Permettre
aux établissements
scolaires de s'ouvrir
à d'autres rôles
que l'enseignement"**

structures économiques locales. On peut néanmoins souligner deux initiatives qui concourent à améliorer cette situation : "la Route du Jeune" et la participation des

principaux des collèges et proviseurs de lycées aux rencontres mensuelles du "Club des Entrepreneurs de Gâtine". Une mise en relation des structures éducatives et des entreprises locales serait donc à renforcer, afin de mieux faire connaître les métiers et informer sur les emplois du Pays et de la région.

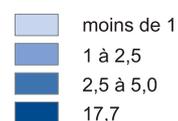


Bassins de recrutement des lycées -périmètre d'étude du pays de Gâtine-



Lycée professionnel "Les Grippeaux"

Part des élèves résidant
dans le total des élèves
du lycée (%)

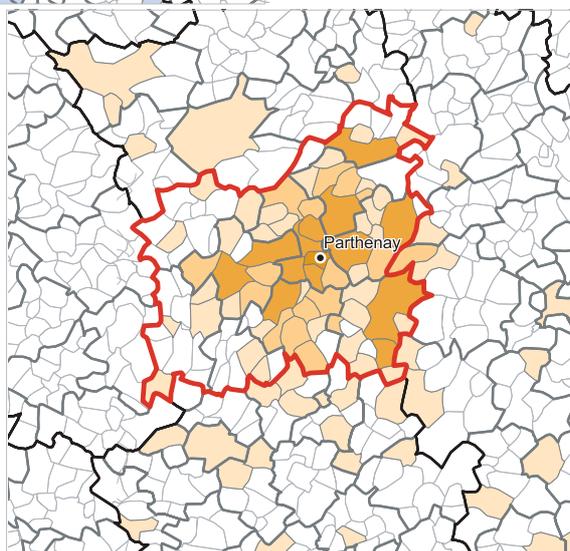
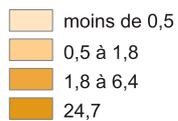


Les deux établissements jouent une réelle fonction d'aménagement du Territoire et recrutent sur l'ensemble du pays, même si pour le lycée d'enseignement général se fait fortement sentir la concurrence des établissements extérieurs.

0 25 km

Lycée général et technique "Ernest Perochon"

Part des élèves résidants
dans le total des élèves
du lycée (%)



I A A T

Source : INSEE, RP 99
© IGN-Paris-Route500 © 2002



7- Une richesse touristique, patrimoniale et une forte culture de Pays : 2 atouts qui ont contribué à développer le tourisme en Gâtine.

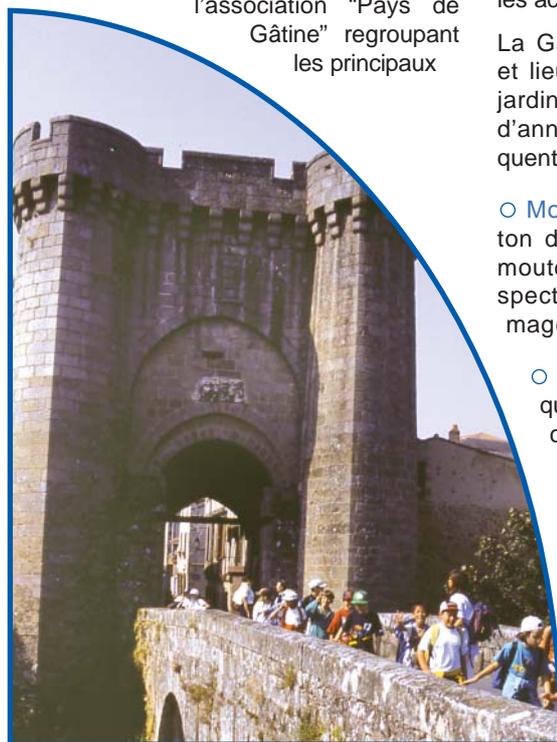
Le tourisme et la mise en valeur du patrimoine ont été depuis longtemps un axe prioritaire du développement économique en Gâtine. Il génère en effet des retombées importantes estimées en 1995 à près de 4 millions d'euros (environ 25 millions de francs) pour les seuls hébergements touristiques.

● Le développement de pôles touristiques

La Gâtine est Pays d'Accueil Touristique depuis 1986 avec la mise en place des premiers Contrats de Pays. La politique menée depuis cette époque, en lien avec l'association "Pays de Gâtine" regroupant les principaux

prestataires touristiques, a permis de développer et organiser l'offre touristique du Pays. Renforçant ces premières démarches, le programme "Plan Accueil Plus" engagé depuis 1995 a contribué à accroître les capacités en hébergements touristiques et à organiser la promotion et les actions de communication.

La Gâtine présente de nombreux sites et lieux de visites : châteaux, musées, jardins. Elle connaît depuis une dizaine d'années une augmentation de la fréquentation autour de ces sites principaux.



Parthenay, Pays d'Art et

○ **Mouton Village**, à Vasles, sur le canton de Ménigoute, parc touristique du mouton avec le jardin des agneaux, le spectacle d'automates, la bergerie fromagère.

○ **Parthenay, Pays d'Art et d'Histoire**, qui offre un patrimoine historique et culturel important et qui draine l'été de nombreux touristes autour des festivals.

○ **La Vallée du Thouet**, qui s'étend de la Gâtine au Pays Saumurois.



Le développement touristique de ce site, retenu comme pôle régional touristique majeur dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région, s'organise autour du riche patrimoine de la vallée (moulins, châteaux, etc...) et des activités de pleine nature (pêche, randonnée).

○ Le réseau des jardins Enchanteurs

Un réseau de Jardins a été créé dans le cadre du programme européen LEADER II. Aujourd'hui ce réseau se compose de 12 jardins (dont 5 réalisés dans le cadre du programme européen).

○ **Pescalis Centre International Nature et Pêche** sur le canton de Moncoutant. Ce nouveau pôle occupe le créneau du tourisme halieutique resté jusqu'à présent peu valorisé en Gâtine. Pour les acteurs du tourisme qui regrettaient le manque de produits forts en Gâtine, il est aujourd'hui perçu comme un élément moteur pouvant contribuer au développement touristique du Pays.

● La capacité d'accueil en Gâtine

Au cours des dernières années, avec le concours du Pays, la capacité d'accueil a progressé et les hébergements touristiques sont aujourd'hui relativement diversifiés. L'offre se concentre sur les cantons de Moncoutant, Parthenay et Secondigny.

Depuis 1995, le parc d'hébergements touristiques est en hausse. On note en particulier que, depuis 1998, le nombre

total de lits touristiques a connu une forte augmentation (plus de 30 %) du fait principalement d'une anticipation sur l'ouverture du site Pescalis.

De nouvelles créations de gîtes et chambres d'hôtes ont été aussi impulsées par l'ouverture de ce site.

En revanche, certains cantons ont une capacité plus limitée que d'autres.

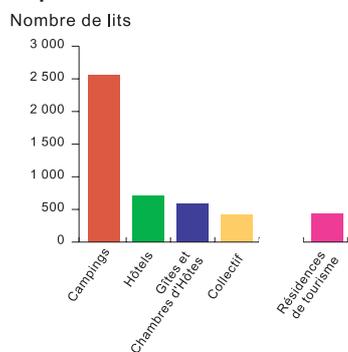


Jardin du Val de Flore à Soutiers



Capacité d'hébergement touristique en Gâtine (2001)

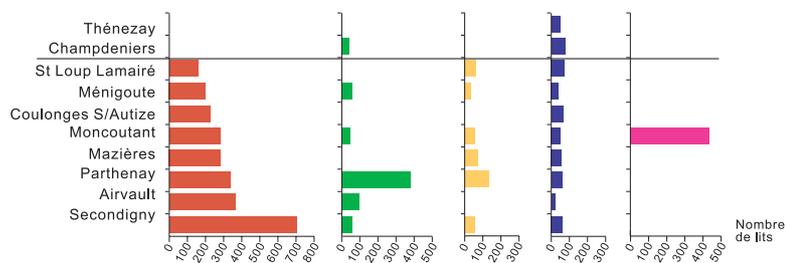
Capacité réelle totale



Les cantons de Thénézay et Champdeniers se distinguent par l'absence d'hébergement touristique (exceptés les gîtes et Chambres d'hôtes, pour lesquels les politiques territoriales sont homogènes).

L'exception de Moncoutant pour les résidences de tourisme est directement liée à l'implantation récente de Pescalis.

Répartition par canton



I A A T

Source : SMAEG, 2001



Evolution du nombre de lits touristiques depuis 1995

Type d'hébergement touristique	1995	1998	2001	Evolution 1995/1998	Evolution 1998/2000
Hôtels	582	622	716	7 %	+ 15 %
Campings	1856	2076	2552	12 %	+ 23 %
Chambres d'hôtes	34	44	50	29 %	+ 14 %
Gîtes ruraux	350	395	425	13 %	+ 8 %
Résidences de tourisme	0	0	435	0 %	+100 %
Logements collectifs	310	310	415	0%	+34 %
Total Gâtine	3232	3447	4593	7 %	+33%

Source : SMAEG

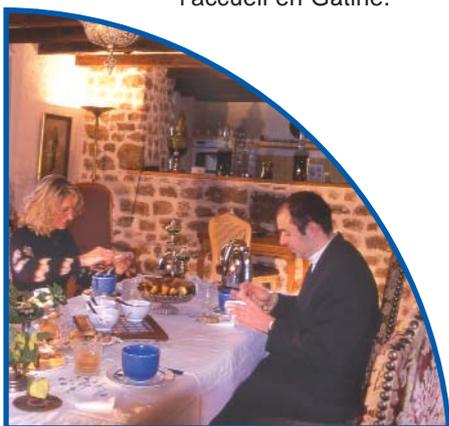
Bien que le manque de qualité de certains hébergements touristiques ait été souligné en 1999, une évolution est aujourd'hui nettement perceptible. L'attribution des aides publiques pour la création ou la rénovation de ce type de logement est en effet conditionnée par l'adhésion à un label (Gîte de France, Bienvenue à la Ferme) ou à un classement supérieur (étoiles ou épis). Ces conditions ont ainsi favorisé une amélioration progressive de la qualité de l'accueil en Gâtine.

Le Pays dispose d'un potentiel touristique non négligeable, il s'agit de conforter sa vocation touristique vis à vis des pôles touristiques voisins d'envergure nationale (le Futuroscope à Poitiers, le Puy du Fou en Vendée, la Rochelle et l'île de Ré en Charente-Maritime, les Châteaux de la Loire, etc.) et de développer un tourisme lié à son identité en valorisant les sites touristiques existants.

● Une volonté forte de conservation du patrimoine

Pays de collines granitiques où prédomine le bocage, la Gâtine présente un riche patrimoine comptant les églises romanes, les manoirs et les maisons traditionnelles de granit, mais aussi les haies, et les barrières de bois que l'on enjambe pour parcourir les prés clos. Les chaos granitiques ou rochers branlants, sont autant de curiosités naturelles qui ont fait naître contes et légendes.

Tables et chambres d'hôtes à Vausseroux





En Gâtine, rares sont les traces d'occupation humaine avant l'an mil. Terre de landes et de friches, la Gâtine se peuple à partir du XI^e siècle. Le Pays a donc vu s'édifier à partir du Moyen-âge de nombreux monuments sous l'influence de sa capitale, Parthenay.

De nombreux châteaux, châtelainies et cités fortifiées encore présents témoignent de cette époque. Située sur l'un des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, la Gâtine conserve plusieurs églises romanes et ponts médiévaux enjambant le Thouet et ses nombreux affluents.

Parthenay s'est développée sur un éperon rocheux de granit inscrit dans un méandre du Thouet. Cette ville est connue plus particulièrement pour son patrimoine architectural représentatif d'une ville médiévale : le château et les fortifications, ainsi que les anciennes maisons à pans de bois le long de la rue de la Vau-saint-Jacques. La mise en valeur de ce patrimoine architectural date du début des années 1980, Depuis 1991, une partie du centre-ville est en secteur sauvegardé et en 1993 l'ensemble du district de Parthenay a obtenu le label "Pays d'Art et d'Histoire" pour la qualité de son patrimoine.

Les éléments du patrimoine protégés en Gâtine appartiennent majoritairement au patrimoine monumental (églises ou édifices religieux, châteaux et logis). Cependant, ce patrimoine ne représente pas la spécificité du territoire, mais c'est plutôt à travers le "petit patrimoine" que se

fait jour l'identité même de la Gâtine. Certains éléments semblent particulièrement spécifiques à ce Pays, et notamment les constructions liées aux hommes et à leurs manières de vivre : croix, ponts, pigeonniers, moulins, fours à chaux, forges... Or, malgré les efforts de restauration et de signalisation, ce patrimoine ne bénéficie pas encore de mesures de protection appropriées.

Une meilleure connaissance et animation du patrimoine de Gâtine, en particulier du "petit patrimoine", pourraient aujourd'hui contribuer non seulement à sa protection mais aussi à développer le tourisme culturel sur le Pays.

● Un foisonnement d'initiatives culturelles

La culture populaire a été largement mise en valeur en Gâtine depuis la fin des années 1960. Une multitude d'associations et de bénévoles ont impulsé une dynamisme donnant lieu à la création de manifestations qui ont contribué à forger l'identité du pays. Ce fut le cas des spectacles de la "Geste Paysanne" qui se sont tenus en Gâtine de 1968 à 1974.

Cette forte volonté de sauvegarde de la culture écrite et orale a été confortée par la mise en place de la Maison des Cultures de Pays, basée à Parthenay.

**"C'est autour du
petit patrimoine
que se fait jour l'identité
même de la Gâtine"**



Festival Jazz au Fil de l'Eau à Parthenay en Juillet



Grâce à un fort tissu associatif, la Gâtine voit donc se développer tout au long de l'année de nombreuses activités et manifestations culturelles.

Pour les plus réputées, on peut citer : le Festival de Peinture et de Sculpture à St Loup Lamairé, le Festival de Musiques et Danses du Monde à Airvault, le Festival du Nombriil à Pougne Hérisson, le Festival du Film Ornithologique à Ménigoute, le Festival des Jeux, le Festival Jazz au Fil de l'Eau et le Festival De Bouche à Oreille sur Parthenay.

L'ensemble de ces manifestations rassemble environ 200 000 visiteurs par an.

Il y aurait ainsi environ 110 associations culturelles sur le Pays se répartissant principalement autour des domaines de la musique, de la danse et du chant, des arts plastiques et dans une moindre mesure du théâtre.

La ville de Parthenay concentre pour sa part beaucoup de ces activités et manifestations.

Depuis 1999 le Pays conventionne avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-charentes) en faveur du soutien à la création et la diffusion du spectacle vivant.

Le "bouillonnement culturel" existant en Gâtine est une richesse. Il constitue à la fois une réponse

aux attentes des habitants, en particulier des jeunes, et contribue à l'image du Pays à l'extérieur.

**"L'ensemble
des manifestations
culturelles du Pays
rassemblent
près de 200 000
visiteurs par an"**



Les nombreux festivals se déroulant sur le pays représentent également un atout pour le développement touristique. Or, l'animation culturelle repose essentiellement jusqu'à présent sur des initiatives associatives isolées et souffre d'un manque de concertation et de mise en réseau.

Un meilleur accompagnement des acteurs culturels devrait être envisagé, afin de favoriser une diffusion équilibrée de la culture sur le territoire et un rayonnement culturel plus important de la Gâtine.



Le Festival des Jeux à Parthenay en Juillet



② Conclusion : Bilan de la dynamique de Pays

Tableau synthétique révélant les principales tendances constatées sur le Pays en 1999

Point forts	Point faibles	Menaces	Opportunités
Démographie			
La Gâtine, environ 20% de la population du département.	Baisse sensible de la population (- 6.23%) entre 1982 et 1999. Les soldes naturels et migratoires sont négatifs.	Le vieillissement de la population se poursuit (indice de jeunesse passant de 1.18 en 1982 à 0.90 en 1999). Le départ des jeunes.	
Population active			
Forte croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire.	Baisse du nombre total d'actifs (données de 1990) Baisse progressive de l'emploi industriel. Forte baisse de l'emploi agricole. Taux de chômage de la population active autour de 5% en 2000.	Des catégories sont plus touchées par le chômage comme celle des femmes.	La mise en place du PLIE devrait assurer les conditions d'une meilleure insertion des demandeurs d'emploi.
Infrastructures et habitat			
Le Pays est situé à la croisée des axes routiers Poitiers-Nantes, Poitiers- La Roche-sur-Yon et Niort-Saumur. Le parc de logements total est en progression (5.38% entre 1990 et 1999). Les logements vacants ont régressé (6%).	Les infrastructures routières existantes sont insuffisantes en capacité. L'habitat locatif est insuffisant. Le nombre de résidences secondaires augmente.	Le risque d'enclavement. La dévitalisation des centres-bourgs. La répercussion de la progression des résidences secondaires dans la vie sociale et sur la présence de services. Les jeunes et les personnes en difficulté ou âgées connaissent des difficultés pour accéder à un logement adapté.	Les OPAH permettent d'améliorer la situation de l'habitat et se poursuivent.



Tableau synthétique révélant les principales tendances constatées sur le Pays en 1999

Point forts	Point faibles	Menaces	Opportunités
Services et action sociale			
Les services au public (établissements scolaires, structures de formation spécialisées) et équipements sociaux pour personnes âgées et handicapées sont bien représentés sur l'ensemble du territoire. De nombreuses structures et associations agissent dans l'action sociale.	Il y a un manque de cohérence intercommunale pour l'organisation des équipements. Peu de solutions pour l'accueil et l'intégration des populations en difficulté et pour faciliter l'arrivée de nouvelles populations.	La disparition des services de proximité pose des problèmes pour les personnes à mobilité réduite. Le devenir des écoles est incertain dans certaines petites communes. L'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins du territoire.	Les chantiers d'insertion menés autour des jardins de Gâtine.
Tourisme, patrimoine, culture			
Le pays de Gâtine dispose de nombreux sites, itinéraires et activités à vocation touristique. Les hébergements touristiques sont diversifiés et en augmentation (6.25% entre 1995 et 1998). Le label Pays d'Art et d'Histoire à Parthenay. Le milieu associatif est très actif autour de la culture et du patrimoine : de nombreux festivals et manifestations ont lieu en Gâtine.	Pas de produits touristiques forts. Les acteurs du tourisme sont peu mobilisés, manquent de culture touristique. Certains hébergements manquent de qualité. Il y a un manque de conservation et de restauration du patrimoine rural.	Un tourisme basé sur des événements et manifestations ponctuelles, sans politique globale. L'image du pays est insuffisante pour promouvoir certains sites.	La dynamique qui existe autour des projets touristiques. La mise en réseau des acteurs du tourisme, de la culture et du patrimoine, contribuant à une image touristique forte.



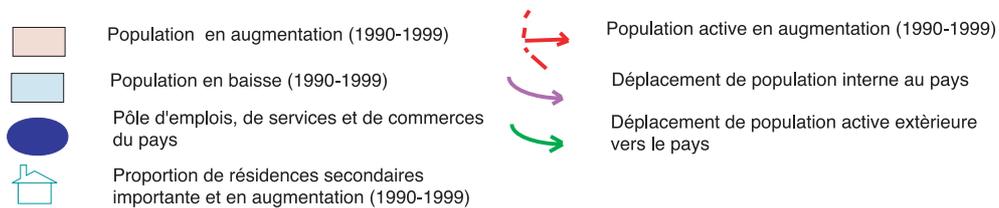
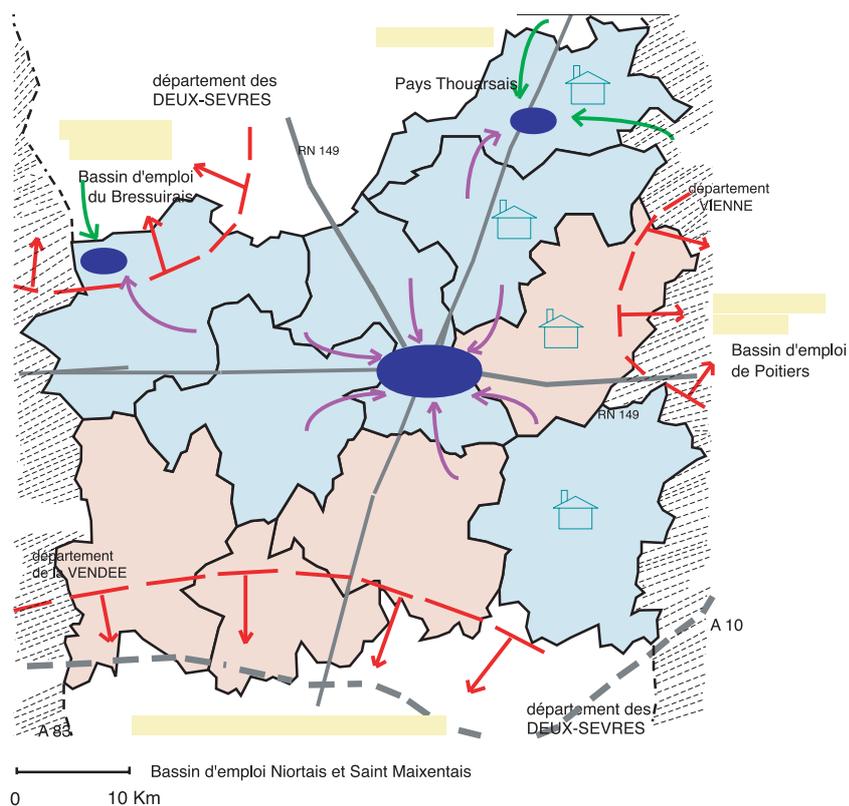
Tableau synthétique révélant les principales tendances constatées sur le Pays en 1999

Point forts	Point faibles	Menaces	Opportunités
Agriculture, Environnement			
L'installation des jeunes en agriculture se situe à un bon niveau en Gâtine par rapport au reste du département. Le secteur prédominant de l'élevage est renforcé par d'autres secteurs comme l'arboriculture, l'aquaculture et l'agro-tourisme. L'environnement est caractérisé par un patrimoine paysager de qualité.	L'emploi agricole a diminué de 45% entre 1975 et 1990. La diminution du nombre d'exploitations agricoles se poursuit. Le secteur de l'arboriculture manque de valorisation.	Les mutations que connaît le monde agricole peuvent entraîner une perte d'identité du Pays. Difficultés de transmission des exploitations. Le milieu naturel subit des dégradations du paysage bocager et de la qualité de l'eau.	Les productions se diversifient et s'orientent vers la qualité.
Industrie, commerce, artisanat			
L'artisanat prédomine sur l'ensemble des entreprises. Des entreprises dynamiques et qui s'adaptent à l'évolution de leur environnement. Diverses structures et initiatives concourent au développement économique. La diffusion des NTIC contribue à ce développement.	Le tissu industriel reste assez faible, même si relativement diversifié. La transmission des entreprises pose des difficultés. Les entrepreneurs ont des difficultés à trouver du personnel qualifié. Il y a un manque de lisibilité de l'urbanisation commerciale.	Les petits commerces de proximité tendent à disparaître. Les jeunes qualifiés et capables d'entreprendre se projettent en dehors de la Gâtine.	Les opérations ORAC et " Cœur de Pays " peuvent redynamiser les commerces en centre-bourgs.



Des pôles de développement disparates, influencés par l'extérieur

Les flux de population et pôles attractifs



Réalisation Estelle KERBIRIOU, Map Info, août 2001.



Le Pays de Gâtine est un territoire rural qui, historiquement, s'est organisé autour de Parthenay, sa capitale. Cette ville constitue encore actuellement le principal pôle urbain du Pays, drainant la population alentour pour les emplois, les services et les commerces, mais perd depuis quelques années de son dynamisme économique et démographique.

Si le Pays est longtemps resté polarisé sur sa ville-centre, il s'est ouvert depuis à l'extérieur et il est aujourd'hui fortement influencé par les territoires environnants.

Les franges du Pays ressentent davantage l'influence des pôles urbains et bassins d'emploi voisins : au sud, les cantons de Coulonges sur l'Autize, Champdeniers, et Mazières en Gâtine, situés à moins de 30 km de Niort, voient s'installer de nouveaux ménages et sont progressivement intégrés à la couronne résidentielle de Niort. Le canton de Thénézay connaît également une augmentation de sa population du fait de la proximité de Poitiers.

Bien que les bassins d'emploi du Bressuirais et du Thouarsais soient à proximité du Pays, les pôles de Moncoutant et d'Airvault restent relativement attractifs pour les populations actives extérieures à la Gâtine. Ces secteurs ne connaissent pas, en revanche, la même dynamique que dans le sud, la baisse de population s'étant accentuée entre les deux recensements. Ils ne semblent pas présenter des conditions de vie aussi propices à l'installation (cadre de vie, habitat).

Enfin, l'Est du Pays connaît une autre dynamique avec une installation importante en résidences secondaires sur les cantons d'Airvault, Saint Loup Lamairé, Thénézay et Ménigoute. Ce phénomène est lié à une disponibilité de l'habitat ancien, à un environnement recherché (cadre de vie campagnard) et à une bonne accessibilité.

Les choix et les orientations qui seront retenus à l'échelle du Pays devront prendre en compte ces spécificités locales afin de veiller à un développement équilibré du territoire en terme d'économie et de services.

Les années à venir conduiront certainement à réfléchir aux échanges et à la concertation avec les territoires voisins : départements de la Vendée et de la Vienne, Pays du Bocage Bressuirais, Pays Thouarsais, et Communauté d'Agglomération Niortaise.

Le Pays de Gâtine a su développer depuis plus de trente ans, en lien avec ses partenaires, une forte dynamique de projets dans les domaines de la culture, de l'habitat, du tourisme et de l'économie, visant au maintien et au développement du tissu social et économique de son territoire.

Ces politiques contribuent à redynamiser le Pays, mais il n'en demeure pas moins que des fragilités persistent ou s'accroissent. Le diagnostic de territoire fait ressortir de grands enjeux que le Pays devra prendre en compte dans ses projets d'avenir.



Enjeux de développement durable du territoire

1

Des tendances démographiques lourdes qui traduisent la nécessité de se préoccuper à la fois des conditions d'offre de services pour les populations vieillissantes mais aussi des conditions d'attractivité pour les jeunes et les familles.

Enjeu : La reconquête des villages passe par des logements, services et activités adaptés aux besoins des habitants en prenant en compte les aspects spatio-temporels liés à leur développement (accessibilité, mobilité...). Faire de ce territoire un lieu où s'expriment les solidarités entre les populations.

2

Un ensemble paysager fortement identitaire mais soumis à une dégradation de plus en plus perceptible.

Enjeu : La préservation de l'environnement : l'eau, les paysages, le patrimoine figurent parmi les priorités d'une démarche de développement durable, renforçant l'identité et l'image du Pays de Gâtine.

3

Un secteur économique qui a des ressources et un savoir faire mais où la question des ressources humaines se fait de plus en plus ressentir : attractivité et qualification des emplois, main-d'œuvre qualifiée, cession/reprise d'activité, stimulation de l'envie d'entreprendre.

Enjeu : Le rayonnement et l'attrait extérieur par un environnement propice aux créateurs et valorisant le savoir-faire local, le savoir expérimenter, le savoir employer. Le Pays de Gâtine doit pour cela demeurer un laboratoire d'expérimentations au service du développement local durable.

Chapitre IV



Les orientations stratégiques du Projet de Territoire : Gâtine 2000-2010

- A- Axe 1 : Identité, Image, Communication
- B- Axe 2 : Observation, Innovations sociales et économiques
- C- Axe 3 : Solidarité des populations et cadre de vie
- D- Axe 4 : Environnement, Agriculture et Agroalimentaire
- E- Axe 5 : Tourisme, Culture et Patrimoine

—○ Les orientations stratégiques du Projet de Territoire Gâtine 2000 - 2010

Les orientations stratégiques du Projet de Territoire sont fondées sur une réflexion transversale mise en évidence par la démarche prospective, et reposent sur le diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire.

Ces orientations se répartissent en 5 axes de développement. Chaque axe présente les objectifs illustrés d'un certain

nombre d'actions ou projets émanant des réflexions conduites lors de l'élaboration du projet.

Pour autant, il ne s'agit pas d'actions figées. Certaines verront leur forme et/ou contenu évoluer. De nouvelles initiatives pourront apparaître dans l'avenir à travers d'autres programmes d'actions.

5 AXES STRATÉGIQUES

Axe 1 – Identité du Pays, image et communication

Axe 2 – Observation, Innovations sociales et économiques

Axe 3 – Solidarité des populations et cadre de vie

Axe 4 – Environnement, Agriculture et Agro-alimentaire

Axe 5 – Tourisme, Culture et Patrimoine

Pour des objectifs de développement durable

1 – Promouvoir une identité et une image de qualité des ressources locales.

2 – Prendre en compte la préservation de l'environnement dans tous les projets.

3 – Renforcer l'implication des acteurs locaux, la solidarité et la coopération intergénérationnelle.



— (A) Axe I : Identité, Image, Communication

L'identité et l'image du Pays de Gâtine représentent un objectif prioritaire pour tous les acteurs du territoire. Cette identité influe directement sur le succès de tous les autres axes du Projet Gâtine 2000-2010. Il s'agit d'un enjeu majeur pour la Gâtine, pour qu'on l'aime et qu'on vienne y vivre.

Cette identité est celle d'un paysage, d'une culture et d'une économie qui évoluent. C'est dans ce processus dynamique que se situent l'importance de la communication, la force de l'écoute et la capacité d'action. Nous sommes dans un changement d'identité, pas dans une perte d'identité.



○ Développer une image touristique forte.

○ Promouvoir nos produits en développant qualité et originalité.

A1.1 ● Donner au Pays une image forte et originale, alliant modernité et tradition et faire connaître cette image

○ Valoriser nos points forts en interne et à l'extérieur.

○ Lier l'image du Pays à celle de Parthenay et mieux capitaliser cette dynamique en terme de promotion.

Pour donner au Pays une image forte et originale, ses atouts doivent être valorisés tant en interne qu'à l'extérieur : en renforçant la communication et la promotion du territoire, en présentant une image attractive pour les jeunes et en mettant en valeur la qualité de vie et l'environnement du milieu rural. Cette image devrait être renforcée par des productions de qualité et des manifestations culturelles de renom.



Le dynamisme d'un Pays peut être véhiculé par des initiatives très diverses (entreprises qui exportent, manifestations culturelles ou sportives...) qu'il conviendrait de capitaliser en terme d'image.

A1.2 ● Améliorer notre communication interne, développer nos réseaux entre acteurs, affirmer notre identité

La communication interne au Pays est fondamentale pour son développement et elle doit encourager toutes les formes de rencontres au niveau local. Cette communication passe par la création d'une plus grande solidarité entre les communautés de communes composant le Pays, ainsi que par le renforcement et la mutualisation des réseaux existants.

○ Développer notre communication interne pour une meilleure lisibilité. L'appropriation du projet de Pays passe par une information régulière des élus et des habitants.

○ Renforcer et développer la communication entre les réseaux.

De nombreuses actions développées sur la Gâtine devront concourir à une meilleure communication et une mise en réseau des acteurs, dans les domaines de l'environnement, de la culture, du tourisme.

A1.3 ● Favoriser notre ouverture vers l'extérieur

L'ouverture vers l'extérieur est une priorité pour attirer à la fois les touristes et de nouvelles populations. Il est donc nécessaire de créer des synergies à l'extérieur du territoire en développant la communication extérieure et en stimulant les coopérations trans-territoriales à travers des programmes transnationaux et européens.



—ⓑ Axe 2 : Observation innovations sociales et économiques.

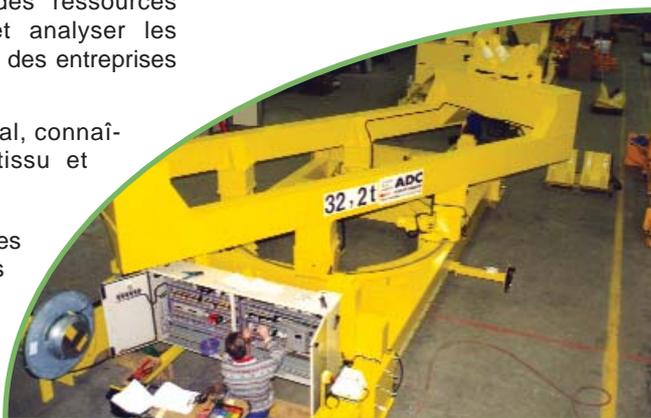
I- Observation, anticipation et innovation

Le besoin de disposer d'une observation continue de la situation est apparu dans différents domaines clés du développement du Pays. S'adapter, répondre, voire anticiper les besoins, est nécessaire pour orienter les choix de développement. L'observation est également nécessaire pour évaluer les actions conduites et participe de ce fait à une démarche de développement durable. L'innovation apparaît comme un objectif majeur dans de nombreux domaines. Il est certain pour tous, que le Pays n'aura d'avenir que s'il sait cultiver une grande créativité et célébrer ses innovateurs. C'est aussi le passage de l'idée à l'action qu'il faut favoriser à travers, notamment, un droit à l'expérimentation.

A2.1 ● Adapter l'offre aux besoins à travers un observatoire de Pays pour un développement durable

- Dans le domaine des ressources humaines, connaître et analyser les besoins actuels et futurs des entreprises pour anticiper.
- Dans le domaine social, connaître les mutations du tissu et ses besoins.
- Dans le domaine des infrastructures et moyens de transport et de communication, connaître les besoins actuels et futurs pour une adaptation et une anticipation

- Dans le domaine de l'environnement, observer le Pays pour préserver harmonieusement le paysage.
- Dans le domaine de l'agroalimentaire, connaître les tendances



Entreprise ADC à Parthenay



de consommation pour innover et développer de la valeur ajoutée.

Pour adapter l'offre aux besoins quel que soit le domaine, le Pays devra s'appuyer sur des instituts spécialisés et des référentiels existants (IAAT, INSEE, Chambres Consulaires, ...) pour observer les comportements et modes de consommation et anticiper l'offre du territoire en termes de services, commerces, équipements touristiques et économiques.

A2.2 ● Favoriser l'innovation et la créativité dans tous les domaines

- Développer une culture de l'innovation, un état d'esprit, célébrer l'innovation.
- Susciter la créativité et appuyer les créateurs, tant dans le domaine économique que culturel.
- Favoriser le développement des TIC dans les entreprises et au sein des structures administratives et associatives.

Le Pays et l'ensemble de ses partenaires souhaitent créer un état d'esprit favorable à l'innovation en développant notamment des manifestations récurrentes ou ponctuelles sur ce thème.



2- Economie, emploi et formation : entreprendre en Gâtine

La Gâtine a un vrai potentiel d'entreprises. Trop de gâtinais gardent en mémoire les difficiles restructurations industrielles des années 1980. Le foisonnement de petites entreprises est une réalité qui montre que le dynamisme économique est loin d'être éteint ! Le Pays doit donc se positionner comme environnement propice aux porteurs de projets en soutenant les conditions pour que s'exercent la création, la connaissance et l'échange.

C'est surtout auprès des jeunes que ce message doit passer, pour qu'ils envisagent leur avenir professionnel en Gâtine où actuellement leur départ est ressenti comme une perte irremplaçable, du fait de la difficulté à attirer du personnel qualifié de l'extérieur. Il s'agit de faire valoir les compétences, les entreprises et les emplois que le territoire propose, mais aussi de renforcer le soutien aux porteurs de projets économiques et d'accompagner la création d'entreprises en particulier par ces jeunes.

A2.3 ● Développer des ressources humaines pour le présent et l'avenir des entreprises

- Susciter des vocations dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.
- Anticiper les besoins, préparer les changements, s'adapter aux nouvelles technologies.
- Informer sur les emplois et les métiers du Pays et de la Région pour mieux orienter les jeunes.
- Promouvoir la formation continue pour faciliter les adaptations, mutations,

les évolutions des entreprises, de leurs dirigeants et de leur personnel.

Les métiers proposés par le tissu économique local souffrent d'un manque d'information et d'un a priori défavorable dans l'esprit des jeunes : leur image est encore marquée par des métiers souvent considérés comme "ingrats" (métiers du bâtiment...) alors qu'une évolution technique importante s'est fait sentir dans de nombreux domaines demandant une qualification de plus en plus poussée.

Il s'avère aujourd'hui nécessaire de favoriser un décroisement des différents secteurs de la formation et de l'orientation et d'imaginer localement des systèmes de mise en relation, de l'entreprise vers l'école et de l'école vers l'entreprise, afin de faire découvrir les emplois que propose le territoire. L'organisation de visites en entreprises, comme ce qui est déjà réalisé à travers l'opération "Route du Jeune" ou "Entreprise ouvre toi" est un des moyens de faire prendre conscience aux jeunes des potentialités locales.

En matière de formation continue, le territoire dispose d'atouts avec notamment la prochaine implantation à Parthenay du Centre de Formation des Apprentis.



“Entreprise Ouvrir-toi”



La formation continue est un moyen de se former tout au long de sa vie professionnelle et elle s'inscrit aujourd'hui dans la stratégie des entreprises comme un moyen de faire face à l'accélération des changements de leur environnement.

A2.4 ● Soutenir les porteurs de projets et les créateurs, en particulier les petites entreprises

- Mettre en place un accompagnement personnalisé des porteurs de projet.
- Proposer des outils adaptés aux porteurs de projet.

La création ou la reprise d'une petite entreprise est souvent la porte d'entrée vers l'initiative économique pour un bon nombre de porteurs de projets. L'accueil de ces porteurs de projet, leur information et leur accompagnement doivent donc être développés en liaison avec les organismes compétents, dont les Chambres

Consulaires, afin de favoriser la création d'entreprises sur le territoire. Il est également nécessaire de développer les moyens à cet effet. Le problème de la transmission des petites entreprises reste posé, les aides étant davantage orientées vers la création.

En sus de l'action des Chambres Consulaires, il est nécessaire d'expérimenter de nouveaux dispositifs pour l'accompagnement et le soutien aux créateurs d'entreprises. La Plate-Forme d'Initiative Locale, "Gâtine Initiative", destinée à octroyer des prêts d'honneur aux créateurs existe déjà sur le territoire. L'expérimentation du Magasin-École à Parthenay contribue également à former des repreneurs et créateurs de commerce.

Néanmoins, le Pays souhaite aller plus loin dans cette démarche en développant une mission d'interface entre les porteurs de projets et les différents intervenants du secteur économique.



A2.5 ● Offrir des perspectives d'avenir et de proximité aux jeunes

- Accompagner l'émergence de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois et soutenir le développement d'entreprises existantes.

- Favoriser la création d'entreprises par des jeunes.

- Préserver le commerce de proximité.

Le Pays doit se préoccuper des perspectives d'emploi des jeunes sur son territoire. Offrir des débouchés nécessite de favoriser de nouvelles activités sur le Pays, pour créer des entreprises et de nouveaux emplois.

Il faut donner envie aux jeunes de créer, par l'exemple, la découverte d'entreprises, de marchés innovants, etc. Les jeunes doivent être aidés dans leur recherche d'information, dans leur recherche d'emploi et par une adaptation des formations proposées au contexte économique local.

Concernant le soutien aux jeunes dans la création d'entreprises, l'Ecole Régionale des Projets, à travers la mise en place des Ateliers de la Création, devrait apporter des solutions de proximité. Le Pays se doit de susciter de nouvelles actions qui s'inscrivent dans un axe de développement fort en direction des jeunes.

— © Axe 3 : Solidarité des populations et cadre de vie

I- Les jeunes en Gâtine

Le souci d'assurer l'avenir des jeunes en Gâtine s'est manifesté avec force lors de la démarche Prospective. Ils sont l'avenir du Pays. Il s'agit aujourd'hui de leur donner les moyens de rester au Pays mais aussi de créer des conditions d'accueil propices pour des jeunes de l'extérieur en répondant à leurs attentes en matière d'emploi, de logement, de loisirs, et d'offre culturelle.



Le Foyer des Jeunes Travailleurs à Parthenay

A3.1 ● Donner une place aux jeunes en Gâtine en terme d'emploi, d'habitat et de loisirs

- Maintenir un lien fort avec les jeunes.
- Favoriser les rencontres et les échanges.
- Donner un avenir professionnel aux jeunes en Gâtine.

- Développer des logements adaptés aux besoins des jeunes.

- Favoriser le développement d'activités socio-culturelles et de loisirs adaptées aux attentes des jeunes.

La volonté de développer des initiatives vis à vis de l'emploi des jeunes est issue d'un constat de méconnaissance du tissu économique local fait par de nombreux acteurs intervenant auprès des jeunes en Gâtine.

Une étude "Vivre, travailler, habiter : les besoins des jeunes en Pays de Gâtine" a été conduite en 2000 par l'Union Nationale des Foyers et services pour les Jeunes Travailleurs en partenariat avec l'association Un Toit en Gâtine. Elle a permis de mettre en évidence les difficultés que peuvent connaître les jeunes pour accéder à un emploi ou à un logement sur le Pays et leurs attentes pour pouvoir rester y vivre.



En matière d'activités socio-culturelles, les contrats éducatifs locaux engagés depuis 1998 entre certaines collectivités locales de Gâtine et l'Etat, montrent la volonté d'engager une réflexion sur les besoins et les attentes des jeunes dans ce domaine.

La démarche adoptée a pour objectif d'organiser des activités péri et extrascolaires en lien avec l'Education Nationale, en mettant l'accent sur l'accès à la culture et au sport. Il serait intéressant à l'avenir de généraliser cette réflexion sur le Pays.

A3.2 ● Sensibiliser, orienter et former les jeunes

- Favoriser l'esprit d'innovation dès l'école.
- Offrir une éducation civique et citoyenne pour responsabiliser les jeunes vis à vis de leur environnement.
- Développer la connaissance du Pays à l'école.
- Informer et aider à s'orienter en vue d'un emploi dans la Région.

En matière d'éducation civique, le Pays est aujourd'hui de plus en plus sollicité par les enseignants pour présenter ses missions, son articulation vis à vis des autres collectivités territoriales... Par ailleurs, des actions pédagogiques sur le patrimoine de Gâtine (Paysage, eau, petit patrimoine) sont envisagées, dans le cadre de l'inventaire du patrimoine de Pays et dans le cadre du programme LEADER Plus.

Une plus grande implication des jeunes dans le projet de Pays est aussi vivement souhaitée et pourrait se concrétiser par la participation de représentants de jeunes aux travaux du Conseil de Développement.

Enfin, il apparaît nécessaire de conforter les démarches visant à l'information des jeunes sur l'emploi. On peut citer en particulier l'action de la PAIO, qui à travers des permanences délocalisées dans chaque canton de Gâtine, permet de diffuser l'information et d'aller à la rencontre de jeunes isolés, et ainsi d'identifier et de faire remonter des problèmes spécifiques au territoire.



2- Maintien et accueil des populations

Pour favoriser le maintien, l'accueil et l'intégration de populations, il est important de bien connaître et d'anticiper les mutations du tissu social, les besoins des populations et de coordonner l'action sur le terrain avec les professionnels et bénévoles.

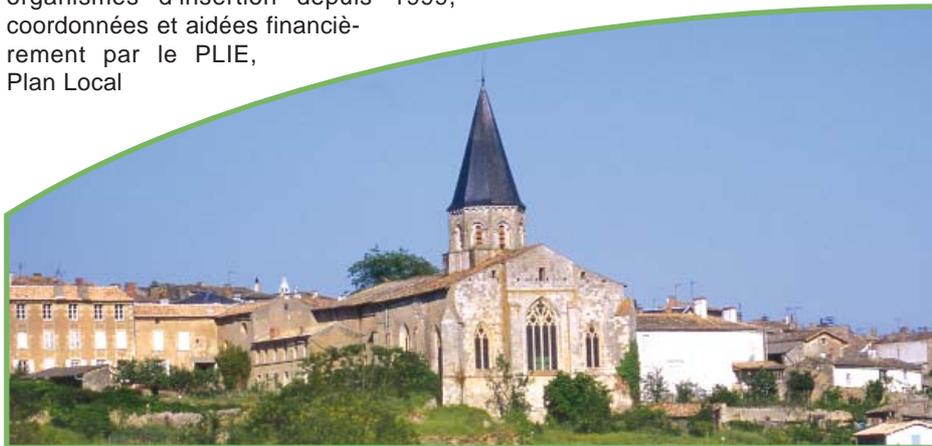
A3.3 ● Favoriser l'accueil et l'intégration des populations

- S'adapter aux mutations du tissu social et de ses besoins, prendre en compte les réalités locales.
- Soutenir les projets visant une meilleure intégration des populations.
- Coordonner et décloisonner les services sociaux, donner des réponses de proximité.

Les évolutions que connaît le tissu social du Pays sont aujourd'hui multiples. On observe en particulier de fortes disparités dans l'accès à l'emploi pour les femmes et les jeunes. Dans ce contexte, beaucoup d'actions ont été initiées par des organismes d'insertion depuis 1999, coordonnées et aidées financièrement par le PLIE, Plan Local

pour l'Insertion et l'Emploi. L'objectif est de gérer le parcours vers l'emploi de près de 250 personnes en grande difficulté. Cette démarche doit être renforcée. Il s'agit ainsi de réagir en amont des situations d'exclusions, en cherchant à anticiper les besoins du marché de l'emploi sur le Pays avec les différents partenaires (entreprises, organismes de formation...), en aidant l'insertion sociale, professionnelle et en développant les actions d'insertion par l'activité économique.

Il convient en outre d'être attentif à d'autres phénomènes comme l'arrivée de familles très démunies qui pose un réel problème dans les petites communes rurales.



Le bourg de Champdeniers



A3.4 ● Favoriser une action sociale transversale et une approche globale des problèmes

- Expérimenter au niveau du Pays de nouveaux modes d'approche globale.
- Améliorer la communication entre les acteurs et construire de vrais partenariats.

Face au problème de lisibilité des acteurs intervenants dans l'action sociale, une démarche globale de coordination entre professionnels et services d'accompagnement des personnes et familles est préconisée sur le Pays. Dans l'avenir, le maillage des services et le développement d'outils communs seront des clefs de réussite pour le Pays, ses acteurs et bénéficiaires.

Les rencontres entre professionnels des différents cantons doivent être encouragées dans le but de décloisonner les dispositifs existants pour un soutien global et continu à la personne.

A3.5 ● Prendre en compte la petite enfance et les personnes âgées

- Proposer une offre adaptée aux besoins.

○ Expérimenter de nouvelles pratiques, favoriser de nouvelles formes de mises en réseau, de coopération sur le territoire qui doivent tendre vers une offre de services adaptée aux besoins, en particulier en faveur de la petite enfance et des personnes âgées.

Des actions sont en cours d'expérimentation : telles que l'accueil de jours pour personnes âgées, le réseau gérontologique, la réflexion sur de nouveaux modes de garde d'enfants.

Une réflexion est aussi menée plus particulièrement en Gâtine sur les nouvelles formes d'accueil à développer pour les personnes handicapées.

L'accompagnement de la petite enfance demande d'être à l'écoute et de répondre aux besoins de garde des familles, de développer les espaces d'information et de communication entre professionnels de l'accueil et parents, et d'imaginer des espaces d'échanges et de réflexion.

Il apparaît aujourd'hui indispensable de disposer d'un état des lieux des pratiques qui s'exercent sur le territoire en matière de services à la personne afin de définir les champs d'intervention à privilégier et les priorités à donner à l'avenir sur le Pays.



3- Cadre de vie et infrastructures

Favoriser l'installation de nouveaux ménages et améliorer notre cadre de vie nécessite une politique du logement, mais aussi de se soucier de l'environnement immédiat de ce cadre bâti. Conforter et attirer les populations implique, des programmes liés aux logements, aux services et commerces de première nécessité, un cadre bâti agréable et de bonnes infrastructures de communication.

A3.6 ● Améliorer et développer le logement

○ Développer des logements répondant aux besoins des populations dans le cadre d'un Programme Local de l'Habitat.

La mise en œuvre d'un PLH pour le Pays de Gâtine a permis d'identifier des axes majeurs d'intervention.

- Augmenter les logements sociaux et très sociaux. Il est ainsi prévu de réaliser 266 logements, dont 22 très sociaux, répartis comme suit, 201 en construction neuve et 65 en résorption de la vacance.

- Mobiliser le parc de logements vacants, notamment dans les centres villes et centres bourgs. Pour cela, des recensements et enquêtes exhaustifs, réalisés à la parcelle, seront menés dans toutes les communes. Des opérations thématiques, dans le cadre de réflexions générales, seront ensuite conduites pour générer un dynamisme fort et l'obtention de moyens importants.

- Privilégier l'accession au logement pour les populations jeunes en diversifiant et augmentant un parc spécifique. La

recherche d'autonomie et l'apprentissage d'un parcours professionnel et résidentiel, en lien avec les besoins de l'activité économique locale, et principalement de l'artisanat et du commerce, constituent des objectifs stratégiques pour le Pays de Gâtine.

D'autre part la réhabilitation du parc de logements anciens sera poursuivie dans le cadre d'opérations d'urbanisme dites de revitalisation rurale ou de restructuration urbaine.

Aussi, pourraient être développés des Foyers de Jeunes Travailleurs éclatés sur le territoire, dits FJT SOLEIL. De plus, de petits logements vacants sous propriété privée, dans les bourgs de Gâtine, pourraient être mobilisés sous mandat de gestion avec un accompagnement vers l'autonomie de ces jeunes ménages si nécessaire. La mise en relation de jeunes et propriétaires de "chambres chez l'habitant" ou de très petits studios labellisés permettrait de satisfaire des besoins nécessitant une grande réactivité pour des périodes courtes et utiles à l'émancipation des jeunes et à l'activité économique du territoire.



Il s'agit bien de répondre à la diversité des situations au regard de l'ensemble de la gamme de logements pouvant être mis sur le marché par ces actions prioritaires.

A3.7 ● Adapter et développer les services de proximité

○ Favoriser les services de proximité tels que les services de santé (infirmiers), services et portage de repas, commerces de première nécessité. Engager une réflexion prospective sur la répartition des services et des équipements publics communautaires sur le Pays.

○ Développer des "Multiples Ruraux".

Dans un souci de maintien de commerces de proximité répondant aux attentes de la population locale ou de passage, le Pays encourage depuis plus de 5 ans la création de points multi-services dans les communes rurales.

Les services de proximité constitueront de plus en plus un élément fort d'attractivité des territoires. Le Pays sera amené à s'interroger sur leur répartition et leur organisation sur son territoire : quels sont les services de proximité prioritaires à développer ou soutenir ? pour quels besoins identifiés ? ou quels secteurs ? en lien avec la politique de développement de l'habitat et de revalorisation de centre bourg et des contraintes de mobilité.

A3.8 ● Revitaliser les centres-bourgs

○ Améliorer l'aménagement et l'embellissement des bourgs.

○ Favoriser la pérennité et le renouvellement des commerces des centres-villes et centres-bourgs.

○ Réinstaller des populations en centres-bourgs en veillant à l'intégration et à la cohésion sociale.

Revaloriser les centres bourgs passe par une amélioration du cadre de vie dans son ensemble : l'image des centres bourgs, les logements, les commerces et les services de proximité.

Dans le prolongement des opérations d'aménagement et d'embellissement des centres-bourgs, les municipalités sont incitées par le Pays à constituer un dossier de référence communale. Il s'agit avant tout d'amener les communes à mieux appréhender leur projet sous l'angle pluridisciplinaire et avoir, de ce fait, une démarche d'anticipation et de management urbain.

A3.9 ● Adapter les infrastructures et les moyens de transport et de communication aux besoins actuels et futurs des utilisateurs

○ Améliorer les infrastructures routières.

○ Définir une stratégie multi-modale.

○ Développer les moyens de transport des idées et des informations.

○ Favoriser des solutions de transports pour les personnes ayant des difficultés de déplacement.

Pour un territoire rural comme la Gâtine, l'amélioration des réseaux routiers reste



d'actualité et il s'agit de valoriser l'ensemble des moyens de communication existants en élaborant une stratégie multimodale. Dans ce cadre, une réflexion sur les transports collectifs est à mener à l'échelle du Pays pour résoudre les problèmes de mobilité, le développement de solutions de proximité étant mis en avant.

Pour une amélioration des infrastructures et moyens de transport dans une logique intermodale, il s'agit tout d'abord au niveau local de compléter ou de sécuriser les liaisons internes au Pays, de relancer une réflexion sur le transport de voyageurs par liaisons ferroviaires et d'améliorer la desserte par les transports en commun de façon à assurer un service minimum.

Il est également important de veiller à l'articulation des réseaux locaux avec les grandes infrastructures. L'impact de l'autoroute A83 doit à ce titre être pris en compte pour son influence sur les flux et

les zones d'attractivité qu'elle génère et sur les zones au contraire plus à l'écart.

Liée à la problématique récurrente de la mobilité en Gâtine, l'idée d'un réseau de mobilité a vu le jour. En effet beaucoup de personnes, dont les jeunes, sont encore isolées et connaissent des difficultés pour se déplacer, notamment dans le cadre de leur recherche d'emploi.

L'organisation des transports en commun est par ailleurs très hétérogène sur le territoire. Un groupe de travail s'est récemment constitué autour de cette problématique au sein du PLIE. Une action expérimentale devrait être menée sur les cantons de Mazières en Gâtine, Ménigoute, Champdeniers, par la PAIO en collaboration avec l'AICM (Association intermédiaire des cantons de Mazières et Ménigoute) et AIR (Association Intermédiaire de Réinsertion) avec pour objectif de répondre à des besoins ponctuels de déplacements liés à l'emploi.



—ⓓ Axe 4 : Environnement, Agriculture et Agroalimentaire

I- Environnement, Paysage et Agriculture

L'agriculture, en particulier l'élevage, a fortement marqué le paysage de Gâtine, lequel forge son image sur certains éléments tels que l'eau, le granit, les haies, les barrières.



préoccupations d'une société confrontée à des enjeux forts : l'utilisation des ressources, la qualité de vie, les repères identitaires.

L'environnement a été un élément catalyseur dans la démarche Prospective, réunissant autour d'une même table, agriculteurs, associations de protection de la nature, Chambres Consulaires, associations de professionnels, collectivités locales et habitants.

Au-delà de la simple protection, l'idée était avant tout de concilier développement économique et préservation de l'environnement, dans une démarche de développement durable, répondant aux

Le label Agenda 21, accordé en juillet 2000 au projet "Gâtine 2010", par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, ouvre de nouvelles pistes pour le territoire sur des perspectives d'expérimentation.

D'ores et déjà, d'importants programmes s'inscrivent dans ces objectifs : le Plan Paysage de Gâtine, le projet LEADER Plus autour de la ressource en eau et la valorisation de la filière agroalimentaire.



A4.1 ● Reconquérir la qualité de l'eau et assurer la permanence d'une quantité suffisante

- Sensibiliser, former, responsabiliser les acteurs.
- Redéfinir un périmètre de protection des ressources en eau.
- Elaborer un programme d'assainissement collectif et individuel et de traitement des déchets.
- Favoriser l'utilisation raisonnée des produits de fertilisation et de traitement des cultures.

Les enjeux identifiés autour de la ressource en eau lors de l'élaboration du projet de territoire ont été depuis réaffirmés dans le cadre de la mise en place sur le Pays du programme d'initiative communautaire LEADER Plus "la Gâtine chateau d'eau du Poitou".

Il s'agit en priorité d'améliorer et de protéger cette ressource sur la Gâtine et les territoires voisins. Le Pays s'étendant en partie sur cinq bassins versants, il convient d'assurer un maintien durable de la biodiversité en synergie avec le réseau Natura 2000, et d'assurer le développement durable des activités humaines sur le territoire.

Pour cela, des actions sont envisagées dans le cadre de ce programme et visent à développer des coopérations expérimentales inter-bassins. Les objectifs sont de réunir des dynamiques, développer une collaboration innovante, favoriser un comportement nouveau "hydrocitoyen" à travers des actions de formation et de sensibilisation sur les usages raisonnés de l'eau, et enfin à initier, en particulier, chez les acteurs économiques, des pratiques respectueuses de l'eau.

A4.2 ● Valoriser et construire harmonieusement le paysage

- Revendiquer l'image et l'identité paysagère de la Gâtine, à travers notamment une charte paysagère.
- Valoriser le paysage dans l'agriculture par des actions de formation et la reconnaissance de l'entretien pour promouvoir une agriculture durable.
- Valoriser le paysage à travers le bâti.
- Revaloriser et restaurer les haies bocagères.
- Améliorer la communication entre acteurs pour trouver des complémentarités malgré des divergences d'intérêts.

Chacun s'accorde à reconnaître que le paysage de Gâtine est menacé, en particulier par des extensions de parcelles parfois inconsidérées. Le patrimoine bâti dans les bourgs subit également des agressions, des lotissements et pavillons ne prenant pas toujours le "ton Pays".

Synonyme de qualité, pour une valorisation de l'image de notre Pays et le confort de ses habitants, il s'agit avant tout de préserver notre paysage et de valoriser les éléments qui le constituent fortement et le symbolisent.

Dans le but de proposer les grandes orientations à suivre sur le Pays en matière de préservation du paysage, [une charte paysagère](#) est en cours d'élaboration en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le CPIE.

Une des premières opérations de cette charte sera la création d'une exposition sur les paysages de Gâtine.

Par ailleurs des possibilités de valorisation du paysage à travers le bâti pourraient exister à travers la mise en place du PLH.



Il s'agit de voir aujourd'hui quelle politique de sensibilisation mettre en place en faveur de l'architecture locale (organiser la transmission des savoir-faire et valoriser les matériaux locaux) et comment améliorer l'insertion paysagère dans la programmation urbaine.

On peut aussi noter la préfiguration d'un programme pédagogique en collaboration avec des organismes de formation dont les Maisons Familiales Rurales qui pourrait notamment porter sur la réalisation par les élèves d'enquêtes sur l'identité paysagère de la Gâtine.

A4.3 ● Favoriser l'installation des agriculteurs en utilisant tous les moyens disponibles

- Améliorer les conditions et l'organisation du travail.
- Donner la priorité à l'installation plutôt qu'à l'agrandissement.
- Développer des productions locales sur des marchés de niches tels que le bio, les produits fermiers, l'agro-tourisme et faciliter la pluriactivité.

La volonté de préserver l'identité de la Gâtine en tant que Pays de bocage et d'élevage extensif a été fortement exprimée lors de la démarche Prospective. Il est important que le Pays se positionne vis à vis des jeunes agriculteurs souhaitant s'installer en Gâtine en contribuant à une amélioration de leurs conditions de travail et en favorisant les installations par rapport aux agrandissements.

La forte mobilisation des exploitants agri-

coles autour de la mise en place des CTE, et en particulier du volet paysager et environnemental, a démontré l'intérêt de la profession pour des outils financiers impliquant des engagements concrets. En terme d'installations, il s'agit, de la même façon, d'apporter aux exploitants des solutions pratiques en lien avec les contraintes de leur profession et la viabilité des exploitations.

Pour inciter les candidats à l'installation à mettre en cohérence leurs projets avec les éléments identitaires du Pays de Gâtine, il est ainsi envisagé d'élaborer, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, une charte labellisant les exploitations qui s'engagent à prendre en compte le patrimoine naturel spécifique de Gâtine.

A4.4 ● Revaloriser l'image de l'agriculture et du métier d'agriculteur

- Valoriser les produits de qualité, atouts de la Gâtine et leur savoir-faire.
- Améliorer l'utilisation du milieu par de la sensibilisation et de la formation de nouvelles pratiques agricoles.

Il s'agit de revaloriser l'image de l'agriculture et du métier d'agriculteur en renforçant la valorisation des produits de qualité et la communication sur les atouts de la Gâtine, et en favorisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement par des actions de sensibilisation et de formation. Des formations leur seront proposées plus spécifiquement sur l'utilisation raisonnée de l'eau dans le fonctionnement des exploitations agricoles et sur la connaissance, l'intérêt, les modalités de plantation et



2- La filière agroalimentaire

Les crises successives que vient de traverser le monde agricole ont encore accentué la volonté de développer en Gâtine des produits de qualité et d'encourager les projets apportant de la valeur ajoutée.

L'avenir est aujourd'hui plus que jamais à la qualité : c'est cette image qu'il faut mettre en avant.



L a FAVID à Partheany

L'enjeu pour le développement de la filière consiste donc à les détecter et les accompagner.

A4.5 ● Développer les activités de transformation des produits de Gâtine pour apporter de la valeur ajoutée.

- S'informer sur les marchés, les tendances et les évolutions afin d'innover.
- Développer l'esprit d'entreprise, favoriser les projets locaux à partir des produits traditionnels de Gâtine.
- Soutenir l'innovation dans les entreprises agroalimentaires.

Développer la filière agroalimentaire en Gâtine nécessite un appui spécifique

pour une meilleure structuration de la production, de la transformation et de la commercialisation. Il s'agit en priorité de mettre en place sur le Pays un système de veille pour favoriser l'information sur les marchés, avoir un axe fort de soutien aux entreprises agro-alimentaires qui se créent et d'aider les entreprises existantes à évoluer.

Enfin, il s'agit d'innover dans la transformation à partir des productions du territoire.

Il existe aujourd'hui en Gâtine un potentiel pour de petits projets agro-alimentaires locaux. Le Pays est partie prenante pour aider ces initiatives à se concrétiser.

A4.6 ● Promouvoir une identité locale des produits et une image de qualité

Le secteur agricole et agroalimentaire est constitué d'opérateurs très cloisonnés, pour lesquels la circulation de l'information n'est pas une habitude de travail. La mobilisation de tous les acteurs et le partage d'une vision d'avenir commune est le résultat des actions menées dans le cadre du programme LEADER II.

Face à la concurrence nationale et internationale, ce programme LEADER a permis de mettre en place des axes de travail qui ont contribué à une prise de conscience de la position réelle de la production locale sur l'échiquier national et la nécessité de travailler ensemble vers un même objectif : développer les produits de qualités.

Plus que jamais, la mise en avant de filières agricoles locales demande la mise à disposition d'informations stratégiques sur les marchés et l'animation de réflexions commerciales collectives. En l'occurrence, cela implique de véritables efforts à mener à tous les niveaux, dans les domaines de la veille économique agroalimentaire, de la communication auprès des consommateurs et des professionnels de la filière.

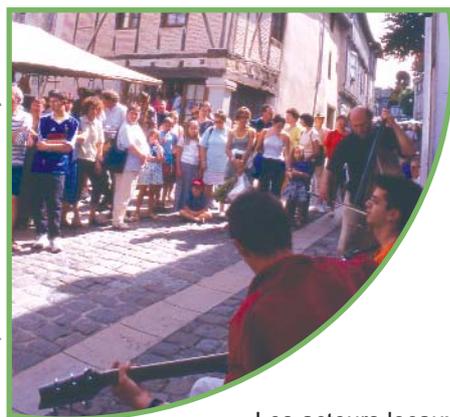


—ⓔ Axe 5 : Tourisme, Culture et Patrimoine

I-Le tourisme

La Gâtine possède un patrimoine historique, architectural et naturel d'une grande richesse mais encore insuffisamment mis en valeur.

Le Pays souhaite à travers le renforcement du développement touristique de son territoire, contribuer à la valorisation de l'identité du Pays et à son attractivité. C'est aussi, à travers cette politique, un moyen d'améliorer la qualité de vie de ses habitants tout en valorisant sa richesse patrimoniale et culturelle.



Fête du quartier médiéval à Parthenay

Les acteurs locaux commencent à prendre conscience de l'intérêt du développement touristique en terme d'emplois et d'image pour le Pays. La démarche préconisée vise à soutenir des produits forts sur le territoire par un accompagnement adapté des structures d'accueil, une meilleure professionnalisation de l'offre touristique, et un renforcement de la promotion du territoire.

A5.1 ● Organiser la valorisation autour des pôles existants

- Créer un organe de coordination et répartir les rôles entre acteurs pour définir une politique d'ensemble.
- Orienter, aider et fédérer les projets touristiques.
- Forger une identité de Pays à travers la formation et la connaissance du Pays.
- Organiser la concertation et la coopération inter-Pays.

Le développement touristique passe en priorité par une valorisation des principaux pôles d'intérêt du Pays. Il est dans ce cadre important d'assurer une coordination des acteurs. Une des premières actions a donc consisté à mettre en place un comité de pilotage rassemblant de nombreux acteurs du tourisme (personnels d'accueil, techniciens, élus...). Animé par le Pays, il a vocation à faciliter l'implication et la mise en



réseau des acteurs dans la programmation des actions, leur suivi et évaluation, à faire en sorte que les principaux acteurs du tourisme soient impliqués dans une démarche globale de territoire en terme d'aménagement et de promotion touristique.

Par ailleurs, le Pays joue un rôle d'accompagnement technique, de conseil auprès des porteurs de projets touristiques de l'amont à l'aval (orientations sur les aides mises à disposition pour la création ou la rénovation d'hébergements touristiques, documents de communication et d'accueil). Il convient de renforcer se rôle au regard des préconisations formulées lors de la démarche Prospective.

Le Pays a également mis en place depuis plusieurs années des actions en faveur de la connaissance du territoire à destination des acteurs du tourisme. Ces moments de rencontre et d'échange sont aujourd'hui facilités dans le cadre d'un programme de

journées de visites et d'in formations sur la Gâtine et les Pays voisins.

A5.2 ● Développer des produits touristiques forts

- Développer une image touristique forte du Pays pour améliorer son attractivité.
- Favoriser et promouvoir la commercialisation.
- Favoriser la création et l'adaptation des structures hôtelières et d'accueil.
- Renforcer la culture touristique et professionnaliser les acteurs.

Ces dernières années des pôles touristiques se sont développés sur le territoire. Ils joueront indéniablement un rôle moteur pour le tourisme : Mouton Village, PESCALIS, Le réseau des Jardins Enchanteurs, la Vallée du Thouet, Parthenay Pays d'Art et d'Histoire. Le développement de ces pôles conduira le Pays à accroître davantage son rôle de coordination.



L'accompagnement des porteurs de projets touristiques mis en place

Pescalis, Centre International Nature et Pêche à Moncoutant



depuis de nombreuses années commence à porter ses fruits tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

La capacité d'accueil en hébergements touristiques tend à s'étoffer, même si elle est encore insuffisamment développée dans certains secteurs.

C'est davantage une orientation vers la qualité qu'il faut aujourd'hui soutenir en réponse à la demande touristique.

La nécessité de renforcer la culture touristique en Gâtine s'est fait ressentir et doit s'appuyer sur une professionnalisation des acteurs.

Compte tenu de la forte proportion d'emplois saisonniers (vacataires...) chez le personnel d'accueil des sites et lieux de visites, il est envisagé de mettre en place une formation spécifique dont le contenu pourrait s'appuyer sur celui des guides du territoire et du patrimoine. Il semble également important de sensibiliser les exploitants agricoles à la culture touristique, l'agrotourisme représentant aujourd'hui une carte intéressante à jouer en Gâtine.

Enfin, une meilleure communication vers l'extérieur doit être développée en lien avec les différents partenaires en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies.



La Chevalerie du Thouet, randonnée en roulotte.



2- Culture et Patrimoine

L'action culturelle a été l'un des supports privilégiés en ce qui concerne la fondation du Pays de Gâtine au début des années 1970. Depuis, se sont régulièrement développées des initiatives généralement portées par des associations, en particulier des festivals de grande qualité enviés à l'extérieur du territoire. Les principaux acteurs de la culture et du patrimoine souhaitent un renforcement de l'attention portée à leur domaine tant au niveau des ressources que de l'organisation.

Festival Sacré Nombriil à P-Hérisson



Dans le domaine culturel, la créativité doit être favorisée par le développement d'outils de connaissance, de formation, de création et par la mise à disposition de lieux adaptés.

A5.3 ● Développer les liens entre patrimoine et création, développer la créativité et la communication

- Développer des outils de connaissance, de formation, de création et de diffusion culturelle.
- Adapter l'offre en équipements culturels et améliorer leurs conditions d'accueil.

Le Pays dispose, à travers le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Oralité (CERDO), géré par l'association METIVE, d'un outil important en terme de

collectage et de diffusion de la culture poitevine. Ces fonds, en cours de numérisation, sont aujourd'hui consultables sur place par le grand public et devraient à plus long terme permettre le montage d'expositions et de spectacles. Un centre de création en musique, danses traditionnelles et arts de la parole devrait également voir le jour dans le but de stimuler la production dans ce domaine.

Par ailleurs, une réflexion menée au niveau régional sur les équipements et pratiques théâtrales, devrait permettre, dans le cadre du développement d'une politique culturelle de Pays, de maintenir et stimuler l'action théâtrale, en particulier par l'aménagement de locaux adaptés.

A5.4 ● Valoriser et promouvoir l'image des patrimoines matériels et immatériels

- Inventorier et favoriser la transmission des identités culturelles.
- Développer la connaissance du patrimoine local.

La connaissance et la transmission des identités culturelles et du patrimoine local doivent être améliorées notamment par des travaux d'inventaires et une mise en



réseau des acteurs locaux concernés. Cela passe par une prise de conscience de l'impact social et économique du développement culturel et touristique sur le territoire.

Dans cette perspective, le Pays soutient actuellement les projets structurants qui se mettent en place en matière de conservation et de diffusion du patrimoine.

Un inventaire du patrimoine de Gâtine est en cours de réalisation. Il devrait permettre de constituer une base de données consultable par les élus et techniciens de façon à mieux orienter les projets de mise en valeur et d'animation touristiques et culturels. Il permettra de déterminer les mesures de sauvegarde du patrimoine, en particulier pour le patrimoine architectural non protégé par l'Etat.

Afin de sensibiliser les plus jeunes au patrimoine, des maquettes pédagogiques sur le patrimoine de Gâtine sont en cours d'étude.

Enfin, un centre de ressources et d'éducation du patrimoine est en cours de réflexion.

A Airvault, il est envisagé, en partenariat avec les acteurs économiques locaux, en particulier avec la société les Ciments Calcia, de créer une Maison de la Pierre

comme point de départ de la mise en valeur du patrimoine et des savoir-faire liés à la pierre.

A5.5 ● Mettre en réseau les acteurs culturels et touristiques

○ Travailler de façon concertée sur des programmes de développement à l'échelle du Pays.

○ Améliorer l'environnement technique et l'accompagnement des projets culturels.

Il s'agit d'améliorer l'environnement technique des projets culturels en favorisant un accompagnement et une diffusion de l'information, et de travailler en concertation de façon à mutualiser les initiatives ponctuelles existant sur le Pays.

C'est dans ce but qu'un poste d'agent de médiation culturelle vient d'être créé avec pour principales missions l'accompagnement et l'animation du secteur culturel et l'établissement d'un état des lieux des pratiques et acteurs. L'objectif à terme est de dégager des orientations pour la mise en place d'une politique culturelle cohérente à l'échelle du Pays.



Les halles d'Airvault



—○ **Projet de Territoire Gâtine 2000-2010**

Synthèse des orientations



Sommaire

Axe 1 Identité, Image, Communication	P 113
Axe 2 Observation, Innovations sociales et économiques	P 115
Axe 3 Solidarité des populations et cadre de vie	P 120
Axe 4 Environnement, agriculture et agroalimentaire	P 127
Axe 5 Tourisme, Culture et Patrimoine	P 133



Axe I

Identité, image, communication



Identité, image et communication

● AI.1 Donner au Pays une image forte et originale alliant modernité et tradition, et faire connaître cette image

- Valoriser nos points forts en interne et vers l'extérieur
- Lier l'image du Pays à celle de Parthenay
- Développer une image touristique forte
- Promouvoir nos produits en développant qualité et originalité

● AI.2 Améliorer notre communication interne, développer les réseaux entre acteurs, affirmer notre identité

- Développer notre communication interne pour une meilleure lisibilité
- Renforcer et développer la communication entre les réseaux

● AI.3 Favoriser notre ouverture vers l'extérieur

- Rechercher des synergies, des coopérations avec l'extérieur

Axe 2

Observation, Innovations sociales et économiques

Observation, anticipation et innovation

A2.1 Adapter l'offre aux besoins à travers un observatoire de Pays, pour un développement durable

- Dans le domaine des ressources humaines, connaître et analyser les besoins actuels et futurs des entreprises pour anticiper
- Dans le domaine social, connaître les mutations du tissu et ses besoins
- Dans le domaine des infrastructures et moyens de transport et de communication, connaître les besoins actuels et futurs pour une adaptation et une anticipation
- Dans le domaine de l'environnement, observer le Pays pour construire harmonieusement le paysage
- Dans le domaine de l'agroalimentaire, connaître les tendances de consommation pour innover et développer de la valeur ajoutée

A2.2 Favoriser l'innovation et la créativité dans tous les domaines

- Développer une culture de l'innovation, un état d'esprit, célébrer l'innovation
- Susciter la créativité et appuyer les créateurs, tant dans le domaine économique que culturel
- Favoriser le développement des TIC dans les entreprises et au sein des structures administratives et associatives



Axe 2

Observation, Innovations sociales et économiques



Economie, emploi et formation : entreprendre en Gâtine

● A2.3 Développer des Ressources Humaines pour le présent et l'avenir des entreprises

- Susciter des vocations dès le plus jeune âge et tout au long de la vie
- Anticiper sur les besoins, préparer les changements, s'adapter aux nouvelles technologies
- Informer sur les emplois et les métiers du Pays et de la région pour mieux orienter les jeunes.
- Promouvoir la formation continue pour faciliter les adaptations, changements, mutations, évolutions des entreprises, de leurs dirigeants et de leur personnel

● A2.4 Soutenir les porteurs de projets et les créateurs, en particulier les petites entreprises

- Mettre en place un accompagnement personnalisé des porteurs de projets
- Proposer des outils adaptés aux porteurs de projets

● A2.5 Offrir des perspectives d'avenir et de proximité pour les jeunes

- Accompagner l'émergence de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois et soutenir le développement d'entreprises existantes
- Favoriser la création d'entreprises par des jeunes
- Préserver le commerce de proximité

Axe 3

Solidarité des populations et cadre de vie

Les jeunes en Gâtine

A3.1 Donner une place aux jeunes en Gâtine en terme d'emploi, d'habitat et de loisirs

- Maintenir un lien fort avec les jeunes
- Favoriser les rencontres et les échanges
- Donner un avenir professionnel aux jeunes en Gâtine
- Développer des logements adaptés aux besoins des jeunes
- Favoriser le développement d'activités socio-culturelles et de loisirs adaptés aux attentes des jeunes

A3.2 Sensibiliser, orienter et former les jeunes

- Favoriser l'esprit d'innovation dès l'école
- Offrir une éducation civique et citoyenne pour responsabiliser les jeunes vis à vis de leur environnement
- Développer la connaissance du Pays à l'école
- Informer et aider à s'orienter en vue d'un emploi dans la Région



Axe 3

Solidarité des populations et cadre de vie



Maintien et accueil des populations

A3.3 Favoriser l'accueil et l'intégration des populations

- S'adapter aux mutations du tissu social et de ses besoins, prendre en compte les réalités locales
- Soutenir les projets visant à une meilleure intégration des populations
- Coordonner et décloisonner les services sociaux, donner des réponses de proximité

A3.4 Favoriser une action sociale transversale et une approche globale des problèmes

- Expérimenter au niveau du Pays un nouveau mode d'approche globale
- Améliorer la communication entre les acteurs et construire de vrais partenariats

A3.5 Prendre en compte la petite enfance et les personnes âgées

- Proposer une offre adaptée aux besoins
- Expérimenter de nouvelles pratiques

○ Axe 3

Solidarité des populations et cadre de vie

Cadre de vie et infrastructures

● A36 Améliorer et développer le logement

- Développer des logements répondant aux besoins des populations dans le cadre du Programme Local de l'Habitat

● A37 Adapter et développer les services de proximité

- Favoriser les services de proximité
- Développer des "Multiples Ruraux"

● A38 Revitaliser les centres-bourgs

- Améliorer l'aménagement et l'embellissement des bourgs
- Favoriser la pérennité et le renouvellement des commerces des centres-villes et centres-bourgs
- Réinstaller des populations en centres-bourgs en veillant à l'intégration et à la cohésion sociale

● A39 Adapter les infrastructures et les moyens de transport et de communication aux besoins actuels et futurs des utilisateurs

- Améliorer les infrastructures routières
- Définir une stratégie multi-modale
- Développer les moyens de transport des idées et des information (TIC)
- Favoriser des solutions de transports pour les personnes ayant des difficultés de déplacement

4

3

●

Synthèse des orientations



Axe 4

Environnement, agriculture et agroalimentaire



Environnement, paysage et agriculture

A4.1 Reconquérir la qualité de l'eau et assurer la permanence d'une quantité suffisante

- Sensibiliser, former et responsabiliser les acteurs
- Redéfinir un périmètre de protection des ressources en eau
- Elaborer un programme d'assainissement collectif et individuel de traitement des déchets
- Favoriser l'utilisation raisonnée des produits de fertilisation et de traitement des cultures

A4.2 Valoriser et construire harmonieusement le paysage

- Revendiquer l'image et l'identité paysagère de la Gâtine, à travers notamment une charte paysagère
- Valoriser le paysage dans l'agriculture par des actions de formation, et la reconnaissance de l'entretien pour promouvoir une agriculture durable
- Valoriser le paysage à travers le bâti
- Revaloriser et restaurer les haies bocagères
- Améliorer la communication entre acteurs pour trouver des complémentarités malgré des divergences d'intérêts

Axe 4

Environnement, agriculture et agroalimentaire

Environnement, paysage et agriculture

A4.3 Favoriser l'installation des agriculteurs en utilisant tous les moyens disponibles

- Améliorer les conditions et l'organisation du travail
- Donner la priorité à l'installation plutôt qu'à l'agrandissement
- Développer des productions locales sur des marchés de niches et faciliter la pluriactivité

A4.4 Revaloriser l'image de l'agriculteur et du métier d'agriculteur

- Valoriser les produits de qualité, atouts de la Gâtine, et leur savoir-faire
- Améliorer l'utilisation du milieu par de la sensibilisation et de la formation aux nouvelles pratiques agricoles



Axe 4

Environnement, agriculture et agroalimentaire



Filière agroalimentaire

● A4.5 Développer les activités de transformation des produits de Gâtine pour apporter de la valeur ajoutée

- S'informer sur les marchés, les tendances et les évolutions afin d'innover
- Développer l'esprit d'entreprise, favoriser les projets locaux à partir des produits traditionnels de Gâtine
- Soutenir l'innovation dans les entreprises agroalimentaires

● A4.6 Promouvoir une identité locale des produits et une image de qualité

Axe 5

Tourisme, Culture et Patrimoine

Tourisme

A5.1 Organiser la valorisation autour des pôles existants

- Créer un organe de coordination et répartir les rôles entre acteurs pour définir une politique touristique d'ensemble
- Orienter, aider et fédérer les projets touristiques
- Forger une identité de Pays à travers la formation et la connaissance du Pays
- Organiser la concertation et la coopération inter-pays

A5.2 Développer des produits touristiques forts

- Développer une image touristique forte du Pays pour améliorer son attractivité
- Favoriser et promouvoir la commercialisation de produits
- Favoriser la création et l'adaptation des structures hôtelières et d'accueil
- Renforcer la culture touristique et professionnaliser les acteurs



Axe 5

Tourisme, Culture et Patrimoine



Culture et patrimoine

A5.3 Développer les liens entre patrimoine et création, développer la créativité et la communication

- Développer des outils de connaissance, de formation, de création et de diffusion culturelle
- Adapter l'offre en équipements culturels et améliorer leurs conditions d'accueil

A5.4 Valoriser et promouvoir l'image des patrimoines matériels et immatériels

- Inventorier et favoriser la transmission des identités culturelles
- Développer la connaissance du patrimoine local

A5.5 Mettre en réseau les acteurs culturels et touristiques

- Travailler de façon concertée sur des programmes de développement à l'échelle du Pays
- Améliorer l'environnement technique et l'accompagnement des projets culturels



Mise en oeuvre du Projet de Territoire Gâtine 2000-2010

A- La mise en oeuvre du Projet de Territoire

B- Le suivi et l'évaluation du Projet de Territoire

—Ⓐ La mise en oeuvre du Projet de Territoire Gâtine 2000-2010

Les orientations du Projet de Territoire sont mises en oeuvre par des programmes d'actions dont la maîtrise d'ouvrage est portée par les partenaires du Pays : communes et communautés de communes ; associations, organismes publics ou privés dans le cadre de conventions de partenariats. Le Pays assure la maîtrise d'ouvrage uniquement sur des programmes stratégiques et d'études. Cette mise en oeuvre est animée et coordonnée par le Pays à travers le Syndicat de Pays (organe décisionnel) et son Conseil de Développement (commission consultative).

I- Le Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine (SMAEG)

C'est l'organe juridique et de décision du Pays de Gâtine à travers son conseil d'administration.

L'objet social du syndicat mixte est de promouvoir, organiser, conduire toutes actions ayant trait au développement et à l'aménagement dans l'espace du

Pays de Gâtine auprès de l'ensemble des collectivités et établissements publics dudit Pays. Le syndicat assure l'exercice de la compétence Schéma de Cohérence Territoriale en commun avec les communes et communautés de communes compétentes.

● Missions du syndicat mixte du Pays de Gâtine

La maîtrise d'ouvrage de programmes stratégiques.
Le conseil et l'assistance aux porteurs de projets à travers son équipe de chargés de missions thématiques.

● Fonctionnement du syndicat mixte du Pays de Gâtine

Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale et comprend :

- les représentants du Département des Deux-Sèvres
 - 3 délégués par communauté de communes
 - les communes n'appartenant pas à une communauté de communes élisent un délégué au Conseil d'Administration par tranche de six communes .
- Chaque délégué est élu ou désigné pour la durée de l'assemblée qu'il représente.

L'ensemble des délégués forme l'assemblée générale du syndicat.



Le bureau du syndicat mixte est composé de :

- 1 Président,
- 4 Vice Présidents,
- 1 Secrétaire,
- 1 Secrétaire adjoint,
- 2 Membres au moins

L'assemblée générale peut consentir au Conseil d'Administration toutes délégations à l'exception du vote du budget et de l'approbation des comptes en fonction du potentiel fiscal des communes et au prorata de leur nombre d'habitants tel qu'il résulte du dernier recensement.

La participation par commune est plafonnée au double de la cotisation moyenne.

Les communautés prennent en charge la cotisation des communes qu'elles représentent.

La contribution financière du département aux dépenses de fonctionnement est fixée par celui-ci.



2- Le Conseil de Développement

C'est une commission consultative et pluridisciplinaire qui peut être consultée sur tout dossier concernant le développement du territoire et apporter un éclairage ou un avis propre à aider la décision publique.

Le Conseil de Développement* a été mis en place le 7 novembre 2002 mais il pré-existait depuis fin 98 sous la forme de la Commission Prospective.

● Missions du Conseil de Développement

- Il est associé à l'élaboration de la charte de développement du Pays.
- Il est un lieu d'observation, de réflexion et de propositions, en étant à l'écoute des acteurs du territoire.
- Il peut-être consulté sur toute question relative à l'aménagement du territoire et au développement du Pays.
- Il évalue les objectifs et le programme de développement de la charte.
- Il est informé au moins une fois par an de l'avancement des actions engagées par les maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet de développement du Pays.

● Fonctionnement et composition du Conseil de Développement

Le fonctionnement et la composition du Conseil de Développement ont été présentés dans un rapport "Orientations du Conseil de Développement du Pays de Gâtine", suite aux travaux de la Commission Prospective qui se sont tenus le 1er décembre 2001 à Saint-Pardoux en Gâtine.

- Le choix du dynamisme au détriment de l'exhaustivité a été privilégié dans la mise en place du Conseil de Développement :

- Une implication et une représentation locale forte avec des personnes relais, réellement impliquées dans le développement du territoire.

- Une organisation du Conseil de Développement à 3 niveaux.

- Des membres "permanents" personnes relais du territoire (une quarantaine).

- Des membres "associés", proposés ou qui se proposent ponctuellement pour participer aux travaux.

- Des membres "consultés", personnes ressources (experts, témoins extérieurs).

- Une diversité d'acteurs représentés autour du secteur associatif (culturel, touristique, environnemental et économique), des élus locaux (minoritaires) des organisations professionnelles départementales, des services de l'Etat, des représentations de jeunes, de l'enseignement/formation, des syndicats de secteurs d'activités divers, des acteurs non organisés.

Le fonctionnement interne du Conseil de Développement et ses relations avec le Syndicat Mixte sont régis par un règlement intérieur validé lors de sa mise en place le 7 novembre 2002.

* Liste des membres du Conseil de Développement en annexe.

Mise en oeuvre du Projet de Territoire Gâtine 2000-2010



Partenaires publics

Europe	Etat	Région	Département

Principaux programmes de développement sur le Pays

- Leader Plus (la Gâtine Château d'eau du Poitou) ● Interreg III B Espace Atlantique (Pôle Laine)
- PLIE Plan local pour l'Insertion et l'Emploi ● Contrat de Territoire ● Contrat 3D Priorités du Pays et du Département ● Convention de Développement Culturel ● Programme Local de l'Habitat
- Opération Rurale Collective ● Plan Paysage et programme élevage en Gâtine
- Schéma de Cohérence Territoriale ● ● ●



Conseil d'Administration du Syndicat Mixte ↔ Conseil de Développement

Pays de Gâtine - Initiatives locales
(Habitants, acteurs locaux, responsables économiques, sociaux, touristiques et culturels...)

—ⓑ Le suivi et l'évaluation du Projet de Territoire

En référence à son agenda 21, le Pays de Gâtine souhaite que les principes du développement durable soient de plus en plus intégrés dans les programmes d'actions mis en oeuvre. C'est pour cette raison qu'a été initiée fin 2002 une formation des élus et des acteurs du Pays aux démarches de développement durable.

Parallèlement, le suivi et l'évaluation du Projet de Territoire et des programmes d'actions qui lui sont liés constituent une des missions principales du Conseil de Développement du Pays de Gâtine.

Le processus d'évaluation s'articule autour de deux objectifs :

- évaluer les progrès réalisés et s'assurer que les objectifs escomptés ont été atteints,
- mesurer les programmes d'actions sous l'angle des principes du développement durable : principe de protection et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, principe d'efficacité économique, principe de participation et d'implication des acteurs dans les projets.

Les résultats attendus sont les suivants :

- préconiser les réajustements nécessaires aux plans d'actions,
- mettre en place des outils de suivi adaptés,
- maintenir l'implication des acteurs dans les projets du Pays.

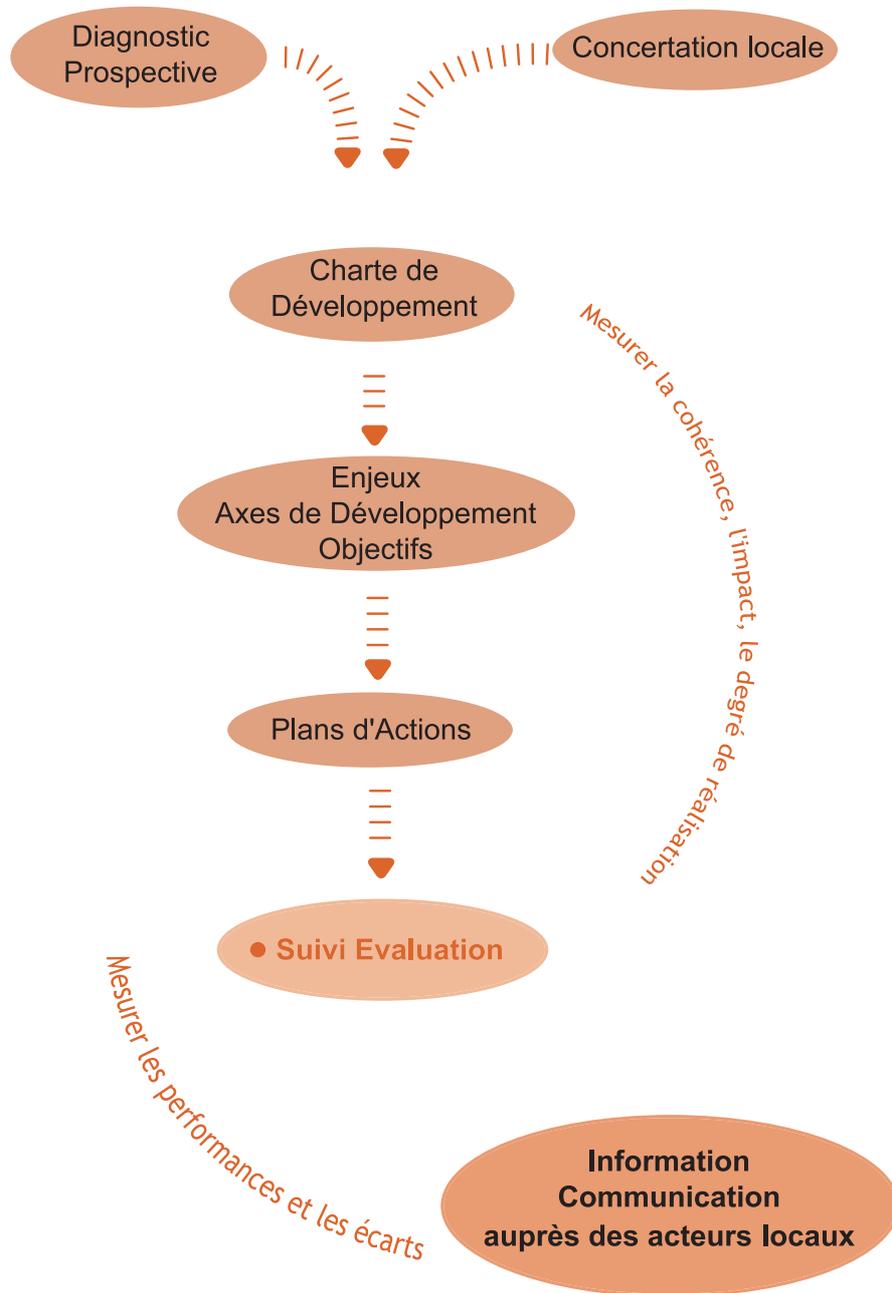
L'évaluation est conçue comme une démarche d'animation qui doit s'exercer tout au long du Projet de Territoire pour guider le Pays et maintenir la dynamique de participation.

La communication auprès des habitants et des acteurs du Pays sur l'état d'avancement du Projet de Territoire est une fonction essentielle. Elle tend de plus en plus à se mettre en place mais devra se renforcer sur le Pays.

Différents moyens sont prévus :

- le site internet,
- les éditions du Pays et bulletins municipaux,
- les médias régionaux,
- les articles dans des revues spécialisées et nationales,
- Les réunions d'information du Pays et du Conseil de Développement.

Le suivi du Projet de Territoire



Annexes



Annexes

1995

- A- Communes du Pays de Gâtine
- B- Membres du Conseil d'Administration du Pays de Gâtine
- C- Membres Permanents du Conseil de Développement
- D- Membres de la Commission Prospective (1999)

1990

—A Communes du Pays de Gâtine

ADILLY
AIRVAULT
ALLONNE
AMAILLOUX
ARDIN
ASSAIS LES JUMEAUX
AUBIGNY
AVAILLES THOUARSAIS
AZAY SUR THOUET
BEAULIEU SOUS PARTHENAY
BECELEUF
BORCQ SUR AIRVAULT (Commune associée)
BOUSSAIS
BREUIL BERNARD
CHAMPDENIERS
CHAMPEAUX (Commune associée)
CHANTECORPS
CHANTELOUP
CHÂTILLON SUR THOUET
CLAVE
CLESSE
COULONGES SUR L'AUTIZE
COURS
COUTIERES
DOUX
FAYE SUR ARDIN
FENERY
FENIOUX
FOMPERRON
GERMOND ROUVRE
GOURGE
IRAIS
LA BOISSIERE EN GATINE
LA CHAPELLE BATON
LA CHAPELLE BERTRAND
LA CHAPELLE SAINT ETIENNE
LA CHAPELLE SAINT LAURENT
LA CHAPELLE THIREUIL
LA FERRIERE
LA PEYRATTE
L'ABSIE
LAGEON
LARGEASSE
LE BEUGNON
LE BUSSEAU
LE CHILLOU
LE RETAIL
LE TALLUD
LES FORGES
LES GROSEILLERS
LES JUMEAUX (Commune associée)
LHOUMOIS
LOUIN
MAISONTIERS
MARNES
MAZIERES EN GATINE
MENIGOUTE
MONCOUTANT
MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE
NEUVY-BOUIN
OROUX
PAMPLIE
PARTHENAY
POMPAIRE
POUGNE-HERISSON
PRESSIGNY
PUGNY
PUY HARDY
REFFANNES
SAINT AUBIN LE CLOUD
SAINT CHRISTOPHE SUR ROC
SAINT GEORGES DE NOISNE
SAINT-GENEROUX
SAINT-GERMAIN DE LONGUE CHAUME
SAINT GERMIER
SAINT JOUIN DE MARNES
SAINT LAURS
SAINT LIN
SAINT LOUP LAMAIRE
SAINT MAIXENT DE BEUGNE
SAINT MARC LA LANDE
SAINT MARTIN DU FOUILLOUX
SAINT PARDOUX
SAINT PAUL EN GÂTINE
SAINT POMPAIN
SAINTE-OUENNE
SAURAI
SCILLE
SECONDIGNY
SOULIEVRES (Commune associée)
SOUTIERS
SURIN
TESSONNIERE
THENEZAY
TRAYES
VASLES
VAUSSEROUX
VAUTEBIS
VERNOUX EN GÂTINE
VERRUYES
VIENNAI
VOUHE
XAINTRAY



— (B) Membres du Conseil d'Administration du Pays de Gâtine

- Membres de droit :

Représentants du Conseil Général
des Deux-Sèvres :

Gabriel BICHON
André DULAIT
Dominique PAQUEREAU
Didier DELECHAT
Paul PARENT
Gilbert FAVREAU
Hervé de TALHOUET ROY
Jean-Marie MORISSET
Gérard VITRE
Jean-Louis POTIRON

Délégués des Communautés de Communes :

- Communauté de Communes du Pays Sud Gâtine
Geneviève DESPREZ - Maire de Clavé
Bernard FAUCHER - Maire de St Georges de Noisne
Louis COUPPE - Maire de Verruyes

- Communauté de Communes du Pays Ménigoutais
Joël CHAUSSERAY - Maire de Reffannes
Pierre BRANGIER - Maire Adjoint de Ménigoute
Gilles PARNAUDEAU - Maire de Vasles

- Communauté de Communes de l'Airvaudais
François AYRAULT - Maire de Soulièvres
Bernard PADIOLLEAU - Maire de St Jouin de Marnes
Jacky PRINCAY - Maire d'Airvault

- Communauté de Communes Terre de Sèvre
Michel BECOT - Maire de Moncoutant
Joël DAVID - Maire de Clessé
Paul SERVANT - Maire de l'Absie

- Communauté de Communes de l'Orée de Gâtine
Dider CANTET - Maire du Busseau
Michel VERGNAUD - Maire Adjoint de La Chapelle Thireuil
Bernard HIPEAU - Maire Adjoint de Fenioux

- Communauté de Communes du Pays Thénezéen

Gilbert LASCOUT - Maire de Thénezay
Marie-Gabrielle DU DRESNAY - Maire de Lhoumois
Claude BEAUCHAMP - Maire de La Peyratte

- Communauté de Communes Espace Gâtine
Bernard BOILEAU - Maire de Pougne Hérisson
Daniel FASANINO - Maire de Secondigny
Jean-Michel PEROU - Maire Adjoint d'Azay sur Thouet

- Communauté de Communes du Val du Thouet
Gilles HAMEL - Conseiller Municipal de Gourgé
Claude POINOT - Maire Adjoint de St Loup Lamairé
Christian DELUGEAU - Maire Adjoint de Louin

- Communauté de Communes du Val d'Egray
Dider DELOUVEE - Maire de Champeaux
Pascal ELIE - Conseiller Municipal de St Christophe
sur Roc
Jean AUTET - Maire Adjoint de Germond Rouvre

- Communauté de Communes de Parthenay
Françoise CRUGEON - Maire Adjointe de Châtillon
René CHARRON - Maire du Tallud
Danièle AMAND - Conseillère Municipale de Parthenay

- Communauté de Communes du Val d'Autize
Bernard CHOUCQ - Maire de Scillé
Jean-Marie FAREAUD - Maire de Faye sur Ardin
Yvon GROUSSET - Maire de Béceleuf

- Délégué des communes hors communautés
Roland MOTARD - Maire Adjoint d'Amailoux

—© Membres Permanents du Conseil de Développement du Pays de Gâtine

- Communauté de Communes de Parthenay PAILLAT Bernard
- Communauté de Communes du Val d'Egray AUTET Jean
 - Suppléant DELOUVEE Didier
 - Représentant « jeune » WIEBER Arnaud
- Communauté de Communes de l'Airvaudais AYRAULT François
 - Suppléant PRINCAY Jacky
- Communauté de Communes Terre de Sèvre POTIRON Jean-Louis
 - Suppléant..... SERVANT Paul
- Communauté de Communes du Pays Ménigoutais CHAUSSERAY Joël
- Communauté de Communes du Val du Thouet COIFFARD Jean-François
- Communauté de Communes du Pays Thénézéen BEAUCHAMP Claude
 - Suppléant..... Du DRESNAY Marie-Gabrielle
 - Représentant « autres acteurs » FILLON Martine
- Communauté de Communes du Pays Sud Gâtine DESPREZ Geneviève
- Communauté de Communes de l'Orée de Gâtine HIPEAU Bernard
 - Suppléant..... VERGNAUD Michel
- Communauté de Communes Espace Gâtine PEROU Jean-Michel
 - Membre représentant la population..... TANGHE Edith
- Communauté de Communes du Val d'Autize GROUSSET Yvon
 - Suppléant..... CHOUCQ Bernard
- Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet CHARRON René
 - Suppléant..... DOLBEAU Jeanne
- Centre médico Social de Circonscription de Parthenay BAUDOIN Dominique
action sociale du Département
- Chambre de Métiers des Deux-Sèvres ROBIN Hubert
- Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres ROUVREAU Daniel
- Chambre de Commerce et d'Industrie – MEDEF NIORT André
 - BONNET Christian
- Jeune Chambre Economique de Parthenay et de la Gâtine GIRAUD Geneviève
 - Suppléant..... GIRAUD Laurent
- Association pour la Promotion de l'environnement Ménigoutais CPIE... TOUZE Roch
- Club des Entrepreneurs de Gâtine BREMENT-MARQUIS Monique
- UPCP-METIVE CLEMENT Jean-Luc
- Comité Départemental du Tourisme De TALHOUET ROY Hervé
- Fédération Départementale des Maisons Familiales GRATIOT Jean-Philippe
- Fédération Départementale des Familles Rurales BIROT Louis-Marie
- Représentants des Centres Socio-culturels sur le Pays DAVID Jocelyne
 - Suppléante..... TEILLIER Pierrette
- Comité Départemental Olympique et Sportif BERTHOUIN Bernard
- CARUG – Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine PRET Jacky
- Association des Paralysés de France-Foyer de Vie « Gabrielle Bordier »...MAGUIS Michel
- ADASEA-Association Départementale pour l'Aménagement des
Structures des Exploitations Agricoles CHARRIER Claudette
 - Suppléant..... LIMOGES Christophe
- Association Gâtine Emploi MOTARD Roland
- AIR – Association Intermédiaire de Réinsertion – Suppléant..... SAUZEAU Jean-Pierre
- Association Un Toit en Gâtine LEBERT Jacques
- PACT 79-Protection Amélioration Conservation Transformation TOURAINE André
- Représentant local de l'Inspection Académique BERGE Jacky
- Association Atemporelle PARTHENAY Marie-Pierre
- Des représentants « Jeunes » sur le territoire En cours de désignation



La Commission Prospective en 1999

AYRAULT François, Président du Syndicat Mixte de l'Airvaudais
et de la Communauté de communes

BAUDOIN Dominique, Directeur du Centre Médico social Parthenay

BECOT Michel Président, Communauté de Communes du Moncoutantais

BERTINEAU Gilles, Président du CPIE de Coutières

BOUCHET François, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

CANTET Jean, Président Communauté de communes Sud Gâtine

CHAUSSERAY Joël, Président de la Communauté de Commune du Pays Ménigoutais

CLEMENT Jean Luc, Président METIVE

DE TAHLOUET ROY Hervé, Président du CDT

DU DRESNAY Marie Gabrielle, Présidente Communauté de communes Pays Thenezéen

FOLLIET Henri, Conseiller général du canton d'Airvault

GE Pierre, Président Départemental des Maisons Familiales

GUIGNARD Luc, Service économique Chambre des Métiers 79

GUYOT Patrice, DDE 79

HERVE Michel, Président du District de Parthenay

LERIDON Jean Noël, Délégué Fédération des Centres Sociaux Culturels

MENNRATH Hervé, Président de la Jeune Chambre Economique

MORISSET Jean Marie, Président du Pays de Gâtine

MOTARD Roland, Président Gâtine Emploi

MOUZAY Isabelle, Interconsulaire 79

PARENT Paul, Président de la Communauté de communes du Val du Thouet

POTIRON Jean Louis, Conseiller général canton de Moncoutant

ROUVREAU Daniel, Président Chambre d'Agriculture 79

TOURAINÉ André, Directeur du PACT Deux-Sèvres

VITRE Gérard, Président Communauté de communes Espace Gâtine



—○ Remerciements

Cette Charte de développement durable du Pays est le fruit d'un travail collectif.

Nous remercions pour leur contribution le Comité de rédaction
du Conseil de Développement ainsi
qu'Estelle KERBIRIOU, stagiaire au Pays en 2001.

Merci à tous et à toutes : élus, acteurs socioprofessionnels, habitants
de Gâtine de nourrir ce projet de Pays en y apportant votre temps,
vos échanges, votre énergie et votre imagination.

Une pensée particulière pour Yves Parnaudeau qui nous a quitté en avril 2003.
Le Pays lui rend hommage pour sa participation active aux travaux
du Conseil de Développement.

Comité de Rédaction de la Charte de Territoire

BROTHIER Emmanuelle, Chargée de mission Communauté de Communes Val d'Egray
DESPREZ Geneviève, élue de la Communauté de Communes Sud Gâtine
EMERIT Alain, Chargé de mission Chambre d'Agriculture de Parthenay
FASANINO Daniel, Maire de la commune de Secondigny
GUIGNARD Luc, Directeur service économique Chambre des Métiers
LAFAYE Aurélie, chargée de mission Communauté de Communes Orée de Gâtine
LAULANNE Pierre Olivier, Directeur de METIVE
MOUZAY Isabelle, Inter-consulaire Deux-Sèvres
NIORT André, Représentant de la CCI
PARTHENAY Marie Pierre, Directrice d'Atemporelle
POTIRON Jean Louis, Président du Conseil de Développement
RATEAU Maryline, Chargée de mission Pays de Gâtine
REAU Brigitte, Chargée de mission IAAT
ROBIN Hubert, Administrateur Chambre de Métiers
ROUVREAU Daniel, Président de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres





**PAYS DE GATINE
PARTHENAY**

**Syndicat Mixte d'Action
pour l'Expansion de la Gâtine**

46, Bd Edgar Quinet
B.P. 505 - 79208 PARTHENAY CEDEX

Tél. : 05 49 64 25 49

Fax : 05 49 94 21 22

pays-de-gatine@cc-parthenay.fr

www.gatine.org